



universität
wien

MASTERARBEIT / MASTER'S THESIS

Titel der Masterarbeit / Title of the Master's Thesis

„Le créole des jeunes :
une enquête exploratoire en Martinique“

verfasst von / submitted by

Julia Müller, BA

angestrebter akademischer Grad / in partial fulfilment of the requirements for the degree of
Master of Arts (MA)

Wien, 2018 / Vienna 2018

Studienkennzahl lt. Studienblatt /
degree programme code as it appears on
the student record sheet:

A 066 149

Studienrichtung lt. Studienblatt /
degree programme as it appears on
the student record sheet:

Masterstudium Romanistik UG2002

Betreut von / Supervisor:

Univ.-Prof. Dr. habil. Elissa Pustka, Dipl.-Journ.Univ. M.A.

Danksagung

Zuallererst bin ich meiner Betreuerin Prof. Dr. Elissa Pustka zu Dank verpflichtet, die mir dieses Thema anvertraut hat und, egal in welcher Zeitzone ich mich befand, immer erreichbar war und mir weiterhalf.

Es liegt mir sehr am Herzen, meiner Familie für ihre unermüdliche Unterstützung während meines gesamten Studiums zu danken. Meiner Mutter, von der ich wohl mein Interesse an Sprachen habe, meinem Vater, der immer an meine Fähigkeiten glaubt, meiner Schwester, die keine Reise scheut, um für mich da zu sein und mich aufzubauen, und meinem Bruder mit seiner eigenen kleinen Familie, die mir die kleinen Freuden des Lebens näherbringen.

Ich bedanke mich bei meinem Freund, der mich gerade in der Abschlussphase aushielt und emotional auffing.

Ein weiterer großer Dank gilt natürlich meinen Freunden im In- und Ausland und meinen Studienkolleginnen: Eva, die mich immer und immer wieder aufgebaut und motiviert hat, Hannah, die in den letzten Wochen im richtigen Moment die richtigen Worte fand, Magdalena, die beste Mitbewohnerin, die man sich vorstellen kann, Lorena und Belinda, meine moralischen Unterstützerinnen in Martinique, Florian, der sich tatsächlich meine Arbeit durchgelesen hat und Lene, die eine wichtige Stütze fernab von der Heimat wurde.

Ich möchte mich ganz besonders herzlich bei Madame Fanny bedanken, die mir half mit ihren kritischen Kommentaren und Formulierungen, wo mir die Worte fehlten, der Arbeit ihren Feinschliff zu verpassen – merci beaucoup!

Schlussendlich möchte ich mich bei meinen Kontaktpersonen, Frau Régine Rouvel, Frau Marie-José Saint-Louis, Frau Helen Theissen und Herrn Laurent Lecurieux-Lafayette sowie bei allen Interviewpartnern und Jugendlichen bedanken, die mir mit ihren Antworten geholfen haben, die vorliegende Arbeit zu verfassen.

In Gedenken an meine Omi, die mit ihrer Heimkehr gewartet hat, bis ich von meinem Inselabenteuer wieder zurück war.

Martinique, ni an lòt soléy.

Julia Müller

Table des matières

Introduction.....	1
1. Créole et français à la Martinique.....	3
1.1. Développement du créole à la Martinique.....	3
1.1.1. Survol historique.....	3
1.1.2. Législation linguistique.....	4
1.2. Les effets du contact entre le créole et le français.....	5
1.2.1. Question de la diglossie.....	6
1.2.2. Question de la langue maternelle (L1).....	8
1.2.3. Compétences linguistiques : décréolisation-francisation.....	10
1.3. Représentation du créole à la Martinique.....	11
1.3.1. Statut vs prestige.....	12
1.3.2. Usage du créole selon les sexes : hommes vs femmes.....	14
1.4. Pratiques langagières.....	15
1.4.1. Domaines d'usage du créole.....	15
1.4.2. Usage du créole en famille.....	17
1.4.3. Usage par les jeunes.....	17
2. Le langage des jeunes ('Jugendsprache').....	20
2.1. Définition.....	20
2.1.1. Le langage des jeunes comme catégorie linguistique.....	21
2.1.2. Quels jeunes ?.....	22
2.2. Caractéristiques du langage des jeunes.....	23
2.2.1. Filles vs garçons.....	23
2.2.2. Attribut de vulgarité.....	24
2.2.3. <i>Bricolage</i> et <i>crossing</i>	25
2.3. Fonctions.....	26
2.3.1. Langage des jeunes et la question de l'identité et de l' <i>ingroupness</i>	27
2.3.2. Langage des jeunes – un acte linguistique de démarcation ?.....	28
3. Dialectes et langues régionales ou minoritaires comme langage des jeunes.....	29
3.1. La relation entre le langage des jeunes et les variétés hors standard.....	29
3.2. Les jeunes et l'utilisation du dialecte.....	30
3.3. Les jeunes entre le standard et le dialecte – conflit linguistique.....	31
3.4. Illustrations : le dialecte comme langage des jeunes.....	32
3.4.1. Dialecte et standard en Italie.....	33
3.4.2. Dialecte et standard en Allemagne.....	33
3.4.3. Dialecte et standard en Suisse alémanique.....	34

4. Parallèles : le créole comme langage des jeunes ?	35
4.1. Créole et langage des jeunes comme <i>Substandardsprache</i>	35
4.2. Créole et langage des jeunes – les mêmes caractéristiques	36
4.2.1. Fonctions pragmatiques : blaguer et jurer	37
4.2.2. Vulgarité	38
4.2.3. <i>Bricolage</i> et <i>crossing</i>	39
4.2.4. <i>Ingroupness</i>	39
4.2.5. Identité	40
4.3. Créole – fonction comme langage des jeunes ?	40
5. Méthode	42
5.1. Hypothèses	42
5.2. Méthodologie	43
5.2.1. Les informateurs	43
5.2.2. Enquête qualitative – l’interview	45
5.2.3. Enquête quantitative – le questionnaire	46
5.2.4. Discussion	51
6. Résultats	53
6.1. Analyse	53
6.1.1. Le créole et les jeunes : l’apprentissage et la pratique	53
6.1.2. <i>Digression</i> : le créole des jeunes vs le créole des adultes	61
6.1.3. Les connotations du créole	63
6.1.4. Le créole vs le français : les cas du <i>bricolage</i> et du <i>crossing</i>	70
6.2. Discussion	76
6.2.1. Le créole – un langage des jeunes à la Martinique ?	77
6.2.2. L’utilisation du créole	79
6.2.3. Le problème de standardisation	83
6.2.4. Retour : réflexions méthodologiques	84
Conclusion	86
Bibliographie	89
Annexe	97
Deutsche Zusammenfassung der Masterarbeit	97
Abstract (deutsch)	107
Abstract (english)	109
Eidesstaatliche Erklärung	110

Index des tableaux

Tableaux 1 et 2 : questions sociodémographiques

Tableau 3 : description des locuteurs interviewés

Tableaux 4 : question 1

Tableaux 5 : question 2.a

Tableaux 6 : question 2.b

Tableaux 7 : question 2.c

Tableau 8 : réponses à l'option « autre » (question 2.c)

Tableaux 9 : question 2.d

Tableau 10 : réponses à l'option « autre » (question 2.d)

Tableau 12 : réponses à l'option « autre » (question 8.a)

Tableaux 13 : question 3

Tableaux 14 : question 5.d

Tableau 15 : réponses à la question ouverte 5.d, première catégorie

Tableau 16 : réponses à la question ouverte 5.d, deuxième catégorie

Tableau 17 : réponses à la question ouverte 5.d, troisième catégorie

Tableaux 18 : question 7.a

Tableau 19 : réponses à la question ouverte 7.b, première catégorie

Tableau 20 : réponses à la question ouverte 7.b, deuxième catégorie

Tableau 21 : réponses à la question ouverte 7.b, troisième catégorie

Tableaux 22 : question 8.b

Tableaux 23 : question 9.a

Tableaux 24 : question 6.a

Tableau 25 : réponses à la question ouverte 6.b, catégorie « créole »

Tableau 26 : réponses à la question ouverte 6.b, catégorie « caractéristiques linguistiques »

Tableau 27 : réponses à la question ouverte 6.b, catégorie « insultes »

INTRODUCTION

Les langues créoles sont un phénomène linguistique qui s'est mis en place dans le contexte de la colonisation. A cette époque, par transformation des différentes langues parlées, elles ont permis la communication entre maîtres dominants et esclaves importés ; aujourd'hui, selon les contextes sociolinguistiques, elles présentent des langues, plus ou moins reconnues et plus ou moins ancrées dans ces sociétés postcoloniales. Les langages des jeunes présentent un autre phénomène linguistique qui s'est développé dans le besoin de rébellion, de reformulation et de restandardisation par les adolescents d'une langue parlée au sein d'une communauté pour en faire l'expression de leur identité.

'Le créole des jeunes', titre de ce mémoire, se trouve au carrefour de la sociolinguistique, de la créolistique et des recherches sur le langage des jeunes. Si les parlers jeunes jouissent d'un intérêt croissant de la part des scientifiques dans certains pays, les enquêtes sont encore insuffisantes dans de nombreuses régions :

In Bezug auf einige romanische Sprachen bzw. ihre regionalen und nationalen Varietäten (v.a. Katalanisch, Galicisch, Portugiesisch, Brasilianisch, Rumänisch, nichthexagonales Französisch, z.T. amerikanisches Spanisch) muss in der Inventarisierung oder Beschreibung jugendsprachlicher Varietäten erst noch Basisarbeit geleistet werden. (Bernhard 2008 : 2400)

C'est dans ce cadre que se situe le présent travail, l'objet étant de contribuer à combler ce manque de recherche par une enquête exploratoire sur place effectuée lors de notre séjour à la Martinique (janvier-juin 2017) et motivée par l'intérêt que nous portons aux études dans le domaine de la créolistique.

Dans le but d'examiner la manière de communiquer des jeunes martiniquais, en gardant toujours le rapport avec la langue créole, les premiers quatre chapitres sont destinés à donner un aperçu des recherches effectuées à nos jours. Si le sujet du mémoire est 'le créole des jeunes', son traitement nécessite d'abord quelques définitions théoriques. Après une présentation de la situation sociolinguistique à la Martinique (chapitre 1), nous aborderons le domaine d'études des langages des jeunes et spécifierons ce que nous entendons par ce terme (chapitre 2). Les dialectes et langues minoritaires ou régionales étant également susceptibles de se développer en 'code langagier' des jeunes (chapitre 3), nous établirons la relation avec le créole et identifierons des parallèles entre ces manières de parler (chapitre 4) et notre sujet de départ. Après cette vue d'ensemble sur l'état actuel des recherches, nous présenterons l'ensemble de nos hypothèses, fondement de nos études, et notre méthodologie. Les résultats

de notre enquête seront exposés et discutés au cours de la partie d'analyse (chapitre 6). Sur la base des connaissances théoriques et de nos résultats empiriques, la conclusion rassemblera les données les plus pertinentes pour essayer, dans une dernière étape, de répondre à la question qui se pose tout au long de notre travail : le créole, est-il un 'langage des jeunes' pour les adolescents martiniquais ?

1. CREOLE ET FRANÇAIS A LA MARTINIQUE

1.1. Développement du créole à la Martinique

Le chapitre suivant se destine à donner une vue d'ensemble de la situation sociolinguistique sur l'île. Nous allons rappeler dans les grandes lignes l'arrivée de la langue française, le développement du créole martiniquais et son statut dans le paysage linguistique comme département d'Outre-Mer¹. Même si notre centre d'intérêt se focalise sur la situation actuelle, cet aperçu historique et législatif est indispensable pour comprendre l'attitude linguistique de la population martiniquaise.

1.1.1. Survol historique

Avant l'arrivée de Christophe Colomb le 15 juin 1502, l'île *Madinina* (ancien nom de la Martinique) était habitée par des peuples amérindiens, les Arawaks, puis les Caraïbes. C'est un siècle plus tard, en 1635, sous le cardinal de Richelieu, que la colonisation française de la Martinique a commencé. Les colonisateurs ont installé un règne de l'esclavage, en faisant venir des esclaves d'Afrique. C'est ainsi que le créole martiniquais s'est développé suite au contact entre les variétés de français des colons et les langues africaines des esclaves, la nécessité de communication entre maîtres et esclaves se trouvant à la base des langues créoles en général (cf. Bernabé 2004 ; Leclerc 2016 ; Pustka/Bellonie 2017). Le statut inférieur du créole est lié à ce contexte colonial et aux conditions sociales asymétriques, la discrimination raciale allant de pair avec une minoration linguistique (cf. Bernabé 2004). Le français se voulait « langue de la civilisation » et représentait pour les esclaves un rapprochement avec la classe des maîtres. Par l'intermédiaire des *Mulâtres*, classe sociale qui s'est établie suite aux liaisons entre les maîtres et leurs esclaves, se diffuse la « créolophobie » (Bernabé 2004 : 6), signifiant le rejet du créole dans la société martiniquaise ; à cela s'ajoute la dévalorisation de l'ensemble des langues régionales en France aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles (cf. Condon 2004).

L'abolition de l'esclavage en 1848 a mis en branle la décolonisation des Petites Antilles. En 1946, le statut de la Martinique, tout comme celui de la Guadeloupe, la Guyane et la Réunion, est passé à celui de département français d'Outre-Mer (DOM). Même si l'on se trouve en mer Caraïbe, loin de la France hexagonale, la population martiniquaise est officiellement de nationalité française. La Martinique est une région de la France (DOM-ROM/DROM) et constitue également une « région ultrapériphérique » de l'Union européenne (RUP) (cf. Leclerc 2016 ; Pustka/Bellonie 2017). En dépit des effets positifs de l'harmonisation politique

¹ Pour une présentation plus détaillée de l'histoire coloniale des Petites Antilles, cf. Butel 2002.

à la France, on peut observer, depuis la mise en place de la départementalisation (1946), le développement d'une dépendance économique liée à une assimilation socioculturelle. Ce processus s'accompagne également d'une dépendance linguistique, ce que nous présenterons plus précisément dans le prochain chapitre sur l'aménagement linguistique du créole à la Martinique.

1.1.2. Législation linguistique

Ainsi donc sur le marché de l'énonciation martiniquaise deux langues (en l'occurrence créole et français) cohabitent avec des statuts différents voire antinomiques : le français est la langue de prestige utilisée dans toutes les situations formelles et même dans diverses situations informelles ; le créole, langue minorée n'intervient que dans des situations informelles et se voit, en outre, affermer des espaces spécifiques à fort coefficient ethnoculturel : un sport comme le football, par opposition au tennis, ou encore certains hauts-lieux comme les 'pitt' (ou gallodromes) ou la danse traditionnelle sont des hauts lieux d'énonciation créole. (Bernabé 2004 : 14)

Ce qu'il faut ajouter à l'observation de Bernabé (2004) dans l'extrait ci-dessus, c'est qu'au niveau juridique, le français se présente comme seule langue officielle du département : « La langue de la République est le français. » (Constitution [1958] (2015) : §2 ; depuis 1992). Le créole a, quant à lui, un statut de langue régionale ('Regionalsprache', cf. Bellonie 2010 : 269) et est reconnu par la Constitution de la République française comme faisant partie du patrimoine national : « Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France. » (Constitution [1958] (2015) : §75-1 ; depuis 2008). Concernant le statut de langue régionale, notons toutefois que si la France a signé, en 1999, la *Charte européenne des langues régionales et minoritaires* (1992), ce traité européen n'a jamais été ratifié, « par crainte de nourrir des tendances centrifuges » (France Info 2015). En plus, le créole a connu un retard dans l'ouverture législative aux langues régionales (cf. Pustka/Bellonie 2017). Tandis que le basque, le catalan, l'occitan et le breton profitent d'un enseignement depuis 1951, le créole ne fait son entrée à l'école qu'en 1984 (loi n° 84-747 relative aux compétences des régions de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de la Réunion, dite *Loi Savary*) :

Le Conseil régional détermine, après avis du comité de la culture, de l'éducation et de l'environnement, les activités éducatives et culturelles complémentaires relatives à la *connaissance des langues* et des cultures régionales, qui peuvent être organisées dans les établissements scolaires relevant de la compétence de la région. Ces activités, qui peuvent se dérouler pendant les heures d'ouverture des établissements concernés, sont *facultatives* et *ne peuvent se substituer ni porter atteinte aux programmes d'enseignement* et de formation définis par l'État. (loi n° 84-747 : §21 ; mise en italique par JM)

Finalement, ce n'est qu'en 2000 que la *Loi d'orientation pour l'outre-mer* (loi n° 2000-1207) permet la reconnaissance du créole en tant que langue régionale au niveau national bénéficiant de l'application d'autres lois en vigueur (*cf.* Reutner 2005 : 71 ; Leclerc 2016) :

Les langues régionales en usage dans les départements d'outre-mer font partie du patrimoine linguistique de la Nation. Elles bénéficient du renforcement des politiques en faveur des langues régionales afin d'en faciliter l'usage. La loi n° 51-46 du 11 janvier 1951 relative à l'enseignement des langues et dialectes locaux [*Loi Deixonne*, note JM] leur est applicable. (loi n° 2000-1207 : §34)

En 2001, le CAPES² de créole a vu le jour ; la première session s'est déroulée un an après (*cf.* Bernabé/Confiant 2002 : 211). Ce concours de recrutement de professeurs certifiés dans l'enseignement de la langue créole a été créé suite à un combat de scientifiques, le GEREC-F (Groupe d'Études et de Recherches en Espace Créolophone et Francophone) et de groupes militants dans l'objectif de « légitimer la langue aux yeux de ses locuteurs » (Térosier 2016 : 223). En effet, la mise en place du CAPES de créole va dans la direction d'une « reconnaissance 'officielle' des langues créoles » et permet « l'introduction du créole à l'école. » (Van Berte 2004 : 113)

Néanmoins, en dépit des mesures qui ont été prises pour renforcer la présence des langues régionales en France, on a toujours du mal à parler d'une vraie mise en valeur du créole, qui, encore actuellement, existe dans un rapport minoré face au français. Même si le créole est bien présent dans la population martiniquaise, seul le français profite d'un statut officiel (*cf.* Leclerc 2016).

1.2. Les effets du contact entre le créole et le français

Les deux langues de la Martinique, le français et le créole, se trouvent dans une situation de contact constant et, par suite, dans une situation de conflit linguistique (*cf.* Pustka/Bellonie 2017). Les linguistes ont tendance à attribuer différentes fonctions aux idiomes en question. Tandis que le français constitue la langue officielle dans l'éducation, l'administration et les médias, se présentant comme langue de l'écrit, le créole s'utilise dans les cadres informels et affectifs et reste une langue orale (*cf.* Höller/Krameter 1998/99 : 37). La situation sociolinguistique des Antilles françaises a fait l'objet de plusieurs enquêtes (*cf.* March 1996 ; Hazaël-Massieux 1996 ; Reutner 2005 ; Bellonie 2010, à paraître ; Seiler 2012 ; Pustka 2006, 2015 ; Bellonie/Pustka à paraître). Dans le présent chapitre, nous utiliserons les résultats des

² Le CAPES est un certificat d'aptitude à la profession d'enseignant du secondaire. Il faut en être titulaire pour pouvoir enseigner dans le secondaire.

recherches effectuées à ce jour en liaison avec la situation actuelle et nous nous intéresserons aux notions de la diglossie, de la langue première (L1) et au phénomène de *décréolisation-francisation*.

1.2.1. Question de la diglossie

Comme nous l'avons constaté dans le chapitre sur l'aménagement linguistique (ch. 1.1.2.) : « [...] dans le cadre de la diglossie français-créole, le créole n'est pas politiquement émergent. Il ne l'est qu'idéologiquement et culturellement. » (Bernabé 2004 : 17) Si l'on analyse la situation bilingue qui existe sur l'île, dans l'usage oral, le français s'oppose systématiquement au créole : « die Sprecher [haben] eine diglossische Repräsentation der Koexistenz der beiden Sprachen » (Bellonie 2010 : 270).

Pour le linguiste américain C. Ferguson (1959), le concept original de la diglossie s'entend par la coexistence, avec plus ou moins de stabilité, de deux parlers au sein d'une même communauté linguistique ; il différencie une « *Low Variety* » (minorée et réservée aux usages familiers) d'une « *High Variety* » (supérieure et réservée aux échanges officiels) d'une même langue ou de deux langues qui sont génétiquement très liées. Pour illustrer ce scénario de contact de langue, Ferguson (1959) prend, entre autres, l'exemple du français standard et du créole à Haïti (*cf.* Bernabé/Confiant 2002 : 212 ; Nazaire 2007 : 151 ; Riehl 2009 : 15).

Si l'on applique ce scénario à la Martinique, le français assume les fonctions de la variété haute, tandis que le créole présente celles d'une variété basse (*cf.* Akissi Boutin 2010 : 240). L'usage du français et du créole se répartit selon les mécanismes de la diglossie si bien que « tout usage de la langue créole en dehors des aires de communication traditionnelles n'est pas seulement un acte politique, mais risque de choquer l'interlocuteur » (Cichon 1998/99 : 89). Le standard, c'est-à-dire le français, se présente comme « *Sprache der Distanz* », tandis que le créole est la « *Sprache der Nähe* » (Bellonie 2010 : 276 ; même analyse dans Seiler 2012 : 240). Bellonie se sert des termes *Nähesprache* et *Distanzsprache* dans le sens de Koch/Oesterreicher (2001) qui distinguent le « domaine de l'immédiat » du « domaine de la distance » : « Exemple le plus instructif pour les romanistes : le latin de l'antiquité tardive et du Haut Moyen Âge, où le latin vulgaire/parlé (*low variety*), réservé au domaine de l'immédiat, s'oppose au latin écrit (*high variety*), réservé au domaine de la distance. » (Koch/Oesterreicher 2001 : 612 ; en italique dans l'original)

Par contre, la littérature scientifique traitant la réalité linguistique actuelle à la Martinique pose plusieurs questions qui remettent en cause le scénario esquissé ci-dessus (*cf.* Reutner 2005 : 45). Le créole et le français peuvent-ils être traités de langues liées ou s'agit-il de deux

langues à part ? Peut-on parler d'une diglossie dans le sens original de Ferguson ? Pöll (1998 : 3) explique que les parlers créoles à base française ne sont pas des variétés régionales mais des « Sprachen sui generis », c'est-à-dire des langues constituant un système linguistique à part, « des langues à part entière » (Hazaël-Massieux 1999 : 75) ; Pustka (2006 : 101) arrive à la même conclusion dans son analyse de la situation sociolinguistique en Guadeloupe. De plus, il n'est plus exact de parler d'une stabilité linguistique puisque les deux codes sont devenus échangeables : « si l'on se place du point de vue du locuteur, tout énoncé peut être rattaché à l'un ou l'autre des deux codes en présence. » (Térosier 2016 : 223)

Comme le constate Térosier (2016 : 222), « la situation sociolinguistique de la Martinique a évolué » ; il n'est plus possible d'appliquer la diglossie telle qu'elle a été formulée par Ferguson (1959) (cf. Bellonie 2012). La coexistence des deux langues se présente plus ou moins harmonieusement dans les pratiques quotidiennes des Martiniquais et « les domaines d'usage des deux langues se chevauchent de manière considérable » (Pustka/Bellonie 2017 : 3). Le français et le créole dépassent les limites de domaines autrefois attribuées aux idiomes. On ne peut plus observer une répartition stricte selon les différentes fonctions, comme le montre par exemple l'usage de la langue créole dans les médias (cf. Bernabé 2004) ou le recours au français en famille (cf. March 1996) qui relève d'habitude du domaine de l'immédiat. D'une manière générale, le créole n'est plus la langue première (L1) des jeunes martiniquais – c'est ce qui résulte de plusieurs enquêtes menées à ce sujet (cf. March 1996 ; Pustka 2006 ; Bellonie 2010), ce que nous analyserons plus précisément dans le prochain chapitre. Le français, autrefois réservé à l'usage écrit par les Martiniquais nés avant la départementalisation (1946), a évolué vers une langue qu'on utilise dans la vie quotidienne – d'où la mise en place d'un français régional, « von L1-Sprechern des Kreolischen, die aus mangelnder Sprachkompetenz im Französischen zahlreiche Kreolismen realisieren » (Bellonie 2010 : 272). Ce français créolisé s'utilise aujourd'hui dans les domaines de l'immédiat, domaines à l'origine réservés au créole. Aujourd'hui, il serait plus exact de remplacer le concept de diglossie par la notion de *double continuum* (cf. Hazaël-Massieux 1996 ; Reutner 2005 ; Pustka 2007 ; Bellonie 2010) :

On peut effectivement constater que même si la tendance est de recourir au créole pour les situations familières (créole qui se présente selon des variétés différentes en fonction de la classe sociale d'appartenance), et au français pour les situations plus formelles, il y a de très nombreux autres usages [...] qui rendent précisément nécessaire la représentation par un *double continuum*. Il est indéniable qu'existe aux Antilles un français populaire, mais aussi un créole acrolectal (créole distingué). Il serait abusif de ne voir le créole que comme basilical et le français que comme langue haute. Ce schéma

classique de la diglossie qui a eu ses beaux jours est certainement en bonne partie à revoir pour les Petites Antilles. (Hazaël-Massieux 1996 : 133 ; mise en italique par JM)

Bernabé (1984, cité dans Nazaire 2007 : 151), pour sa part, propose la terminologie de *continuum-discontinuum* :

Dans les Antilles, émerge la vision d'un *continuum-discontinuum* (et non un simple continuum) entre, d'une part, le français standard et le français créolisé et, d'autre part, le créole francisé et le créole basilectal. Le discontinuum se situe entre le français créolisé et le créole francisé, et constitue la véritable ligne de partage entre les deux systèmes linguistiques. (Bernabé/Confiant 2002 : 212sq)

Pour résumer la question de la diglossie à la Martinique, on peut conclure qu'on a affaire, d'un côté, à une diglossie « dans les têtes » des locuteurs et de l'autre à un continuum « dans la pratique » (Seiler 2012 : 352 ; traduit par JM) :

Es gibt [...] auch 'in den Köpfen' Übergänge in den Einschätzungen, die zwar nicht für eine Ablösung der Diglossie sprechen, wohl aber für einen Übergang von einem eher sklerotischen System [...] hin zu einem fließenden Gleichgewicht, in dem die Handlungsbereitschaft der Sprecher durchaus in verschiedene Richtungen eingestellt ist. (Seiler 2012 : 352)

Ainsi le concept de la diglossie tel que défini par Ferguson (1959) ne serait plus applicable dans son intégralité à la situation actuelle de la Martinique, tout en restant pertinent quant à la répartition entre langue 'haute' (français) et langue 'basse' (créole) (cf. Térosier 2016 : 223).

1.2.2. Question de la langue maternelle (L1)

Force est de constater qu'on est en présence de deux codes langagiers sur l'île. La population martiniquaise parle ou bien comprend et le créole et le français (cf. Leclerc 2016). Concernant le mythe du créole en tant que langue maternelle (L1) (cf. Pustka 2006), les statistiques et les chiffres apportent la preuve du contraire. Ce mythe s'est par la suite développé jusque la supposition que les habitants des Antilles possédaient deux L1 (à savoir le créole et le français). En général, dans ce champ de recherche, les scientifiques se voient confrontés à des difficultés concernant, d'un côté, la méthodologie (environnements bilingues où les deux langues n'ont pas le même statut social) et, de l'autre, la notion de *langue maternelle* (première langue apprise ?/langue du pays ?/valeur identitaire ?).

Le fait est qu'aux Antilles, un changement de la langue première a eu lieu : « Il y a trente ans, on rencontrait encore de temps en temps des personnes, en général âgées, qui ne parlaient pas français. [...] Elles ont disparu, semble-t-il. Tout le monde parle aujourd'hui français »

(Kremnitz 1998/99 : 111). Pustka (2006) propose, pour illustrer ce développement, un schéma en trois étapes : on part d'une première génération qui est uniquement créolophone ; on passe par une deuxième génération qui a toujours le créole comme première langue mais qui apprend, à l'école, un français écrit avec une multitude d'interférences ; on arrive finalement à la troisième génération qui « restructure les réalisations irrégulières de l'interlangue des parents et crée le français régional L1 » (Pustka 2006 : 75). Des études (cf. March 1996 ; Barreteau/Heeroma 2003 ; Bellonie/Pustka à paraître) ont, par la suite, montré qu'aujourd'hui, le français se constitue comme langue première de la plupart des gens âgés de moins de 30 ans ainsi que d'une grande partie de la population : « Denn während in der Großelterngeneration das Französische in der Regel noch die Zweitsprache (L2) war, spricht es ein Großteil der heutigen Jugendlichen als Erstsprache (L1). » (Bellonie 2010 : 265) Lambert-Félix Prudent, un sociolinguiste martiniquais, va encore plus loin en affirmant qu'« un unilingue créolophone à la Martinique, ça n'existe plus. [...] L'unilinguisme créole est un mythe » (cité dans Cichon 1998/99 : 72). Même observation chez Bernabé (2004) et Maïga (2007) : « La monoglossie créole ne touche guère que la catégorie des locuteurs de plus de 65 ans. » (Bernabé 2004 : 15) et « On peut admettre qu'à la Martinique, aujourd'hui, il n'y a plus d'enfant créolophone monolingue en début de scolarisation. » (Maïga 2007 : 15) Des enquêtes auprès de lycéens (cf. Barreteau/Heeroma 2003) et d'étudiants martiniquais (cf. Bellonie/Pustka à paraître) ont montré que ce ne sont que 2,8% des lycéens qui indiquent n'avoir acquis qu'uniquement le créole pendant leur enfance. Un récent sondage de 2014 sur la langue première met en évidence que 33 sur 71 étudiants ont déclaré avoir parlé le français en premier et 51% (36/71) le français et le créole ; aucun des 71 étudiants enquêtés n'a affirmé avoir parlé le créole comme première langue (cf. Bellonie/Pustka à paraître). De cette situation, Bernabé (2004) conclut que les jeunes martiniquais, se trouvant face à deux codes langagiers dans leur vie quotidienne, acquièrent le créole d'une manière « intragénérationnelle », par des « groupes de pairs, c'est-à-dire des jeunes du même âge » (Bernabé 2004 : 18), et non par leurs parents ou leurs substituts (transmission intergénérationnelle) :

Dans ce cas, la première langue transmise par la famille est le français, fonctionnant donc comme langue maternelle I. Le créole, quant à lui, en raison du phénomène de la minoration, n'ayant pas 'droit de cité' dans la famille, au mieux, l'enfant était soumis à une influence qui le laissait passif, puisqu'il n'avait pas le droit de répondre dans cette langue. L'acquisition du créole (c'est-à-dire la mobilisation pendant l'enfance d'une compétence active dans cette langue) se faisait alors par l'intermédiaire de **groupes de pairs**. Dans son entourage extra-familial, l'enfant ayant le français comme langue maternelle I rencontrait

donc des ‘pairs’ (c’est-à-dire des camarades de son âge ayant le créole comme langue maternelle). Ce sont ces derniers qui lui transmettaient le créole. (Bernabé 2004 : 19 ; en gras dans l’original)

Un des buts de nos enquêtes de terrain auprès de jeunes martiniquais est d’avoir davantage de renseignements sur le moment auquel se fait l’acquisition du créole (*cf.* ch. 6.1.1.), une information qui ne ressort pas clairement des recherches effectuées jusqu’à maintenant (*cf.* Bernabé 2009 ; Térosier 2016 : 228).

On peut noter certaines raisons au changement du créole au français en tant que L1. D’un côté, les mères provenant de milieux défavorisés préfèrent transmettre à leurs enfants le français, étant la langue de l’éducation (*cf.* March 1996). De l’autre, l’intensification des contacts avec la métropole (surtout Paris), depuis la départementalisation, a permis au français de s’imposer comme langue première. En effet, une majorité des très nombreux Antillais émigrés dans la région parisienne effectuent des retours réguliers au pays natal et de ce fait rapprochent les îles de plus en plus de l’hexagone (*cf.* Bellonie 2010 : 265). Ensuite, il est presque impossible de ne pas pratiquer le français à la Martinique, d’une manière ou d’une autre le français y est omniprésent tant, par exemple, dans les programmes de scolarisation que dans les médias.

1.2.3. Compétences linguistiques : *décréolisation-francisation*

Au niveau des compétences, Reutner (2005 : 164) constate que, de nos jours, on peut supposer que la plupart des Antillais sont plus ou moins créolophones, sans aborder plus précisément leurs compétences dans ce code. Bellonie (2010) insiste sur le fait que le créole reste un élément important dans le paysage linguistique de la Martinique, malgré le changement de la langue première : « trotz des immer größeren Raumes, den das Französische im Kommunikationsraum der Schüler einnimmt – kann sich das Kreolisch halten. » (Bellonie 2010 : 272) Ses enquêtes ont montré que les élèves des couches sociales défavorisées n’ont qu’une compétence moyenne du parler créole, surtout au niveau du lexique. Les locuteurs eux-mêmes commentent que c’est dû à l’usage rare de la langue et à sa limitation à quelques domaines de communication. D’ailleurs, les jeunes martiniquais font preuve de degrés divers de compétences en créole, allant d’un usage actif à une compréhension passive (*cf.* Térosier 2016 : 225).

En même temps, le créole se présente comme symbole identitaire ce qui assure son existence dans la société (*cf.* Bellonie 2010 : 271). Malgré sa fonction identitaire, le créole ne peut être utilisé dans tous les domaines comme le français, qui se présente comme « Ausbausprache » (Kloss 1978 ; cité dans Haarmann 2006 : 243). Les productions linguistiques mixtes, suite au

contact de langue (*cf.* Bellonie à paraître) et au manque d'élaboration du créole face aux réalités du 21^{ème} siècle (*cf.* Bernabé 2005 : 7), font preuve d'une influence bi-directionnelle du créole sur le français et vice versa ; on se trouve en présence d'un français créolisé et d'un créole francisé. Concernant l'influence du créole sur les compétences linguistiques, Bellonie (2010 : 280) analyse dans ses interviews menées auprès d'élèves à la Martinique qu'il y a une différence entre les villes et la campagne. La population rurale parle avec un accent créolisé, tandis que les citadins s'expriment avec un 'accent francisé'. Ce qui est intéressant dans ces remarques c'est que cette influence du créole est qualifiée par les locuteurs eux-mêmes de 'vulgaire' et de 'brut'. Par ailleurs, l'influence du français sur le créole, pose le problème de la *décréolisation-francisation*, un phénomène qui « rapproche ces deux créoles [créole martiniquais et créole guadeloupéen] du français, commun dénominateur et modèle prestigieux » (Bernabé 2005 : 7). Bernabé (2009) différencie deux types de décréolisation :

- La décréolisation *quantitative*³ touche le nombre de locuteurs. Dans ce cas, la langue meurt avec son dernier locuteur.
- La décréolisation *qualitative* est en lien avec la nature du créole lui-même : « Le créole à base française perd de sa substance, soit en se francisant (francisation), soit en s'anglicisant (anglicisation). » (Bernabé 2009 : 103)

La francisation du créole et les emprunts au français sont, pour Reutner (2005 : 176), une preuve de la « vitalité du créole » (traduit par JM), une adaptation aux besoins communicatifs du troisième millénaire et ne signifient pas forcément une décréolisation qualitative. Bernabé (2009 : 103) y oppose que « les emprunts se font à sens unique », ce qui est pour lui un signe de l'« absorption des créoles dans d'autres langues ».

1.3.Représentation du créole à la Martinique

La langue créole a fait l'objet d'un travail de promotion à partir des années 1970 pour mettre en avant sa fonction identitaire. Cette revalorisation du créole a été mise en place, d'un côté, par des nationalistes qui ont présenté le créole comme élément primordial de l'identité du peuple martiniquais avec pour objectif son plein accès au domaine politique ; de l'autre, par les scientifiques locaux (GEREC-F) autour du linguiste Jean Bernabé qui ont contribué à la légitimation de la langue créole en élaborant un système graphique. Ce développement a facilité une production littéraire dans cet idiome, ainsi que son usage dans les médias (*cf.* ch. 1.4.1.2.). Selon Térosier (2016 : 224), l'importance de l'identité créole est approuvée « au-

³ Bernabé (2009 : 103) précise que les créoles antillo-guyanais ne sont pas touchés par la décréolisation quantitative parce qu'il s'agit de créoles encore très vivaces.

delà des clivages idéologiques ». Même si le français garde sa valeur de langue ‘haute’ et le créole celle de langue ‘basse’, on peut attribuer à ce dernier un certain prestige qui est en lien avec sa fonction identitaire (cf. Térosier 2016 : 235sq).

Dans ce qui suit, nous approfondirons nos connaissances sur le prestige des deux codes auprès de la population martiniquaise face à leur statut respectif. Ensuite, nous analyserons quelle influence cette distribution du prestige a sur l’usage linguistique par les femmes et par les hommes.

1.3.1. Statut vs prestige

En linguistique, il faut bien faire la différence entre le *statut* et le *prestige* d’une langue. Par *statut* on comprend le règlement de la place d’une langue à travers des institutions ou des articles institutionnels, donc l’aménagement linguistique d’une ou de plusieurs langues présentes à l’intérieur d’un état ; par *prestige* on comprend son évaluation par la société (cf. Höller/Krameter 1998/99 : 38). Il va sans dire qu’il y a un lien étroit entre le statut et le prestige d’une langue :

There is a definite connection between attitude and language behavior during social interaction. Similarly, the status of a language, language attitudes and its social functions are closely interrelated topics, as is clearly shown by language policies, which embody and shape attitudes toward language. (Lasagabaster 2006 : 402)

En ce qui concerne le prestige et l’attitude linguistique à la Martinique, il y avait dès le début un certain mépris envers le créole. Cette situation sociolinguistique s’explique par l’histoire coloniale de l’île. Le français jouissait d’un prestige haut, tandis que le créole se voyait attribué le prestige bas, « dérivés du prestige de leurs locuteurs prototypiques, respectivement maîtres de plantations vs esclaves. » (Pustka 2015 : 383) Par conséquent, le dédain du créole a concerné, outre les Français, la population créole elle-même qui souhaitait se sentir de même valeur que les colons blancs. Pour les Martiniquais, le français reste non seulement un facteur primordial pour la réussite scolaire, mais, comme nous l’avons vu dans le chapitre sur la langue première (cf. ch. 1.2.2.), aussi pour la réussite sociale, selon le point de vue des mères martiniquaises (cf. March 1996 : 110). Ce qui commence avec *l’Ordonnance de Villers-Cotterêts* en 1539, c’est-à-dire l’émancipation du français face au latin, continue dans l’histoire de la France jusqu’à nos jours : le français est la seule et unique langue officielle de la République, les langues régionales ne jouissant pendant longtemps d’aucun statut officiel. Ce n’est qu’au cours de la deuxième moitié du 20^{ème} siècle – le renforcement des régions et la

politique décentralisée sous Mitterrand, élu président en 1981 – que les langues régionales connaissent une reconnaissance et profitent d’une protection par l’État (cf. Reutner 2005 : 66). La politique linguistique française contribuait donc au mépris du créole faute d’un statut officiel (cf. Höller/Krameter 1998/99 : 42) ; comme nous l’avons déjà signalé (cf. ch. 1.1.2.), ce n’est qu’en 2000 que le créole accède au statut légal et officiel de langue régionale. La situation linguistique à la Martinique dans un continuum postcolonial peut se résumer comme suit : « Die beiden koexistierenden Sprachen genießen demnach weder dasselbe Prestige, noch denselben offiziellen Status. » (Höller/Krameter 1998/99 : 37) Même analyse dans Térosier (2016 : 223) : « Seule langue officielle de la Martinique, le français y jouit encore d’un prestige supérieur et certaines fonctions lui sont encore réservées de manière exclusive. » (cf. aussi Hazaël-Massieux 1999 : 112)

Néanmoins, la mise en valeur du français ne va pas forcément de pair avec une dévalorisation du créole : « En effet, le créole peut se targuer du prestige lié à son statut de marqueur identitaire. » (Térosier 2016 : 223) Cela compte aussi pour la stratégie éducative des mères martiniquaises ; elles favorisent le français comme langue première de leurs enfants, ce qui n’exclut pas l’acquisition du créole jugé important « pour la revendication culturelle et identitaire » (March 1996 : 79). Au cours du dernier demi-siècle, on peut retracer une certaine réévaluation du créole. Petit à petit, il a été réhabilité et s’est présenté comme symbole d’identification d’une culture antillaise (cf. Pulvar 2004 ; Pustka 2015 ; Pustka/Bellonie 2017). L’intérêt de la part des scientifiques a aussi contribué à la revalorisation du créole : « eine vermehrt positive Einstellung gegenüber dem Kreolisch [ist] deutlich spürbar » (Höller/Krameter 1998/99 : 41). Dans cette perspective, Kremnitz (2006) explique : « So stehen der wirkliche (gewöhnliche legale) *Status* einer Sprache (und ihrer Sprecher) und das *Prestige*, der fiktive Status, der ihren Wert in einer Gesellschaft bezeichnet, in einem oft unklaren Verhältnis zueinander. » (Kremnitz 2006 : 162 ; mise en italique dans l’original) C’est Labov (1966) qui introduit les notions de *overt* et *covert prestige*, parfaitement applicable à la situation sur l’île. Dans la coexistence des deux idiomes, le français jouit du ‘prestige ouvert’ dans la société, car langue des « situations de distance communicative » (Koch/Oesterreicher 2001 ; traduit par JM), ainsi que langue de l’administration, de l’enseignement et des médias (cf. Pustka/Bellonie 2017 : 3). Néanmoins, comme nous venons de le présenter, le créole reste présent grâce à son ‘prestige couvert’ et son acquisition par les jeunes (cf. Bernabé 2005, 2009 ; Reutner 2005 ; Pustka 2006 ; Seiler 2012). Cette distribution du prestige ‘ouvert’ (français) et ‘couvert’ (créole) se trouve à la base du *language shift* (cf. ch. 1.2.2.) depuis la départementalisation (1946). En général, le passage à la langue

dominante peut être interprété selon Kremnitz (2006 : 162) comme « comportement compensatoire » (traduit par JM) en raison d'une insécurité linguistique, allant jusqu'au « Selbsthass ». Les locuteurs, la génération des parents, dévalorisent la langue dominée, dans notre contexte le créole. A long terme, cette attitude peut mener à l'abandon, et jusque la mort de la langue dominée. Aux Antilles, par contre, on ne suppose pas la mort du créole, ce dernier étant qualifié de très vivace (cf. Bernabé 2009 : 103). On semble être en présence d'un tout autre processus, est-ce celui du développement du créole comme 'langage des jeunes' ? C'est ce que nous verrons plus en détail dans le chapitre 4.

1.3.2. Usage du créole selon les sexes : hommes vs femmes

Labov (1976 : 331) observe que « les femmes sont plus sensibles que les hommes aux valeurs sociolinguistiques déclarées. » Il continue :

« En discours surveillé, les femmes emploient moins de formes stigmatisées que les hommes et sont plus sensibles aux modèles de prestige, ce qui transparaît dans le redressement de leurs courbes de variation stylistique, surtout dans les contextes les plus formels. Cette observation est amplement confirmée. »
(Labov 1976 : 331)

Les femmes s'orientent donc plus vers le *overt prestige*, tandis que les hommes se servent davantage du *covert prestige* de la langue basse ; aux Petites Antilles, cette distribution du prestige selon les sexes explique le scénario suivant : « Que deux femmes se croisent en ville, elles s'aborderont bien souvent en français. D'emblée, deux hommes se parleront plus aisément en créole. Ce partage masculin-créole/féminin-français n'est certes pas rigide mais il est nettement opérant. » (André 1987 : 64). Pustka (2015) confirme ce comportement pour les Grands-Blancs (Guadeloupe) ; Van Berten (2004 : 117) observe que les conversations entre enseignantes de moins de 35 ans se tiennent majoritairement en français (cf. aussi Condon 2004 : 294). Concernant les jeunes, on a affaire à une pareille distribution entre les langues et les sexes : « Il n'est pas rare, dans une même famille, d'entendre la mère et ses filles parler un français courant quand les fils ne s'expriment quasiment qu'en créole et restent muets et engoncés s'ils se voient confrontés à l'obligation d'user du code dominant. » (André 1987 : 64). Condon (2004 : 294) arrive à la conclusion que « le créole est la langue la plus utilisée par les garçons et le français, la langue symbole de bonne éducation, par les filles. »

Pustka (2015 : 393) se demande si la connotation masculine et vulgaire qu'on attribue traditionnellement au créole (cf. André 1987 : 64) pourrait, en plus de l'orientation au prestige 'ouvert' du français, être une autre raison laquelle le créole est moins utilisé par les femmes.

Les femmes interviewées dans Pustka (2015) déclarent qu'elles n'ont jamais aimé le créole (*cf.* F3d, cité dans Pustka 2015 : 393), qu'elles parlent un créole très francisé ou encore « que ça fait bizarre dans ma bouche » (F8, cité dans Pustka 2015 : 393). Dans notre enquête, nous essayerons de confirmer ou réfuter que les jeunes filles martiniquaises parlent réellement moins créole (*cf.* ch. 6.1.3.).

1.4.Pratiques langagières

Les domaines traditionnels où on a l'habitude d'utiliser le créole sont par exemple le marché, l'artisanat, la pêche, le carnaval, la veillée, le combat des coqs et la danse de combat Damier (*cf.* Seiler 2102 : 224). Au fil des années, les domaines d'usage du créole se sont élargis selon la situation et l'interlocuteur (*cf.* Van Berten 2004 : 117 ; Térosier 2016 : 229). Le contexte de l'école ainsi que les interactions enfants/adultes favorisent nettement le français ; dans l'échange avec leurs pairs, les élèves martiniquais enquêtés par Térosier (2016) indiquent parler autant créole que français. Les résultats des recherches effectuées par Seiler (2012) correspondent à cette observation. Des connaissances du créole, même limitées, semblent nécessaires à une intégration dans la société antillaise ainsi selon une interlocutrice, le fait de ne pas parler ou comprendre le créole poserait des problèmes dans la communication avec les personnes âgées, mais aussi avec les jeunes (*cf.* Seiler 2012 : 233).

Pour mieux comprendre l'usage du créole à la Martinique, nous examinerons dans les prochains chapitres les domaines de l'enseignement et des médias et les pratiques langagières au sein de la famille et parmi les jeunes.

1.4.1. Domaines d'usage du créole

1.4.1.1. Présence du créole dans les écoles

Depuis la départementalisation (1946), le système scolaire a été démocratisé et accueille les enfants de toutes les couches sociales. C'est le devoir de l'école d'assimiler les anciennes colonies à la culture française et de favoriser la diffusion de la langue nationale (*cf.* Reutner 2005 : 54*sq.*). Jusqu'à nos jours, que ce soit en métropole ou en département d'Outre-Mer, le français est « la langue d'enseignement des différentes disciplines dans les établissements scolaires publics et privés. » (Nazaire 2007 : 149 ; *cf.* aussi March 1996 : 21) Tous les départements français suivent un calendrier identique (*cf.* Ministère des Outre-Mer 2016) ; ce n'est que depuis 2000 que le programme scolaire dans les matières géographie et histoire a été

adapté aux particularités locales des Outre-Mer, permettant aux élèves une meilleure compréhension de leur personnalité et de leur environnement (cf. Reutner 2005 : 71).

Quoiqu'il en soit, après le rejet et la stigmatisation du créole (cf. Kremnitz 1998/99 : 113) – comparable en cela au destin d'autres langues régionales comme le breton en Bretagne –, ce dernier fait son entrée dans l'école vers la fin du 20^{ème} siècle (cf. Reutner 2005 : 55)⁴. Depuis la *Loi Savary* (1984), l'enseignement du créole s'est mis en place dans divers établissements scolaires (entre autres le lycée Acajou⁵) ainsi qu'universitaire (cf. Bernabé 2004 : 22-24 ; Pustka/Bellonie 2017). Néanmoins, malgré sa valeur identitaire, ce ne sont que 5% des élèves martiniquais qui choisiraient de suivre un enseignement du créole, selon les chiffres présentés dans Leclerc (2016). Une étude comparative datant de 1991 (en Dominique et Guadeloupe) a montré que les enseignants sont, d'un côté, favorables à l'enseignement de la culture créole, mais, de l'autre, réticents à l'enseignement de la langue créole ; les réponses des lycéens reflètent la même attitude (cf. Durizot Jno-Baptiste 2004 : 102). Aussi de la part des parents, l'anglais est de loin préféré au créole (cf. Leclerc 2016). On peut donc conclure que « l'introduction du créole à l'école fait encore débat. » (Pulvar 2004 : 71)

1.4.1.2. Présence du créole dans les médias et la littérature

Au niveau de la presse écrite, c'est le quotidien francophone *France-Antilles* qui a un grand tirage ; il est majoritairement publié en français, le créole n'apparaît que dans les bandes dessinées (cf. Pustka/Bellonie 2017). Il n'y a pas de quotidien créolophone qui pourrait faire concurrence à *France-Antilles* au niveau de la continuité et du contenu. La plupart des publications en langue créole n'existent que temporairement. Notons quand même que le magazine bilingue *Antilla-Kréyol* publie quelques textes en créole. Dans l'internet, on rencontre le créole dans des forums de discussion et plusieurs sites web (cf. Reutner 2005 : 26-28). De temps en temps, on peut observer l'usage du créole à des fins publicitaires.

Si l'usage du créole reste réduit jusqu'aux années 1970 (cf. Pulvar 2004 : 71), cet idiome local conquiert les médias audio-visuelles à partir de 1981, avec la création des stations de radio libres créolophones. Plus tard, les stations de l'État (RFO Martinique) vont également diffuser un journal télévisé en créole (*Nouvel* ou *Nouvel ka tombé*) ; un journal des communes qui reprend en créole les événements de la semaine est présenté par la chaîne privée *Antilles Télévision* (ATV). La radio, étant du domaine de l'oral, favorise le recours au créole ;

⁴ Pour plus d'information sur les raisons pour ou contre l'introduction du créole à l'école, cf. Reutner 2005 : 58-61.

⁵ Depuis 1997, le créole peut être choisi comme matière au cycle secondaire. Marie-José Saint-Louis, personne de contact pour nos enquêtes et professeur de créole au Lycée Acajou II, explique que plusieurs de ses collègues (plutôt âgés) sont contre l'introduction du créole à l'école (cf. Reutner 2005 : 57).

phénomène que l'on retrouve dans les films bilingues, comme par exemple *Biguin* (2004) (cf. Pulvar 2004 : 72 ; Reutner 2005 : 31 ; Pustka/Bellonie 2017).

Pour ce qui est de la production littéraire en créole⁶, elle se voit confronté à deux problèmes : un nombre restreint de lecteurs et, de ce fait, des questions de rentabilité. Le mouvement littéraire de la *créolité* comprend des œuvres d'auteurs francophones qui se servent de créolisme ; il ne s'agit donc pas d'une littérature créole au sens propre du terme. En général, comme le constate Hazaël-Massieux (2011 : 47), c'est surtout « la valeur symbolique de 'la dictée créole' » qui attire les lecteurs, ce qui expliquerait l'édition de formes typiques à une culture orale, comme les contes, les fables ou les BD (*Tintin*, *Astérix*, etc.) plutôt que de littérature créole originale.

1.4.2. Usage du créole en famille

Les informations rassemblées dans ce chapitre résultent des enquêtes sociolinguistiques effectuées à la Martinique par Seiler (2012). Nos questionnaires distribués pour ce mémoire devront compléter et approfondir les connaissances à ce sujet dans la partie analytique du travail (cf. ch. 6.1.).

Comme nous l'avons déjà présenté, les mères vont plutôt transmettre le français à leurs enfants (cf. André 1987 ; March 1996). Concernant la communication entre frères et sœurs ou des parents aux enfants et vice versa, une interviewée (dans Seiler 2012 : 261) présente l'usage des deux codes comme suit : « entre frères et sœurs, on se parle en créole » ; entre parents et enfants, on parle soit en créole – « les parents peuvent s'exprimer en créole, dans un moment de colère, mais on ne parle pas le créole aux parents » –, soit en français – « d'une façon générale les parents s'expriment en français à l'enfant ». Cette déclaration est confirmée dans Reutner (2005 : 146) où un enquêté masculin affirme que parler créole symboliserait un manque de respect envers les parents. La question du respect revient dans les témoignages des locuteurs, comme chez Sylvie (citée dans Seiler 2012 : 263) qui dit que les parents peuvent tout à fait s'adresser en créole aux enfants, le cas inverse (enfant en créole aux parents) n'étant pas possible (traduit par JM). En général, on peut résumer, selon Seiler (2012 : 345), que l'usage du créole dans le contexte familial diffère de famille en famille.

1.4.3. Usage par les jeunes

La question de l'usage du créole par les jeunes martiniquais, question sur laquelle porte le présent travail, entre dans les domaines de la créolistique, de la sociolinguistique et des études

⁶ Pour plus d'informations sur la présence du créole dans la littérature, nous renvoyons aux chapitres correspondants dans Hazaël-Massieux (2011 : 123-129).

sur le langage des jeunes ('Jugendsprachforschung', cf. ch. 2). Avant d'aborder plus en détail cette question, que nous traiterons plus précisément dans le chapitre 4, les questions suivantes se posent : cette nouvelle fonction du créole en tant que 'langage des jeunes', est-elle en contradiction avec le *language shift* du créole au français ? Cette fonction est-elle capable de le retenir ou, même, de l'annuler ? Le créole comme 'langage des jeunes' provoque-t-il la mort du créole ('Sprachtod') ? Ou cette nouvelle fonction du créole présente-t-elle un effet secondaire typique, comme on peut l'observer avec d'autres langues minoritaires ou dialectes (cf. Gumperz 1977, Ehmann 1992, Gargiulo 2006 ; cf. aussi ch. 3) ? Dans ce qui suit, nous essayerons de clarifier les relations entre l'usage du créole par les jeunes et le *language shift* ainsi que son influence sur la mort éventuelle du créole ('Sprachtod').

Si l'on analyse l'usage du créole par les jeunes comme contradiction au *language shift*, il faut, par contre, rappeler que le changement de la langue première suite au prestige 'ouvert' du français a déjà eu lieu au cours du dernier siècle (cf. March 1996). L'acquisition du créole par les jeunes se fait à travers les groupes de pairs (cf. Bernabé 2004, 2009) et ne touche pas à la notion de la langue première. En plus, le créole comme 'langage des jeunes' s'ajoute aux compétences en français ; les diverses formes d'alternances codiques (cf. Bellonie à paraître) prouvent que l'usage du créole par les jeunes ne va pas de pair avec une simple substitution du français par le créole.

Ensuite, concernant la mort linguistique ('Sprachtod'), regardons ce que Gadet (2006) observe à ce sujet :

However, at a time where the country is on the verge of officially recognising its regional languages [...] two opposing tendencies appear to exist : on the one hand they seem destined to become extinct in the face of growing national and international relations which massively favour standard French ; on the other hand, constant demands for the acceptance of regional identity help to see that interest in the regional languages is maintained and renewed. (Gadet 2006 : 1788)

Dans ce sens, à l'ère de la mondialisation, l'intérêt des jeunes martiniquais pour le créole empêche en effet son extinction et son abandon dans la société (cf. Kremnitz 2006) ; selon les témoignages recueillis dans Reutner (2005 : 175), le créole à la Martinique n'est pas en danger d'une décréolisation quantitative. Par contre, concernant le côté qualitatif, c'est-à-dire la notion de *décroolisation-francisation* (cf. ch. 1.2.3.), il faut se demander de quel créole il s'agit. En général, Werlen (2004) note que les pratiques langagières caractéristiques de la jeune génération doivent nécessairement créer des particularités linguistiques pour être assumé comme langage des jeunes (cf. ch. 2.2.) : « Für ihre [du langage des jeunes ; note JM]

Konstituierung benötigt sie Verfahren, die von der (tatsächlichen und/oder vermeintlichen) Norm des Dialektgebrauchs abweichen, um in Erscheinung zu treten. » (Werlen 2004 : 450) Se pose donc la question de la qualité de la langue utilisée par les jeunes (*cf.* Bernhard 2008 : 2395 ; Pujolar 2008 : 4), dans notre cas la qualité du créole. Dans le contact avec le français, le créole se francise de plus en plus et s'éloigne ainsi de son état linguistique original. Même si le créole martiniquais est encore bien vivant, il n'en est pas moins fragile sous la domination linguistique du français. De plus, l'usage du créole se réduit à certaines fonctions spéciales, comme l'observe Sobotta (=Pustka) (2006 : 100) pour la Guadeloupe, ce qui pourrait entraîner à long terme l'extinction d'un idiome : « Junge Mädchen verwenden Kreolisch nur mehr für Sonderfunktionen wie Scherzen, Schimpfen und Fluchen – Anzeichen eines drohenden Sprachentods. » Enfin, l'usage limité des langues régionales par les femmes et leur recours à la langue incarnant le prestige 'ouvert' (le français) – à l'origine du *language shift* à la Martinique –, pourrait être une autre raison pour l'extinction linguistique (*cf.* Reutner 2005 : 167). Concernant notre question : l'usage du créole par la jeune génération comme 'langage des jeunes' permet-il de faire des prévisions sur son éventuelle mort linguistique, Bernhard (2008) explique qu'il n'est pas possible de prononcer des jugements définitifs :

Die Frage, inwieweit Jugendsprache prognostische Aussagen zulassen kann, ist letztlich jedoch spekulativ, da viele Phänomene wie die Versprachlichung assoziativer Muster und der kreative Umgang mit Sprache ohnehin panchronisch und übereinzelsprachlich sind und Jugendsprache innerhalb eines Varietäten- und Variantengeflechts ein Element ist, welches methodologisch nur schwer herauszulösen ist. (Bernhard 2008 : 2393)

Quoi qu'il en soit, les scientifiques sont plutôt optimistes pour le maintien du créole à la Martinique et rejettent le danger d'extinction (*cf.* Reutner 2005 : 167). Cet optimisme se base sur trois observations : premièrement, son usage par la jeune génération ; deuxièmement, sa présence à l'école, si minime soit-elle ; troisièmement, son renforcement dans la sphère publique, avant tout les médias (télévision, publicité) et la musique (*cf.* Peschke 1998/99 : 67). Nous souhaitons vérifier ces déclarations à travers des enquêtes de terrain auprès de jeunes martiniquais. La partie analytique de nos enquêtes (*cf.* ch. 6.1.) devrait apporter des clarifications.

2. LE LANGAGE DES JEUNES ('JUGENDSPRACHE')

Avant d'entrer dans la discussion scientifique, précisons tout d'abord le terme de *langage des jeunes*. Bedijs (2012) s'exprime comme suit sur la question terminologique :

In französischen Medien sind häufig verallgemeinernde, allumfassende Formulierungen wie 'le langage des jeunes', 'les jeunes et leur langage' etc. zu lesen. Dadurch wird der Eindruck erweckt, dass erstens alle Jugendlichen Jugendsprache sprechen, und dass es zweitens eine einheitliche, homogene Jugendsprache gibt, die von Jugendlichen aller Altersstufen und aller Bildungsgrade in ganz Frankreich verwendet wird. (Bedijs 2012 : 46)

Selon Bedijs (2012 : 46), une traduction adéquate de 'Jugendsprache' en français serait « *langage de jeunesse* ». Dans ce travail, par contre, nous avons décidé d'utiliser le terme 'langage des jeunes' pour garder le lien direct aux locuteurs, les jeunes.

2.1. Définition

Le présent chapitre aborde la problématique à mettre en place une définition du langage des jeunes.

Tout d'abord, des précisions sur ce qu'on entend par la notion de 'langage des jeunes' sont nécessaires parce qu'il ne s'agit pas d'un domaine bien délimité : « Es ist keineswegs so, dass der Untersuchungsgegenstand ein konturiertes theoretisches Profil aufweisen würde. » (Werlen 2004 : 446) Malgré l'étude intense de ce phénomène linguistique depuis presque 30 ans, on n'a pas réussi à en donner une définition universelle (cf. Bedijs 2012 : 19 ; Neuland 2008 : 24). Ces difficultés de définition sont causées par l'objet de recherche lui-même, les jeunes. La détermination, tant au plan biologique que psychologique, du moment où un adolescent entre dans la catégorie 'jeune', donc susceptible de pratiquer le langage des jeunes, pose des problèmes (cf. Bernhard 2008 : 1390 ; cf. aussi Largo/Czernin 2013). Comme le constate Kundegraber (2008 : 51sq), ni le terme de 'jeunesse', ni celui de 'langage des jeunes' ne sont homogènes ; il s'agit plutôt d'une accumulation de caractéristiques et de fonctions qui ont tendance à changer rapidement (cf. Bedijs 2012 : 12). De plus, tous les jeunes ne parlent pas le langage des jeunes, tout comme tous les Afro-américains anglophones ne parlent pas la variété « Black English » (Androutsopoulos 1998 : 4). Se pose la double question : quels sont les jeunes qui entrent dans la catégorie de ceux pratiquant un langage des jeunes et quels jeunes pratiquent véritablement le langage des jeunes (cf. ch. 2.1.2.) ?

Pour tenter de résoudre le problème d'une définition universelle, on peut approcher ce phénomène linguistique à partir de deux perspectives différentes. Du point de vue de la

production, il s'agit de la totalité des productions langagières des jeunes (*cf.* Bedijs 2012 : 40). Du point de vue de la représentation, par contre, le langage des jeunes est ce que les locuteurs considèrent comme celui-ci (*cf.* Romaine 1984 : 188 langage des jeunes comme « anti-langage »). Dans notre enquête, nous nous intéresserons à la perspective de la représentation. Ainsi, nous adopterons la définition de Androutsopoulos (1998) :

Mit anderen Worten : 'Jugendsprache' ist nicht mit der 'Sprache der Jugend', also mit dem Sprachverhalten Jugendlicher schlechthin gleichzusetzen, sondern vielmehr [sic !] als eine Summe von nicht standardsprachlichen Mustern anzusehen, die selbst innerhalb der 'virtuellen Großgruppe Jugend' eine bestimmte soziokulturelle Verteilung aufweisen. (Androutsopoulos 1998 : 4)

Avant d'entrer plus en détail sur les caractéristiques et fonctions (*cf.* ch. 2.2. et 2.3.), examinons d'abord si le langage des jeunes est une catégorie linguistique. Ensuite, nous indiquerons l'âge des adolescents de notre enquête, en tenant compte de ce qui est considéré comme étant *jeune* dans la littérature scientifique.

2.1.1. Le langage des jeunes comme catégorie linguistique

Concernant son statut linguistique, les scientifiques sont loin d'être unanimes (*cf.* Bernhard 2008 : 2393). En revanche, ils se rejoignent sur les points suivants : d'un côté, il ne s'agit pas d'une innovation, mais plutôt d'une transformation d'une ou des langues déjà existantes (*cf.* Werlen 2004 : 452) ; de l'autre, il n'y a pas de doute sur l'hétérogénéité du langage des jeunes. On ne peut pas uniformiser « den *per se* heterogenen Gegenstand 'Jugendsprache' », comme précisent Christa Dürscheid et Jürgen Spitzmüller (2006 : 12) (*cf.* aussi Dürscheid/Neuland 2006 : 21). De plus, les recherches sur le langage des jeunes ('Jugendsprachforschung') doivent toujours être insérées dans un contexte social et culturel bien précis, tout en tenant compte des normes linguistiques actuelles. Il ne peut que s'agir d'un bilan temporaire qu'il faudrait actualiser régulièrement pour satisfaire les exigences scientifiques (*cf.* Kundegraber 2008 : 47 ; Neuland 2008 : 9).

D'un point de vue terminologique, le langage des jeunes peut être catégorisé de différentes manières. Dès le début des recherches dans les années 1980, la question se pose s'il est un registre, une propre variété dans le système linguistique ou une manière à part de s'exprimer (*cf.* Dürscheid/Neuland 2006 : 22). S'agit-il d'une variété propre à une tranche d'âge (« altersspezifische Varietät »), ou bien propre à une génération (« generationsspezifische Varietät »), d'un sociolecte (« Soziolekt »), d'un sociolecte d'une génération (Generationssoziolekt), d'un sociolecte transitoire (transitorischer Soziolekt) ou d'un langage

spécifique (« Sondersprache ») (Androutsopoulos 1998 : 32) ? Ehmann (1992 : 16) parle d'une « jugendspezifische Sprachvarietät » comme langage spécifique qui correspond aux jeunes et qui se différencie clairement dans son système linguistique du parler du reste de la société. Neuland (2008 : XI) explique que dans les recherches sur le langage des jeunes les différents usages des jeunes sont caractérisés comme « Variationsspektrum » et « Ensemble subkultureller Sprachstile ».

Même si on n'a pas encore trouvé une réponse satisfaisante à la question terminologique, il semble correct de constater que le langage des jeunes symbolise un phénomène de groupe qui se constitue majoritairement à l'oral dans des situations précises (cf. Neuland 2008 : 45) ; il se caractérise par le langage parlé et l'interaction communicative, ayant la spécificité de « *Sprachbasterei* » (Werlen 2004 : 452 ; en italique dans l'original ; cf. ch. 2.2.1.), de continuité dans le changement (re-standardisation) et d'un usage limité à un certain âge.

2.1.2. Quels jeunes ?

Puisque l'adolescence signifie une phase transitoire entre l'enfance et l'âge adulte, on ne peut pas définir de manière générale son point de départ et sa fin. Il est difficile, voire impossible, de fixer l'âge des personnes faisant partie de la catégorie *jeune* (cf. Bernhard 2008 ; Bedijs 2012 : 30 ; Largo/Czernin 2013). Ainsi, aux Etats-Unis, toute personne ayant au moins 15 mais pas encore 25 ans se voit qualifiée de jeune. En France, dans les statistiques officielles de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), on peut même choisir entre plusieurs catégories de *jeunes* : « moins de 26 ans », « 18 à 29 ans », « entre 15 et 29 ans » ou « 12 à 18 ans » (Bedijs 2012 : 35sq). Bedijs (2012 : 36) appelle *adolescents* les jeunes entre 13 et 18 ans, en argumentant que le passage de l'école primaire au collège marque une coupure. Androutsopoulos (2005) souligne que ce n'est pas l'âge biologique qui compte mais surtout les composants sociaux qui se mettent en place pendant la transition de l'enfance à l'adolescence : « Adolescence is not merely a biological age, but a social institution, which is specific to the modern era, and is usually conceived of as a transition period between childhood and adulthood. » (Androutsopoulos 2005 : 1496) Pour notre travail, nous avons fixé l'âge entre 13 et 17 ans (cf. aussi Wiese (2012 : 24) dans son enquête sur le *Kiezdeutsch* auprès d'élèves à Berlin), en adoptant la définition de Bernhard (2008) :

Jugend wird heute verstanden als Lebensphase, als Altersgruppe sowie als soziale Teilmenge mit eigenen Interaktionsmustern und kulturellem Wertesystem. Trotz (je nach Zielsetzung) unterschiedlicher Periodisierungen der Jugendphase kann von einem prototypischen Jugendalter von 13 bis 17/18 Jahren ausgegangen werden. (Bernhard 2008 : 2391)

2.2. Caractéristiques du langage des jeunes

Les spécificités linguistiques des jeunes ne se réduisent pas à la simple utilisation du langage courant et familier. Même si leur langage comporte beaucoup de marques du langage parlé, il expose également des caractéristiques spécifiques au locuteur, en particulier sa faculté de ne pas être intelligible par tous et de ne respecter que les conventions du groupe. Cela se retrouverait dans le cas des interjections, des jeux de mots et en général dans la manière de s'adresser aux autres (cf. Neuland 2008 : 66sq). Neuland (2008 : 12) explique que, selon son usage, le langage des jeunes suscite la critique et l'indignation en tant qu'infraction à la norme linguistique, donne lieu à l'inquiétude de la part des pédagogues en tant que manipulation et transformation de la langue et provoque l'amusement en tant que caricature linguistique. Toutes ces caractéristiques du langage des jeunes sont présentes dans les chapitres qui suivent. Nous nous limiterons ici aux différences entre les filles et les garçons (critique de son usage de la part des filles), à l'attribut de la vulgarité (l'inquiétude sur la qualité de la langue) et à deux jeux avec la langue (caricature linguistique), à savoir le *bricolage* et le *crossing*. Certes, tous les procédés de création lexicale ou de transformation des mots comme l'inversion, inhérente au verlan, symbolisent des caractéristiques de la manière de parler des jeunes ; du fait qu'ils ne jouent pas de rôle important dans notre questionnement, nous ne les prendrons pas en considération au cours de ce mémoire (pour plus d'informations sur les ainsi dit 'langues des cités en France', cf. Seguin/Teillard 1996 ; Liogier 2002 ; Messili/Ben Aziza 2004).

2.2.1. Filles vs garçons

Parmi d'autres facteurs comme l'âge, l'appartenance à un certain milieu culturel, les origines, les conditions de vie, la socialisation, l'éducation, le niveau d'instruction ou la situation de communication, le sexe influence également l'usage linguistique des jeunes (cf. Dürscheid/Neuland 2006 : 22 ; Bedijs 2012 : 50). Même si cette manière de s'exprimer concerne tant les garçons que les filles, Singy (2014) observe un écart dans les pratiques langagières au niveau du sexe. Son enquête auprès de jeunes Suisses romands a montré que « garçons et filles ne 'pratiquent' pas le 'parler jeune' de la même manière » (Singy 2014 : 47). Même analyse chez Neuland (2007 : 139) qui attribue une grande importance à la différence de sexe concernant l'usage linguistique dans la jeune génération. On peut se poser la question : pourquoi les garçons et les filles ont-ils une pratique différente du langage des jeunes ?

D'un côté, « women exhibit strong normative tendencies towards the standard » (Romaine 1984 : 190). Nous avons déjà examiné dans le chapitre sur le *language shift* du créole au français (cf. ch. 1.3.2.) que les mères martiniquaises favorisent le standard, le français, dans la communication avec leurs enfants pour faciliter leur promotion sociale. Justement cette aspiration à la promotion sociale et l'orientation vers l'éducation reviennent comme arguments chez Schlobinski/Kohl/Ludewigt (1993 : 185sq ; cité dans Androutsopoulos 1998 : 44) ; ils analysent que, dans de tels cas, les jeunes refuseraient de pratiquer le langage des jeunes.

De l'autre côté, « several studies reproduce the classic pattern, in which boys use vernacular variants more than girls » (Androutsopoulos 2005 : 1500). En effet, les filles sembleraient préférer les formes censurées et se contrôler plus dans leur choix des mots, tandis que les garçons s'exprimeraient davantage de manière grossière (cf. Franceschini/Pierazzo/Turri 2006 : 441sq ; Androutsopoulos 2005 : 1502). Selon Singy (2014 : 47), les filles offriraient des pratiques « moins vulgaires et moins agressives » du langage des jeunes, ce que le témoignage d'un jeune Suisse romand de 19 ans exprime : « [...] je trouve ça vulgaire et j'arriverais pas à expliquer pourquoi, mais je trouve ça beaucoup plus vulgaire dans la bouche d'une fille que dans la bouche d'un garçon. » (cité dans Singy 2014 : 51)

2.2.2. Attribut de vulgarité

Comme évoqué précédemment, la vulgarité paraît être une des caractéristiques inhérentes au langage des jeunes :

Vulgarismen können für Jugendliche eine abgrenzende Funktion erfüllen, weil sie von 'außen', d.h. aus der Sicht der dominanten Sprachnorm bzw. der Elterngeneration, als anstößig empfunden werden. Untersuchungen zu Einstellungen gegenüber Jugendsprache weisen nach, daß [sic !] gerade die 'Fäkaliensprache' den für Erwachsene und Lehrer stigmatisierten Bestandteil der Jugendsprache bildet. (Androutsopoulos 1998 : 417 ; cf. aussi Androutsopoulos 2005 : 1499 et Neuland 2008 : 148 qui travaillent tous les deux sur les régions germanophones)

Scherfer (2007) et Singy (2008, 2014), dans leurs travaux sur la France et la Suisse romande, montrent que ces traits dominants ne se produisent pas qu'en Allemagne.

L'attribut de vulgarité laisse des traces dans la représentation par les jeunes de leur propre parler. Scherfer (2007 : 152) a souligné que si, d'un côté, les jeunes aiment cette façon de s'exprimer et jouent avec elle, de l'autre, ils disent en même temps que ce n'est pas du français correct, que les mots font « grossier » et « vulgaire » et que leurs locuteurs ont l'air de « mauvaise éducation ». Singy (2008, 2014) observe la même attitude chez les jeunes

Suisses romands face à leur manière de parler. Un garçon de 19 ans (cité dans Singy 2008 : 2.1.5 Les fonctions du « parler jeune ») indique que c'est « un langage vulgaire », que cela « défoule avec certaines paroles » et qu'« on se sent plus apaisé ». Le côté vulgaire et les insultes font que deux tiers des jeunes Suisses romands affirment néanmoins maîtriser leur langage dans la communication avec leurs parents. C'est justement la génération des adultes qui stigmatisent la manière de parler des jeunes, comme le montre depuis les années 1960 le discours médiatique, la critique de la part des scientifiques du langage des jeunes au cours des années 1980 et les documentations vulgarisatrices des années 1990 (cf. Androutsopoulos 1998 : 16).

2.2.3. *Bricolage et crossing*

D'autres traits dominants de la communication des jeunes se trouvent de plus en plus au centre d'intérêt des recherches : le *bricolage* et le *crossing*. Ce sont de telles pratiques de 'Stilbastelei' (Schlobinski/Kohl/Ludewigt 1993 : 112) qui symbolisent l'usage expressif, le côté ludique, la stratégie communicative du langage des jeunes et l'appartenance à un groupe déterminé (cf. Androutsopoulos 2005 : 1502 ; Werlen 2004 : 458). Ces caractéristiques sont typiques de la manière de s'exprimer des jeunes, comme le montrent les recherches de Georgakopoulou (1999) sur la pratique du *bricolage* dans les groupes de jeunes grecs ainsi que celles de Schwitalla (1994) et Schlobinski et al. (1993) pour l'allemand (cité dans Androutsopoulos 2005 : 1501). Après avoir appliqué le concept de *bricolage* de l'anthropologie et des *cultural studies* à l'analyse de la communication en groupe de jeunes, les linguistes le définissent comme « playful combination of various ways of speaking and cultural resources » (Androutsopoulos 2005 : 1498) ; il s'agit donc d'un discours polyphonique, de citations dénaturées (« verfremdendes Zitieren ») (Neuland 2008 : 150), d'une « association de différentes élocutions en se servant de diverses ressources culturelles (dialecte, cf. ch. 3) et types de discours (publicité, titre de films) » (Bernhard 2008 : 2394 ; traduit par JM). Les jeunes procèdent à une transformation des langues à disposition et à une *déstandardisation* de la langue standard. Ils séparent les éléments linguistiques tirés des domaines culturels et médiatiques de leur contexte habituel et les insèrent dans un nouveau contexte linguistique, celui des jeunes (cf. Neuland 2007 : 140, 2008 : 149). La définition de Jean-Pierre Goudaillier (1998) résume bien ce que nous entendons alors par le terme de *bricolage* :

[...] une langue 'transformée, malaxée, façonnée à leur image [qui devient leur langue] après y avoir introduit des marques identitaires'. Cette identité s'affirme contre les valeurs du groupe dominant, dont

on parasite et on déforme la langue (le verlan en témoigne) et à travers une certaine revendication 'ethnique', observable dans les emprunts aux langues de l'immigration (arabe maghrébin, mais aussi langues africaines, créoles...). (Goudaillier 1998 : 9 ; cité dans Liogier 2002 : 45)

Un autre phénomène, proche de celui du *bricolage*, est connu sous le nom de *crossing* et consiste à l'utilisation de variations linguistiques provenant de groupes sociaux ou ethniques dont le locuteur ne fait pas normalement partie :

Groups have always borrowed vocabulary selectively from other groups and made it part of their identity. [...] In some instances, middle class youths in the United States tried to perfect their identification with the style and language of this popular figure by hanging out in urban ghettos. The phenomenon of adopting as one's own 'language varieties associated with social or ethnic groups that the speaker does not normally 'belong to'' is known as *crossing*. Crossing includes not only vocabulary but also phonology and grammar. (Eble 2006 : 265 ; en italique dans l'original)

De nombreux exemples du *crossing* se trouvent dans l'usage des langues étrangères (anglais, langues d'immigrants), des dialectes ou des élocutions stéréotypées (*cf.* Androutsopoulos 1998 : 15) comme l'usage de *Fuck !* (insulte anglaise) en français ou en allemand. C'est également ce « principe de mélange des styles » (Neuland 2008 : 148) en parlant un « *Ausländer-Deutsch* » qui caractérise le *Kiezdeutsch* (*cf.* Wiese 2012 : 111). Nous élaborerons l'idée des variétés hors standard comme langage des jeunes dans le prochain chapitre (*cf.* ch. 3).

Comme nous venons de le voir, le *bricolage* et le *crossing* présentent deux concepts proches. On peut les délimiter en analysant si l'on se trouve au niveau grammatical dans un même code linguistique (*bricolage*) ou si l'on produit une forme linguistique hybride (*language crossing*).

2.3. Fonctions

Il est clair que le langage des jeunes fait office de langue de la rébellion et de « langue de contraste » (« *Kontrastsprache* » ; Ehmann 1992 : 26). Les adolescents le pratiquent dans le but de provoquer et de manifester leur mépris contre la langue standard (*cf.* Scherfer 2007). Ils s'en servent comme moyen d'identification à leur groupe (*ingroup*) ou milieu et s'amusent à jouer avec la langue et à transformer ce qui leur est familier ; on peut tirer la conclusion qu'ils l'utilisent de manière consciente (*cf.* Neuland 2008 : XI). Bernhard (2008 : 2392) souligne aussi qu'un tel langage exprime la cohésion de groupe et l'appartenance au *peer group* (ici synonyme de *ingroup*) et qu'il répond aux besoins ludiques et cryptologiques du langage

utilisé par les jeunes (*cf.* aussi Humenberger 2011 : 64). Une présentation plus élaborée des fonctions du langage des jeunes se trouve dans Singy (2014 : 57-76) qui ajoute à la fonction identitaire et cryptique celle d'accommodation, ainsi qu'une fonction économique et cathartique.

Dans ce qui suit, nous nous concentrerons sur le rapport entre le langage des jeunes et l'identité d'une part et le groupe de pairs d'autre part, en nous posant la question si, et de quelle manière, il présente un acte de démarcation face aux adultes et au reste de la société.

2.3.1. Langage des jeunes et la question de l'identité et de l'*ingroupness*

Les scientifiques sont nombreux à affirmer que le langage des jeunes représente essentiellement un symbole identitaire qui contribue à la démarcation et en même temps à la construction d'une identité, à la création d'une propre réalité linguistique et à l'envie de jouer avec la langue (*cf.* Kundegraber 2008 : 51 ; Bernhard 2008 : 2392 ; Humenberger 2011 : 64). Par le fait d'intégrer divers styles linguistiques dans leur parler, spécifiques à un groupe, un domaine ou un sexe et faisant éventuellement appel à des caractéristiques régionales (*cf.* ch. 3), les jeunes ont conscience qu'ils s'inscrivent ainsi dans un contexte social qui leur est propre, le « multidimensionalen Varietätenraum » (Neuland 2007 : 143). Ce besoin, d'un côté, de créer une propre identité, de l'autre, de s'identifier à un groupe générationnel, au *peer group*, « to a 'tribe' of people of the same age » (Gargiulo 2006 : 454), est satisfait à travers le langage des jeunes et son vocabulaire. Concernant la notion d'*ingroupness*, elle peut être représentée par les collègues de classe, un groupe d'amis restreint dans le voisinage ou, dans un sens plus large, par « one of the many generational movements » (Gargiulo 2006 : 454). On peut observer un fort rapport entre la manière de parler d'un jeune (« Sprachstil Jugendlicher ») et celle pratiquée en groupe (« Gruppenstil ») ; signifiant que le langage des jeunes n'est pas le résultat de performances linguistiques individuelles, mais, au contraire, se met en place à l'intérieur d'un groupe sur la base de valeurs et attitudes partagées (*cf.* Neuland 2007 : 140). Comme nous l'avons déjà constaté dans le chapitre sur le côté vulgaire de leur langage (*cf.* ch. 2.2.2.), les jeunes adaptent leurs comportements langagiers à l'interlocuteur. Le 'parler jeune' (désignation utilisée dans Singy 2008, 2014) est donc valorisé dans certains contextes, mais peut être nuisible à l'image de soi dans d'autres situations communicatives (*cf.* Singy 2014 : 63). C'est dans l'évaluation de cette manière de parler que la notion d'*ingroupness* entre en jeu.

2.3.2. Langage des jeunes – un acte linguistique de démarcation ?

Un autre composant important du ‘parler jeune’ est la fonction de démarcation (*cf.* Chovan 2006 : 136 ; Humenberger 2011 : 60). A travers les élocutions ordinaires (« ordinäre Sprechweise » ; Androutsopoulos 1998 : 17) et le recours au langage fécale (« Fäkaliensprache » ; Androutsopoulos 1998 : 417), les adolescents prennent leurs distances à l’égard de la norme sociale et linguistique dominante et symbolisent leur attitude de protestation (*cf.* Ehmann 1992 : 26). Ce faisant, ils se démarquent également d’autres groupes qui ne font pas partie de leur *ingroup*, comme les adultes, les enfants ou encore d’autres *peer groups* de leur âge (*cf.* Chovan 2006 : 135sq ; Bedijs 2012 : 32). Cette différenciation de l’Autre constitue une étape naturelle dans le développement de la personnalité et permet en même temps la construction d’une propre identité, mentionnée dans le chapitre précédent (*cf.* Bernhard 2008 : 2391).

Se pose la question, comment cet acte linguistique de démarcation est-il mis en place ? Comme l’observe Gargiulo (2006 : 446) dans l’usage de jeunes Italiens, c’est leur vocabulaire qui assure à la fois la cohésion à l’intérieur du groupe et l’opposition avec ce qui n’en fait pas partie, et qui permet la distinction avec les membres d’autres groupes. En plus, l’*ingroup* crée, à l’intérieur, ses propres normes ce qui implique la pénalisation (« Sanktionierung ») et la pression à la conformité (« Konformitätsdruck ») ; vis à vis de l’extérieur, on procède à une démarcation symbolique des autres communautés sociales en les dévaluant et en les critiquant fortement (*cf.* Chovan 2006 : 136).

Outre les langues minoritaires ou d’immigrants, les emprunts à d’autres langues (comme l’anglais) remplissent la fonction d’exclure les personnes situées à l’extérieur de l’*ingroup* (*cf.* Huemberger 2011 : 58-60). Egalement le verlan, langage des jeunes de banlieue parisienne, assure la démarcation, à travers la diversité de sa formation, et souligne l’exclusion de ceux qui ne font pas partie de l’*ingroup* :

Le plaisir de maltraiter le français officiel appris à l’école, le français des adultes, le français de la société des ‘inclus’ signifie en quelque sorte la revendication de l’exclusion à travers un langage hermétique à ceux qui sont étrangers au groupe. Avec ce langage, les jeunes placent le français de souche dans le statut d’étranger, dans le rôle de l’Autre. [...] Les jeunes mobilisent des stratégies qui consistent à affirmer une identité communautaire. Le langage fonctionne pour eux comme un refuge, un lieu de repli sur l’entre-soi. Il permet l’affirmation d’une communauté stigmatisée par les autres. (Messili/Ben Aziza 2004 : 6)

3. DIALECTES ET LANGUES REGIONALES OU MINORITAIRES COMME LANGAGE DES JEUNES

Le chapitre précédent nous a permis d'avoir une vue d'ensemble sur le langage des jeunes en général. Nous rapprocherons maintenant la façon de s'exprimer des jeunes aux dialectes et langues régionales ou minoritaires, avant d'examiner plus précisément les parallèles entre le créole et les variétés hors standard comme langage des jeunes (*cf.* ch. 4).

Nous commencerons cette section en abordant la relation entre la manière de parler des adolescents et les variétés hors standard dans leur environnement linguistique pour examiner ensuite l'intérêt des jeunes pour le dialecte et l'utilisation qu'ils en font. Nous traiterons également la situation de conflit linguistique à laquelle les adolescents se voient confronter. Enfin, nous présenterons quelques exemples (Italie, Allemagne, Suisse) où les idiomes hors standard ont trouvé une place dans la communication entre jeunes.

3.1. La relation entre le langage des jeunes et les variétés hors standard

Les jeunes n'inventent pas une nouvelle langue mais procèdent à une transformation des parlers qui sont à leur disposition. Ils sont leur propre créateur linguistique (« Sprachneuschöpfer » ; Bernhard 2008 : 2392) et prennent le langage courant et les variétés à côté du standard comme base d'une innovation linguistique qu'on appelle 'langage des jeunes'. Androutsopoulos (1998 : 587) affirme que la « Primärvarietät Jugendlicher » représente un standard conversationnel (« kolloquialer Standard ») ou une variété régionale proche du standard (« standardnahe Regionalvarietät »).

Comme le constate Radtke (2006 : 1794), les tensions qui existent entre dialecte et langue standard favorisent l'apparition de nouvelles variétés diaphasiques, non seulement dans la communication des médias (internet, texto) mais aussi dans la communication entre adolescents. De plus, le *language shift* des dialectes ou langues régionales ou minoritaires vers la langue standard, utilisé par la jeune génération, a également provoqué un autre effet : celui de préserver à l'intérieur des groupes de jeunes comme *ingroup-code* (*cf.* Gumperz 1977 : 6) des variétés qui sont de moins en moins parlées. C'est d'ailleurs ce qu'analyse Radtke (2006) dans l'utilisation du dialecte par les jeunes Italiens où le « sprachlicher Substandard » s'établit dans la communication entre jeunes (*cf.* ch. 4) :

Wie in den meisten von einer Destandardisierungsphase erfassten westeuropäischen Nationalsprachen ist seit den 80er Jahren des letzten Jhs. das Aufkommen jugendsprachlicher Elemente forciert worden [...]. In dieser international verbreiteten Konsolidierung der Generationsspezifität als Varietätendimension ist auch

für Italien die Tendenz zu erkennen, den sprachlichen Substandard neu auszubilden. Mit der Schwächung der Stigmatisierung des regionalen und sozialen Substandards wird im Gegenzug die Diaphasik neu markiert, wobei man *gergo*- und Dialektelemente aus den ‘traditionellen’ Substandardvarietäten quasi parasitär mit oft neuer Bedeutung in die Jugendsprache umschichtet. (Radkte 2006 : 1798 ; en italique dans l’original)

On pourrait expliquer cet état par les similitudes qui existent dans la communication entre adolescents et celle des minorités. L’attribut de *ingroup-code* et la démarcation face à l’Autre sont des caractéristiques à la fois des langages des jeunes et des langues minoritaires :

The tendency is for the ethnically specific, minority language to be regarded as the ‘we code’ and become associated with in-group and informal activities, while the majority language serves as the ‘they code’, associated with the more formal, stiffer and less personal out-group relations. (Gumperz 1977 : 6 ; cité dans Bedijs 2012 : 57)

Même analyse pour les langues régionales qui, tout comme le langage des jeunes, se présentent comme ‘Sprachen der Nähe’ (cf. Koch/Oesterreicher 2001) et ainsi comme *ingroup-code*, Neuland (2008 : 147) avançant l’hypothèse que les deux variétés linguistiques assument les mêmes fonctions dans le contraste à la langue standard (‘we code’ vs ‘they code’). L’observation que la langue minoritaire symbolise l’*ingroup-code* dans le groupe minoritaire nous mène à déduire que, l’usage par les jeunes, d’un idiome hors standard a un rôle similaire à l’intérieur de l’*ingroup* des adolescents. La déclaration que les jeunes s’orientent vers les variétés hors standard, comme les dialectes et les langues régionales ou minoritaires, peut être confirmée par ce que constate Androutsopoulos (2005) : « Virtually all studies on youth language demonstrate adolescence as a phase of heavy vernacular use, whereby the term ‘vernacular’ refers to phenomena on all ranges of linguistic description. » (Androutsopoulos 2005 : 1498)

3.2. Les jeunes et l’utilisation du dialecte

Nous avons vu dans un chapitre précédent (ch. 2.3.2.) que le langage des jeunes se présente, parmi ses diverses fonctions, comme un acte linguistique de démarcation. Dans la littérature, on trouve une réponse nette à la question de savoir si l’intérêt des jeunes pour les dialectes va dans cette même direction symbolisant une façon de manifester leur identité, indépendante de celle des adultes : « Some researchers emphasize adolescents’ preference for local varieties and variants » (Androutsopoulos 2005 : 1499). Androutsopoulos (2005) ajoute que dans des régions qui se trouvent sous l’influence des dialectes, les jeunes choisissent la variété à côté

du standard pour se démarquer de la manière de parler des adultes qui, elle, s'oriente davantage vers la norme linguistique. Ehmann (1992) avait déjà observé le même phénomène, à savoir que les adolescents ont recours au dialecte dans un but de démarcation et pour manifester leur rébellion : « Der Dialekt kann somit zum Ausdruck und Medium einer Protesthaltung Jugendlicher werden. » (Ehmann 1992 : 19). Cortalezzo (1995 : 585, cité dans Gargiulo 2006 : 446) confirme ce point de vue en affirmant que « the turning of young people towards dialectal expressions is well inserted in a fundamental characteristic of youth language : its alterity with respect to common language, which is, in fact, the language of adults ». Aussi pour Radtke (1993 : 214), le fait de parler la variété hors standard comme *ingroup-code* constitue « a contestation of the language of grown-ups performed through the dialect ».

Comme le constate Ehmann (1992), ce sont les adolescents, à côté des personnes âgées, qui représentent les locuteurs principaux des dialectes. Même analyse chez Androutsopoulos (1998 : 27) qui met en évidence que, dans une société, ce sont les jeunes et les vieux qui, plus souvent que la génération des adultes, utilisent la variété stigmatisée d'un idiome. Il ne faut toutefois pas oublier que le recours aux variétés hors standard nécessite tout d'abord des compétences linguistiques en celles-ci :

Auf die dialektale Basis wird im Grunde nur dann verstärkt zurückgegriffen, wenn sich im ländlichen Einzugsgebiet ein abgeschlossener Jugendjargon konstituiert [...]. Hierbei läßt sich die Wiederaufnahme des Dialekts als Opposition gegenüber dem Vordringen der Nationalsprache in anderen Altersschichten verstehen ; als Voraussetzung dafür muß jedoch noch eine bestimmte Dialektkompetenz auch unter Jugendlichen gegeben sein, was für ländliche Gegenden eher zutrifft als für Großstädte. (Radtke 1990 : 151).

De ce qui précède, il apparaît clairement que le langage des jeunes, variété sociale indépendante, assume la fonction de 'révolte' et ce à travers les changements provocateurs du comportement langagier et des normes admises qui se basent sur la langue standard (*cf.* Scherfer 2007 : 153 ; Ehmann 1992 : 70). Puisqu'il ne s'agit pas d'une coexistence sans problème entre le standard et les variétés hors standard, les jeunes se trouvent confrontés à un certain conflit linguistique ; c'est ce dont traitera la prochaine section.

3.3. Les jeunes entre le standard et le dialecte – conflit linguistique

Après avoir abordé les caractéristiques du *bricolage* et du *crossing* (*cf.* ch. 2.2.3.) que l'on peut classer selon Neuland (2008 : 151) comme « Stilmischungen », nous traiterons

maintenant l'usage des variétés à côté du standard dans la communication des jeunes. La manière de parler de la jeune génération ne constitue donc pas une variété isolée ; son langage se trouve en dialogue avec les idiomes et variétés déjà existantes – d'où la notion de contact des langues et de conflit linguistique (*cf.* Bedijs 2012 : 57). En général, comme l'explique Rindler Schjerve (2005), l'un, contact des langues, n'existe pas sans l'autre, conflit linguistique :

In der soziolinguistischen und sprachsoziologisch fundierten Kontaktlinguistik erscheint dieser Zusammenhang in den letzten Jahrzehnten maßgeblich von der Annahme geprägt, dass Sprachkontakt nicht das neutrale Nebeneinander von zwei Sprachen sondern Interaktion zwischen Sprechergruppen bedeutet, und dass Sprachkontakte v. a. in Situationen, in denen die gesellschaftliche Mehrsprachigkeit Ausdruck von Dominanzverhältnissen zwischen den sprachlich differenzierten Kollektiven ist, allgemein von Konflikt begleitet sind. (Rindler Schjerve 2005 : 45)

Il en est de même pour la langue des adolescents : par leur manière d'utiliser les variétés dialectales, les jeunes manifestent ce conflit linguistique, d'une part, comme nous l'avons vu précédemment, en se démarquant du standard et de la langue des adultes et aussi, d'autre part, en utilisant plus ou moins abondamment des composants du dialecte local. Ainsi, les recherches sur le langage des jeunes présentent, comme l'analyse Werlen (2004 : 445), un point de rencontre entre la sociolinguistique et la dialectologie.

3.4. Illustrations : le dialecte comme langage des jeunes

Malgré notre choix limité – il existent bien d'autres exemples dans le monde – les illustrations suivantes servent à souligner l'idée d'une variété hors standard comme manière de s'exprimer des jeunes.

Le composant d'identité et de démarcation qui est incarné par les langues régionales ou minoritaires, joue un rôle décisif dans les choix linguistiques des jeunes noirs aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. Ceux-ci s'approprient le « talking Jamaican » (Romaine 1984 : 188) comme symbole de l'identité noire ; cette variété se voit attribuée le *covert prestige* à l'intérieur du groupe des jeunes tout en étant stigmatisée dans la société. Un autre exemple expose la sociolinguistique catalane, à l'intérieur de laquelle la promotion du catalan dans la jeune génération fait même partie de la politique linguistique, étant « one of the priority objectives of the 2005-2006 Action Plan of the Secretariat of Linguistic Policy » (Pujolar 2008 : 1). Dans le contexte africain, Miller (2004 : 70) remarque que, par l'utilisation des dialectes, « ces parlars jeunes africains se construiraient dans une éthique de la rébellion, de la provocation et de la transgression ».

Les sous-chapitres qui suivent illustreront certains usages d'idiomes hors standard par les jeunes. Ainsi, nous examinerons l'usage dialectal de la jeune génération dans le sud de l'Italie comme expression de leur identité et comme démarcation contre la langue des adultes (*cf.* Radtke 1990 ; Gargiulo 2006) ; ensuite, nous aborderons les études faites en Allemagne où les adolescents préféreraient la variété régionale vis-à-vis de l'allemand standard (*cf.* Ehmann 1992) pour traiter finalement la situation des langues hors standard (Hochdeutsch *vs* Schweizerdeutsch) en Suisse. On peut s'interroger si les mêmes processus se reproduisent dans l'usage du créole par les jeunes martiniquais ; c'est ce que nous verrons plus précisément dans le prochain chapitre ainsi que dans la partie analytique.

3.4.1. Dialecte et standard en Italie

« Bei allen Bemühungen zur Durchsetzung der Nationalsprache in den letzten hundertzwanzig Jahren ist den Dialekten eine vergleichsweise nachhaltig wirkende Vitalität einzuräumen, die auch im jugendsprachlichen Bereich nicht halt macht. » (Radtke 1990 : 151) Radtke (1990) analyse et résume ainsi le comportement langagier des jeunes en Italie qui ont donc clairement recours aux variétés hors standard ; c'est ce que retient également Bernhard (2008 : 2399). En général, ces variétés qui existent à côté de l'italien prennent les fonctions de langage courant et de moyen de communication en famille ; elles assument le rôle de 'Sprache der Nähe' comme nous l'avons déjà vu pour les langues minoritaires. Radtke (1990 : 164) parle même d'une séparation en variété haute et variété basse qui caractériserait la diglossie de l'Italie du Sud. Dans ces conditions linguistiques, selon Gargiulo (2006 : 450), les jeunes Italiens parleraient le dialecte de manière consciente dans le but de manifester leur propre identité.

3.4.2. Dialecte et standard en Allemagne

Les régions marquées par la présence du dialecte dans le Sud de l'Allemagne permettent aussi d'avancer l'hypothèse que le langage des jeunes symbolise un nouvel espace de maintien pour les dialectes :

In eher noch traditionell dialektgeprägten (ländlichen) Regionen nimmt die jeweilige Heimatmundart in der sprachlich-kommunikativen Tätigkeit Jugendlicher die Funktion einer Jugendsprache ein, da die Erwachsenen meist eine regionale oder der Hochsprache nähere Umgangssprache bevorzugen – 'Dialekt als Jugendsprache' und 'alternative' Ausdrucksform! (Ehmann 1992 : 22)

Selon Ehmann (1992 : 24), le recours à la variété hors standard se présente comme réaction de dépit contre la langue de l'école, de l'administration, des adultes et de la politique. Il appelle cette observation « 'Regionalismus' als Protestmedium » (cf. ch. 4.2.4.) ; ainsi la boucle est bouclée en revenant à la constatation que le dialecte s'établit, d'un côté, comme moyen d'identification des groupes régionaux et sociaux et, de l'autre, comme manière d'expression de ceux-ci.

3.4.3. Dialecte et standard en Suisse alémanique

Werlen (2004) s'exprime au sujet du langage des jeunes en Suisse alémanique et souligne une différence décisive par rapport à la situation en Allemagne : « Hierin liegt das im Vergleich zur bundesdeutschen Situation erste entscheidende Spezifikum : Jugendsprache ist dialektale Sprache, und Deutschschweizer Jugendliche verfügen über die (ganze?) Breite altersangemessener dialektaler Kompetenz. » (Werlen 2004 : 449) Cette observation lui permet de tirer deux conclusions :

- (1) Le langage des jeunes en Suisse alémanique correspond au langage dialectal.
- (2) Les jeunes Suisses allemands ont des compétences dialectales et celles-ci font partie de leur manière de s'exprimer en tant qu'adolescents.

Notons ici, que les enquêtes de Werlen (2004) ont été effectuées auprès de jeunes qui indiquent avoir le dialecte de la Suisse alémanique comme langue maternelle ; ceci ne serait pas le cas pour les jeunes en Martinique et leur usage du créole, suite au *language shift* du créole au français comme L1.

Nous venons d'exposer quelques cas de relations entre langage de jeunes et langues hors standard dans l'environnement linguistique des adolescents. Si l'on compare ces situations, à caractère exemplaire, à celle de la Martinique, certaines interrogations s'imposent :

- (1) Le langage des jeunes en Martinique correspond-il au créole ?
- (2) Les jeunes martiniquais disposent-ils de suffisamment de compétences en créole pour pouvoir s'exprimer valablement en tant qu'adolescents ?

C'est au cours de la prochaine section, et plus précisément dans la partie analytique que nous essayerons de répondre, entre autres, à ces questions.

4. PARALLELES : LE CREOLE COMME LANGAGE DES JEUNES ?

Nous revenons dans ce chapitre sur ce que nous avons déjà abordé dans la section 1.4.3. concernant l'usage du créole par les jeunes martiniquais. Rappelons que malgré le *language shift* du créole au français comme L1, par suite du prestige 'ouvert' de ce dernier, le créole reste bien implanté dans la société martiniquaise et est toujours acquis, si ce n'est qu'au cours de l'adolescence (cf. Reutner 2005, Pustka 2006, Bernabé 2009, Seiler 2012). Cet état linguistique laisse supposer que le créole joue un rôle important dans la communication de groupe pour les jeunes et qu'il fonctionne comme langue de la rébellion (cf. Pustka 2015 concernant la Guadeloupe). A cela s'ajoute que son usage présente des caractéristiques universelles propres aux langages des jeunes dont la vulgarité, le jeu avec des expressions étrangères (*bricolage*), l'*ingroupness* ou l'identité (cf. ch. 2.2. et 2.3.)

Dans ce qui suit, nous traiterons l'état de la recherche tel qu'il se présente dans la littérature scientifique (cf. Reutner 2005, Seiler 2012, Pustka 2015 pour la Guadeloupe, Bellonie à paraître). Les résultats de nos propres questionnaires et interviews suivront dans la grande partie d'analyse (ch. 6.1.). Le fait de s'occuper d'abord de la situation actuelle présentée par les scientifiques s'impose comme étape nécessaire et point de départ de nos réflexions et hypothèses (ch. 5.1.) ainsi que de nos enquêtes.

4.1. Créole et langage des jeunes comme *Substandardsprache*

En ce qui concerne la catégorie linguistique de la manière de parler des jeunes (cf. ch. 2.1.1.), les scientifiques ne donnent pas de réponse claire et simple. En revanche, ils se rejoignent sur le point qu'il s'agit d'un domaine linguistique en dessous du standard (« Substandardbereich ») : « Jugendsprache wird als Beispiel für die Herausbildung von neuen Varietäten im *Substandardbereich* der Einzelsprache herangezogen und auch ansonsten als Teil des einzelsprachlichen *Substandards* definiert und thematisiert. » (Androutsopoulos 1998 : 16 ; mise en italique par JM). Neuland (2007 : 136) parle d'un « *substandardsprachlichen Kontinuum* », c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'opposition claire entre la langue standard et le dialecte ; il s'agit d'une transition tenant compte de la proximité de l'une à l'autre, dans le sens d'une différenciation progressive entre « Standardnähe » et « Dialektnähe ». D'autant que les variétés en dessous du standard se développent en se basant sur les dialectes :

In der neueren Forschung kennt der Substandardbegriff zwei, teilweise konkurrierende Auffassungen. Die erste legt den Schwerpunkt auf die *regionale Dimension der Variabilität* und befaßt sich mit neu aufkommenden Varietäten zwischen Dialekt und Standard. Die ‚neuen Substandards‘ (Bellmann 1983) haben zum einen regional eingeschränkte Geltung, sie entwickeln sich zum anderen (zumindest partiell) auf der Basis von dialektalen Elementen heraus. (Androutsopoulos 1998 : 13 ; mise en italique par JM)

Avant d’appliquer cette notion au créole, clarifions d’abord : qu’est-ce qu’on comprend par *Substandard* ? Neuland (2007 : 136) propose de le définir « als Oberbegriff für den sprechsprachlichen Gesamtbereich unterhalb der gesprochenen Standardsprache im umgangssprachlichen Kontinuum ». Androutsopoulos (1998) y ajoute :

Die ‘prototypische’ Substandardvarietät ist eine stigmatisierte Varietät. Gegenüber der Standardvarietät, die in der Schule und auch als Fremdsprache unterrichtet wird und von den Merkmalen des Prestige, des maximalen Geltungsradius, der Verbindlichkeit, Sanktionierung und Kodifizierung ausgezeichnet ist, stellen Substandardvarietäten die ‘nicht-exemplarischen Ausprägungen’ der historischen Einzelsprache dar. (Androutsopoulos 1998 : 13)

Ce qui précède justifie un rapprochement du créole au langage des jeunes en tant que *Substandardsprache*. D’une manière générale, les critères mentionnés par Androutsopoulos (1998 : 13), en opposition à la langue standard, décrivent, à la fois, la situation linguistique du créole à la Martinique et la façon de s’exprimer des adolescents : pas de prestige ouvert, stigmatisé, utilisation limitée aux locuteurs et certaines situations de communication, pas de norme linguistique (grammaire, orthographe) et pas de cours à l’école⁷. Le domaine linguistique en dessous du standard indique donc la proximité communicative (‘Sprache der Nähe’), l’*ingroupness*, et se limite pour la plupart du temps à l’oral (cf. Androutsopoulos 1998 : 14). Ainsi le créole, qualifié de *Substandardsprache*, entrant comme tel dans la fonction de langage des jeunes, rend tout à fait plausible l’hypothèse de base de nos enquêtes.

4.2. Créole et langage des jeunes – les mêmes caractéristiques

L’analyse de ces deux variétés (le créole et le langage des jeunes) comme *Substandardsprache* n’est pas leur seul point commun. Parmi les autres parallèles, on peut citer la vulgarité (cf. Neuland 2008 : 148 ; Pustka 2015 : 391sq pour la Guadeloupe), les phénomènes de contact des langues comme le *crossing* et le *bricolage* (typiques dans les expressions des jeunes) ou le *code switching* (phénomène universel ayant diverses raisons et

⁷ Selon l’article 21 de la *Loi Savary* (1984) l’enseignement de la langue régionale est autorisé par la loi, mais ce ne sont que peu d’élèves martiniquais qui profitent de cette offre : « Malgré ces possibilités, les parents préférèrent de loin l’anglais au créole. » (Leclerc 2016)

fonctions) (cf. Pustka à paraître pour la situation linguistique à la Guadeloupe), l'*ingroupness* (cf. Wiese 2012) et la constitution d'une identité (cf. Ehmann 1992 ; Gargiulo 2006).

4.2.1. Fonctions pragmatiques : blaguer et jurer

Nous avons déjà constaté que malgré la stigmatisation du créole dans la société martiniquaise, société postcoloniale (cf. ch. 1.1.1.), le statut officiel et le prestige 'ouvert' du français, la variété hors standard continue à être utilisée par la jeune génération. L'utilisation (« Sprachgebrauch ») et l'évolution d'un idiome (« Sprachwandel ») ne dépendent, dans ce cas, pas exclusivement du statut et du prestige de la langue officielle. Neuland (2007) a observé cette réévaluation d'une langue régionale et la classe dans la thèse de « renaissance des dialectes » :

Andererseits scheinen Sprachgebrauch und Sprachwandel eben nicht allein dem Standard und seinem Prestige zu folgen. [...] Weitere Bestätigungen eines 'heimlichen Prestiges' des Substandards, das sich gegenüber dem Prestige des Standards konträr verhält, liefert insbesondere auch die zunehmende Verwendung von Regionalsprachen, wie sie unter der These der 'Dialekt-Renaissance' in der Öffentlichkeit bekannt geworden ist. (Neuland 2007 : 145sq)

Il est aisé de supposer que les locuteurs de la *Substandardsprache*, les jeunes martiniquais parlant créole comme *ingroup-code*, attribuent, à leur manière de s'exprimer à l'intérieur du groupe, le *covert prestige* de cette langue, alors qu'elle porte l'*overt stigma* dans le reste de la société (cf. Romaine 1984 : 123sq). C'est exactement ce qui s'est passé dans l'utilisation du *Kiezdeutsch* comme langage des jeunes :

Denn die sprachliche Wirklichkeit von Kiezdeutsch, seine grammatische Innovationsleistung und seine systematische Einbettung ins Deutsche ist nur die eine Seite. Die andere Seite ist die gesellschaftliche Bewertung dieses neuen Dialekts, die oft äußerst negativ ausfällt. Diese soziale Abwertung teilt Kiezdeutsch grundsätzlich mit anderen Dialekten. (Wiese 2012 : 18)

Androutsopoulos (1998 : 28) confirme que la préférence des jeunes pour la variété stigmatisée tire son origine du *covert prestige* de cette dernière.

Si nous parlons de langage des jeunes et de *ingroup-code*, il faut bien garder en tête que nous ne parlons pas d'une utilisation courante du créole ; les adolescents martiniquais n'ont recours à cette variété que pour exprimer un nombre limité de fonctions, pour blaguer, jurer, dénigrer ou se disputer. C'est ce que Pustka (2015) retient dans l'utilisation du créole à la Guadeloupe :

Même si le créole perd sa fonction communicative chez les Grands-Blancs [appelé *Béké* en Martinique ; note JM] – comme chez les Noirs –, il garde jusqu’à maintenant sa fonction stylistique et pragmatique. On l’utilise effectivement pour blaguer et pour jurer, comme en témoignent nos locuteurs [...]. Dans ces contextes de la blague et du juron, on admet généralement la vulgarité, et donc aussi la langue ou variété à prestige bas ou, pour être plus précis, à prestige ‘couvert’ selon Labov ([1966] 2006 : 402) et Trudgill 1972. (Pustka 2015 : 391)

Cette utilisation du créole pour exprimer certaines fonctions pragmatiques, rappelle le phénomène du *crossing*, connu du langage des jeunes (cf. Wiese 2012 ; Pustka 2015 : 392). En effet, ce qui revient à plusieurs reprises dans les entretiens menés par Seiler (2012), c’est l’utilisation du créole liée aux injures et aux disputes : « Auch sie [personne interviewée] verweist auf die Notwendigkeit des Kreolischen für die Kommunikation mit den Alten, spricht aber auch seine Bedeutung für die jüngere Generation an, speziell [sic !] für das Verständnis von Beleidigungen. » (Seiler 2012 : 234)

4.2.2. Vulgarité

L’attribut de « vulgaire » par rapport à l’utilisation du créole revient à plusieurs reprises dans les recherches effectuées jusqu’à maintenant. C’est André (1987) qui remarque que « d’une manière générale, le créole est marqué au sceau du ‘vulgaire’, voire du ‘malpropre’ (*malélivé*). Cette qualification touche la langue dans son ensemble, indépendamment de la nature des énoncés, et l’oppose au français, langue du ‘respectable’ » (André 1987 : 64). Même analyse dans Térosier (2016) qui retient, dans ses interviews qualitatives, la description de « brusque » et de « mal vu » pour la langue créole. D’après deux informateurs, s’opposant à l’introduction du créole à l’école, cet idiome ferait « sauvage ou souvent vulgaire » (cité dans Térosier 2016 : 229) ; même observation dans Pustka (à paraître) : « le créole est pour sa part associé à la vulgarité. »

Térosier (2016) continue en analysant que ces représentations du créole empêcheraient que les jeunes s’adressent dans cette langue aux aînés, comme l’affirme un interviewé : « *certains adultes prenne[nt] mal que l’on parle créole pour eux [sic]* ». (cité dans Térosier 2016 : 229) Concernant la question de respect, Wiese (2012 : 116) cite un jeune Berlinoïse qui a aussi du mal à parler *Kiezdeutsch* avec son père. Dans le contexte des Antilles, Reutner (2005 : 146) constate que les enfants martiniquais parlent plutôt français avec leurs parents pour ne pas manquer de respect ; à l’extérieur du milieu familial, entre eux, ils s’expriment pourtant en créole. Nous reviendrons sur la question du respect dans la communication avec les parents dans le ch. 6.2.2.1.

Reutner (2005) ajoute à la notion de vulgarité celle de ‘langue tabou’ :

Insgesamt wurden 82% der Befragten (Gruppe 4-6) bereits von den erziehenden Bezugspersonen in beiden Sprachen angesprochen, wobei dem Französischen meist der Vorzug gegeben wurde, während Kreolisch häufig bei Verboten, negativer Kritik und Vorwürfen intervenierte und von vielen Kindern selbst nicht verwendet werden durfte. (Reutner 2005 : 148)

4.2.3. *Bricolage et crossing*

Comme nous l'avons déjà mentionné dans le chapitre 4.2.1., le fait d'utiliser le créole pour blaguer ou jurer peut être analysé comme *crossing* et ainsi comme caractéristique de la communication entre jeunes. Pustka (2015 : 392 concernant la Guadeloupe) souligne que ce « crossing stylistique » ne nécessite pas de compétence courante du créole ; son acquisition au cours de l'adolescence suffit entièrement.

C'est Hewitt (1982 ; cité dans Androutsopoulos 2005 : 1501) qui observe pour la première fois l'utilisation du créole par les jeunes blancs au Royaume Uni. Rampton approfondit ses recherches en étudiant le « language crossing » de ces adolescents, c'est-à-dire leur usage de « pieces of languages that 'belong' to peers of a different ethnic origin (Creole, Panjabi and stylized Asian English). » (Androutsopoulos 2005 : 1501 ; cf. aussi Wiese 2012 : 111) Les jeunes dans d'autres régions où des langues romanes sont parlées, comme la Catalogne, la Galice, le Tyrol du Sud, le Pays basque et jusqu'à un certain degré aussi la Sardaigne, ont divers idiomes à disposition pour réaliser non seulement le *code switching*, mais aussi les techniques du *bricolage* et du *crossing*, caractéristiques du langage des jeunes (cf. Bernhard 2008 : 2395).

4.2.4. *Ingroupness*

Il semble clair que la manière de s'exprimer des jeunes se forge à l'intérieur de leur groupe ; Neuland (2008 : 71) parle aussi de « Gruppenstile » qui présupposent les mêmes valeurs et attitudes dans le *peer group*. C'est l'évaluation positive d'une variété hors standard qui établit l'ainsi dit *ingroupness* ; toutefois, les locuteurs sont conscients du prestige 'couvert' de leur manière de s'exprimer et savent qu'il y a une norme linguistique, une langue standard, qui représente le prestige 'ouvert' dans le reste de la société (cf. Scherfer 2007 : 152).

Chez Bernabé (2009) ressort clairement l'importance de la notion de groupe de pairs dans l'acquisition du créole dans le contexte actuel de la Martinique. Le modèle linguistique pour les enfants est le français qui est aussi leur langue maternelle, tandis que le créole est considéré comme « vulgaire ou comme obstacle à une bonne compétence en français »

(Bernabé 2009 : 100). Cet état ne veut tout de même pas dire que le créole est en voie de disparition dans l'ensemble linguistique de l'île :

Si le créole est proscrit à la maison, la question se pose alors de savoir comment les enfants [...] acquièrent la compétence du créole, puis que [sic !] tout francophone des pays créoles est aussi (sauf cas des locuteurs en position extra-ordonnée) un créolophone. En fait, ces enfants-là acquièrent le créole dans ce qu'on appelle les '**groupes de pairs**' (expressions très utilisée par le sociolinguiste Labov sous la forme anglaise de '**peers [sic !] groups**'). Ces groupes de pairs revêtent une importance capitale. (Bernabé 2009 : 100 ; en gras dans l'original)

Par ce que nous venons de voir, l'importance du *peer group* peut être retenue dans le langage des jeunes à la Martinique.

4.2.5. Identité

L'importance du créole à l'intérieur des groupes de jeunes est également liée à la part d'identité que cet idiome représente pour eux. Sa valeur identitaire peut être confirmée dans plusieurs enquêtes où il assume une sorte de « code de revendication » ou symbolise « le 972 » (code départemental de la Martinique) en référence au 93 (département de la Seine-St-Denis en banlieue parisienne) (*cf.* Maïga 2007 : 15 ; concernant sa fonction identitaire *cf.* aussi Van Berten 2004 : 117 ou Térosier 2016 : 229).

Selon Zimmermann (2003 : 42), il s'agit dans la constitution des langages des jeunes d'un « *glokalen Phänomen* », c'est-à-dire d'une tendance universelle (« global ») qui se manifeste de manière locale ou bien spécifique aux langues dans le contexte – d'où le fait de parler créole en tant que jeune à la Martinique. Si l'on adapte l'idée du phénomène *glocal* au contexte des Antilles, la mise en place d'une autre manière de s'exprimer de la part des adolescents (phénomène mondial) peut être observée et sa dimension locale se présente par l'utilisation du créole.

4.3. Créole – fonction comme langage des jeunes ?

Les déclarations suivantes par rapport aux pratiques linguistiques des jeunes proviennent des interviews semi-structurées effectuées par Reutner (2005) dans ses recherches sur la langue et l'identité dans la société postcoloniale des Antilles :

(1) C'est vrai que les personnes âgées parlent beaucoup le créole, mais les enfants parlent beaucoup créole aussi, plus que le français. (Reutner 2005 : 166)

(2) Les jeunes parlent le créole surtout entre eux, mais les personnes âgées parlent le créole même dans les administrations. (Reutner 2005 : 166)

(3) Maintenant, tu vas dans les collèges, les jeunes parlent le créole entre eux. (Reutner 2005 : 166)

Concernant l'usage du créole dans la jeune génération par rapport à celui des personnes âgées, il faut aussi s'interroger sur la qualité du créole. Ce qui ressort des interviews dans Seiler (2012), c'est qu'il ne peut pas s'agir du même créole : « Interessant ist die Bemerkung Adriens, der sich zum Mischcharakter des gegenwärtigen von den Jugendlichen gesprochenen Kreolisch äußert, das sich von dem 'authentischen' Kreolisch seiner Jugend unterscheidet » (Seiler 2012 : 207) ; ce point renvoie au chapitre 1.2.3. et aux compétences dans cet idiome. En général, la présence du créole chez les adolescents a été observée et confirmée dans des études effectuées récemment en Guadeloupe :

Vu ce refus du créole par les parents, il n'est pas surprenant que les jeunes Guadeloupéens s'approprient la vulgarité que véhicule la langue minoritaire pour en faire la langue de leur rébellion. La langue interdite dans l'enfance devient langue de l'adolescence, surtout chez les garçons. La L2 est donc utilisée comme langue de groupe. (Pustka 2006 : 74)

Le témoignage suivant concernant également la Guadeloupe, recueilli par Seiler (2012), présente la même description de la situation linguistique :

Moi je vois [sic !] mes enfants, qui sont en Guadeloupe, et le [sic !] petits Guadeloupéens moyens qui sont en Guadeloupe, quels qu'ils soient, ils apprennent le créole à l'adolescence. Mes enfants, ils parlaient pas créole jusqu'à 9 à 10 ans. Ils avaient un créole passif. On leur parle en créole, mais c'est pas vraiment la langue dans laquelle ils parlent. Et puis, petit à petit, surtout chez les garçons à l'adolescence, ça devient la langue des jeunes. Et là, *c'est peut-être un phénomène où le créole fonctionne comme langue de l'adolescence*, de la camaraderie du jeu, du foot-ball, de ci de ça. (Seiler 2012 : 235 ; mise en italique par JM)

Ces observations renforcent l'hypothèse du créole dans la fonction d'un langage des jeunes et amènent Pustka (2015 : 385sq), pour la Guadeloupe, et Bellonie (à paraître), pour la Martinique, à formuler : « Ce résultat invite à **creuser la question du créole en tant que langage des jeunes**. » (en gras dans l'original) C'est exactement ce développement que notre travail souhaite étudier plus précisément. Avant d'évaluer les résultats de nos interviews et questionnaires, le prochain chapitre présentera d'abord nos hypothèses et ensuite nos méthodes – en d'autres mots, notre point de départ pour nos propres recherches sur place.

5. METHODE

5.1.Hypothèses

Nous venons de présenter les recherches faites sur le créole et le français à la Martinique, sur le langage des jeunes et les parallèles entre le créole et ce phénomène linguistique mis en place par les adolescents dans leur groupe de pairs. Nous avons montré dans le chapitre précédent (ch. 4.3.) que les scientifiques ont commencé à étudier le créole martiniquais dans la fonction d'un code pour les jeunes. Le point de départ du présent mémoire et nos hypothèses se basent sur les premières enquêtes à ce sujet. Nous souhaitons approfondir les recherches en nous intéressant précisément aux pratiques linguistiques des jeunes martiniquais. Notre étude a été guidée par deux hypothèses principales :

- (1) A la Martinique, les jeunes locuteurs acquièrent le français en tant qu'enfant et le créole vers l'adolescence.
- (2) Les jeunes garçons parlent davantage le créole que les filles et les adolescents issus de milieux sociaux moins favorisés l'utilisent plus que ceux issus de milieux favorisés.

Ensuite, nous avons supposé que le créole est utilisé comme langage des jeunes à cause de

- (3) sa vulgarité et de
- (4) sa facilité à faire du *bricolage* ou du *crossing* dans le *code switching* avec le français.

Selon l'état actuel des connaissances, durant les dernières décennies, le créole a évolué de la L1 vers la langue de rébellion des jeunes (surtout des garçons en leur groupe de pairs), assumant une forte fonction identitaire (cf. Pustka 2006). Par contre, notons tout de suite qu'il faut être prudent avec la notion de l'identité concernant les questions de langage : « language would be the expression of a collective identity which in some way already comes predefined in individuals as a result of their socialization (generally associated with the territory) and which connects them (or not) with certain 'origins' » (Pujolar 2008 : 2). Il ressort de la littérature scientifique (cf. Reutner 2005 ; Bernabé 2009 ; Seiler 2012) ainsi que de nos propres observations que l'usage du créole à la Martinique ne distingue pas les jeunes des adultes ; la pratique du créole est aussi partagée par d'autres générations et ne signifie donc pas un signe de reconnaissance de la jeune génération. Dans le cas de la Suisse romande, Singy explique qu'en utilisant l'ainsi dit 'parler jeune', les adolescents souhaitent se distinguer des adultes (cf. Singy 2014 : 59). Cette observation ne s'applique pas à la réalité (socio)linguistique sur l'île où il apparaît évident que l'usage du créole va de pair avec un

sentiment d'appartenance à la société martiniquaise, indépendamment de l'âge du locuteur. Même si l'aspect identitaire ne présente pas un réel trait distinctif quant à l'utilisation du créole par les jeunes, il semble néanmoins jouer un rôle important dans leur recours à cette langue. De ce fait, notre enquête examinera également la question de l'identité et son rapport avec l'usage du créole par les adolescents martiniquais (cf. ch. 6.1.3.).

Dans la partie analytique (ch. 6.1.), nous étudierons les résultats de nos recherches pour essayer de répondre à la question qui se présente comme un fil rouge dans notre travail : Peut-on qualifier le créole de la Martinique de 'langage des jeunes' ?

5.2.Méthodologie

Les enquêtes sociolinguistiques ont pour but d'étudier le comportement des locuteurs dans certains domaines. Dans ses travaux sur la diglossie, Fishman (1965) a formulé une phrase qui le guidait dans ses recherches : « *Who speaks what language to whom and when ?* » (cité dans Riehl 2009 : 43 ; en italique dans l'original).

Pour nos enquêtes de terrain, nous avons choisi deux méthodes différentes dans le but de tester nos hypothèses en répondant également aux critères posés par Fishman. En suivant Neuland (2008 : 47) selon laquelle les recherches sur le langage des jeunes se caractérisent par une diversité de méthodes, nous avons eu recours aux méthodes suivantes : qualitative, en forme d'une interview semi-structurée, et quantitative, par un questionnaire standardisé (cf. Diekmann 2016 : 437). Les enquêtes ont été effectuées pendant un semestre d'ERASMUS (janvier à juin 2017) à l'Université des Antilles (campus Schoelcher).

Avant d'exposer nos méthodes, nous préciserons notre cible de recherche. Nous discuterons aussi des points forts et des points faibles de notre méthodologie et de notre manière de procéder lors de l'enquête.

5.2.1.Les informateurs

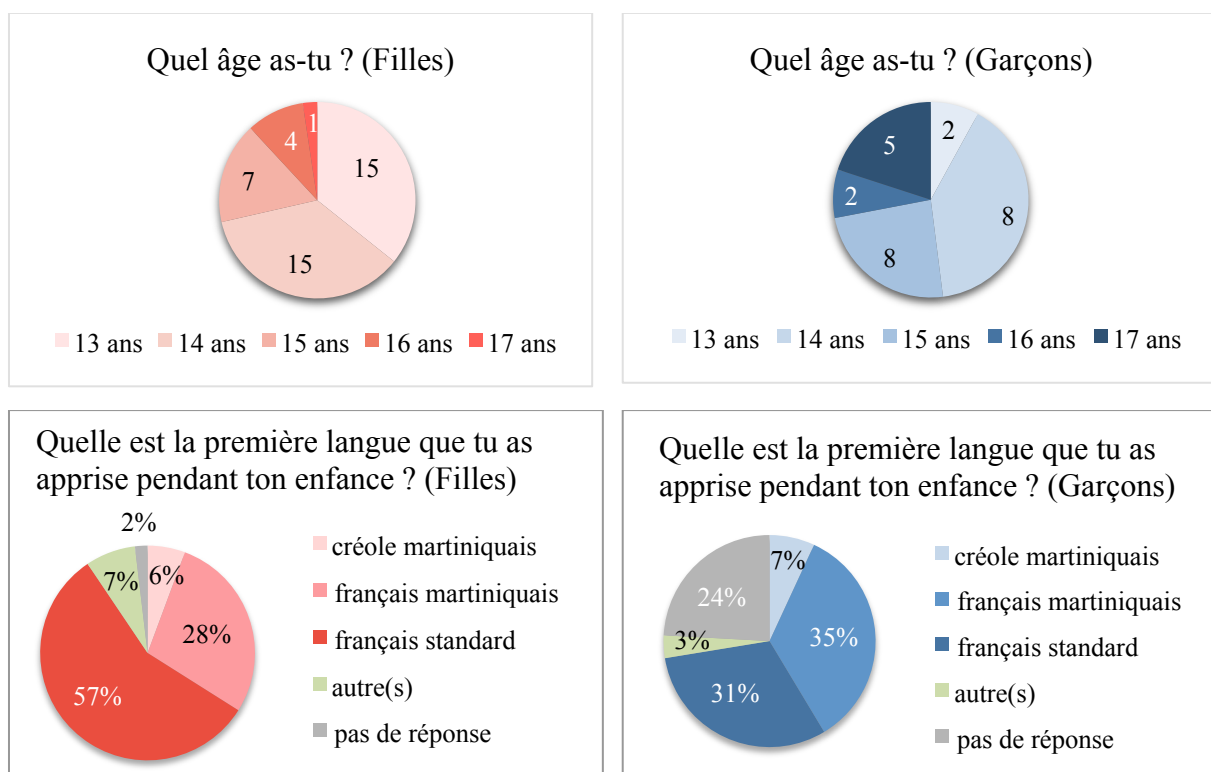
Malgré les catégories floues de 'jeunesse' et de 'langage des jeunes' (cf. Bedijs 2012), le dénominateur commun des jeunes martiniquais susceptibles de participer à notre enquête est la tranche d'âge entre 13 et 17 ans. Outre leur âge, les locuteurs ont été retenus sur la base de trois critères sociodémographiques : leurs origines – l'un des parents doit nécessairement être Antillais –, leur scolarisation en Martinique et le fait d'être en contact avec la langue créole⁸ (ce qui s'impose comme critère mais ne s'applique pas à la totalité des jeunes martiniquais, prenant en considération les Métropolitains, c'est-à-dire les gens arrivés de la France

⁸ Notons ici que par *créole* nous comprenons toujours le créole de la Martinique, sauf si indiqué autrement.

hexagonale). Ces critères s'appliquent à notre méthode qualitative tout comme à la méthode quantitative.

Vu qu'il s'agit de mineurs, nous avons sollicité et obtenu une déclaration de consentement d'un responsable (parent, professeur). Pour les interviews hors de la salle de classe, elle a été donnée par le responsable légal ; concernant les questionnaires et les interviews en classe, les professeurs étaient d'accord pour que les élèves y participent. Tous les participants ont été informés et ont marqué leur accord pour que leurs réponses soient analysées dans le cadre d'un mémoire universitaire sous forme anonyme.

Les diagrammes ci-dessous indiquent, pour les filles et les garçons qui ont participé au questionnaire, la répartition par tranche d'âge et la première langue.



Tableaux 1 et 2 : questions sociodémographiques

Les trois filles et les deux garçons qui ont cité le créole comme première langue ont également coché une deuxième langue en plus, ce qui confirme l'observation qu'il n'y a pas de jeune monolingue en créole. Observation également valable dans les cas indiquant une autre langue que le français ou le créole : l'anglais (trois filles, un garçon) et l'espagnol (une fille) s'ajoutent au français comme langue première pour ces personnes.

5.2.2. Enquête qualitative – l'interview

La Martinique étant une société postcoloniale, les enquêtes linguistiques sont un sujet délicat pour les locuteurs, surtout s'il s'agit d'une fille blanche de l'Europe qui s'y intéresse.

Au début de notre séjour, au mois de février 2017, nous avons effectué des pré-enquêtes qui nous ont donné une idée d'ensemble sur la situation linguistique. Ces pré-enquêtes se sont déroulées lors de deux interviews de groupe dans une classe de première au Lycée Acajou II. La personne de contact était Madame Saint-Louis, professeur de créole (dans cette classe ainsi qu'à l'université) et qui travaille elle-même sur les questions du créole à la Martinique (*cf.* Reutner 2005 :57). Il s'agissait d'interviews semi-structurées avec quatre informateurs pour les deux groupes de pairs, à savoir filles et garçons. Le côté semi-structuré permet aux hypothèses, formulées au préalable, d'être testées tout en laissant suffisamment de place pour d'autres remarques de la part des interviewés. Ce fut l'occasion de prendre de premières notes d'observation sur le terrain. Les entretiens ont duré au total 26 minutes et l'enquêtrice (JM) les a transcrits par la suite. Les questions ont fait référence au créole dans son utilisation de 'langage des jeunes' (« Pourquoi parles-tu créole ? »), à l'usage du créole selon les sexes, à la vulgarité et aux mélanges linguistiques entre le français et le créole (*bricolage, crossing*).

Les quatre entretiens individuels avec deux garçons et deux filles ont eu lieu au mois de mai. Les locuteurs ont été recrutés selon le principe de la boule de neige dans le réseau amical de l'enquêtrice. Dans le souci de garantir l'anonymat, nous avons codé leur nom : les lettres majuscules 'F' et 'G' signifient 'fille' et 'garçon' ; le chiffre indique l'âge des locuteurs et pour les entretiens de groupe le nombre de participants (1-4).

Code	Age	Sexe	École/quartier	Date de l'entretien	Durée de l'entretien
F1-4	15-16 ans	F	Lycée Acajou II	Février 2017	15 minutes
G1-4	15-17 ans	M	Lycée Acajou II	Février 2017	11 minutes
F13	13 ans	F	Case-Pilote	Mai 2017	10 minutes
F17	17 ans	F	Schoelcher	Mai 2017	15 minutes
G16	16 ans	M	Volga Plage	Mai 2017	20 minutes
G17	17 ans	M	Séminaire Collège	Mai 2017	90 minutes

Tableau 3 : description des locuteurs interviewés

Les rencontres se sont faites dans la salle de classe pour les entretiens de groupe (pré-enquête) et dans un lieu neutre pour les interviews individuelles. Les entretiens ont été orientés par le questionnaire, toujours de manière semi-structurée pour éviter de limiter les réponses. De 10 à 90 minutes par interview, le corpus total représente 2 heures et 41 minutes. Il va sans dire que les locuteurs savaient qu'ils étaient enregistrés.

Dans ce travail, les extraits transcrits serviront à souligner, commenter ou justifier nos hypothèses et conclusions.

5.2.3. Enquête quantitative – le questionnaire

Suite à l'évaluation de la transcription des pré-enquêtes, nous avons élaboré notre questionnaire, inséré à la fin de ce chapitre. Les questions se structurent dans les blocs thématiques suivants :

- 1) L'apprentissage du créole
- 2) Le créole dans la musique
- 3) L'utilisation du créole et du français dans les différents groupes d'âge
- 4) Les expressions créoles et les gros mots
- 5) Le langage des jeunes à la Martinique, faisant la différence entre la pratique des filles et des garçons
- 6) Les contextes d'utilisation des différentes langues et les choix linguistiques
- 7) Représentation des langues

Au total, le questionnaire se compose de 10 questions. A la fin, nous avons demandé quelques renseignements sociodémographiques concernant les informateurs : le sexe, l'âge, le lieu de naissance et le quartier, l'origine et la profession des parents, la première langue apprise pendant l'enfance, ceci en vue de mieux traiter les questionnaires et de les classer de manière structurée.

Comme l'explique Diekmann (2016 : 479), la formulation des questions et des catégories de réponses sont des aspects décisifs pour la réussite d'une enquête. Nous avons utilisé, d'un côté, des questions fermées ainsi qu'à choix multiple, facilitant la comparabilité et la vérification quantitative de nos hypothèses ; de l'autre, les questions ouvertes qui laissent place à une nouvelle exploitation.

Après l'enquête par questionnaire, les réponses ont été transcrites et évaluées sous forme de diagramme dans le programme *Excel*. Dans la partie analytique, nous décrirons nos données quantitatives et qualitatives en les comparant à nos hypothèses (*cf.* Diekmann 2016 : 704).

En ce qui concerne la représentativité et la valeur statistique des résultats, nous nous joignons à ce que constate Van Berten (2004 : 120) dans ses recherches sur la place du créole dans l'enseignement en Guadeloupe : « Les résultats de cette première enquête ne reposent que sur un nombre restreint d'enseignants et d'élèves et n'ont pas de réelle valeur statistique, mais signalent des tendances qui demandent à être confirmées. » Nous comprenons nos enquêtes

comme une étape complémentaire dans l'exploitation d'un sujet complexe qu'est la question du langage des jeunes et son lien avec le créole à la Martinique. Nos résultats provisoires nécessitent d'autres recherches pour essayer d'apporter des réponses définitives.

Avant d'établir le questionnaire dans sa version définitive, un professeur de l'université des Antilles qui a travaillé dans le domaine de la créolistique, l'a commenté et nous a donné des conseils importants. Ensuite, nous avons contrôlé sa compréhensibilité dans une 'enquête pilote' (« Pretest » dans Diekmann 2016 : 485), effectuée dans le cadre d'un cours de sociolinguistique, par une sortie sur le terrain dans le quartier Terres Sainville à Fort-de-France. Cela nous a permis d'adapter notre questionnaire, d'enlever certaines questions et d'en formuler d'autres plus précises. Suite à ces dernières modifications, nous avons imprimé 100 questionnaires destinés aux jeunes filles et garçons martiniquais âgés de 13 à 17 ans.

Au début du mois de mai, nous avons distribué nos premiers questionnaires, destinés aux filles, à deux professeurs du Lycée Saint Joseph de Cluny (appelé aussi Couvent) ; il s'agit d'un établissement scolaire privé que nous présenterons plus précisément dans la partie discussion (*cf.* ch. 6.2.2.). Les garçons ayant participé à notre enquête ont visité le Lycée Acajou II et la Maison Familiale Rurale (Morne-Rouge)⁹.

Nous avons recueilli nos derniers questionnaires au mois de juin. Au final, 67 jeunes ont participé à notre enquête ; nos analyses se basent sur 42 questionnaires remplis par les filles et 25 questionnaires par les garçons. Nous notons ici que le pourcentage de retour chez les garçons (50%) a été considérablement plus faible que celui des filles ; en général, elles ont répondu plus soigneusement aux questions que leurs camarades masculins. C'est ce qui nous amène à discuter de notre méthodologie dans le prochain chapitre.

⁹ Sans l'aide des personnes de contact – Madame Theissen et Madame Rouvel pour le Lycée Saint Joseph de Cluny (appelé aussi Couvent), Madame Saint-Louis pour le Lycée Acajou II et Monsieur Lecurieux-Lafayette pour la MFR – le bon déroulement des recherches aurait été impossible. Nous tenons à les remercier pour leur engagement et soutien.

Questionnaire sur les pratiques langagières des jeunes à la Martinique

Enquêtrice : Julia Müller (dans le cadre de son mémoire « Le créole des jeunes : une enquête exploratoire en Martinique »)

Important : il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, seul ton avis personnel compte. Toutes les réponses seront traitées de façon anonyme.

1. Parles-tu créole ?

☐ Non ☐ Je le comprends, mais ne le parle pas. ☐ Oui

2. Si tu comprends ou parles le créole, ...

a) ...depuis quel âge le comprends-tu ? _____ ans

b) ... depuis quel âge le parles-tu ? _____ ans

c) ... où l'as-tu appris ?

☐ à la maison ☐ à l'école
☐ dans la rue ☐ en écoutant de la musique
☐ autre (à préciser) : _____

d) ... avec qui l'as-tu appris ?

☐ avec mes parents ☐ avec mes grands-parents
☐ avec un frère/une sœur ☐ avec un professeur
☐ avec mes amis ☐ autre (à préciser) : _____

3. Qui parle plutôt quelle langue ? Tu peux cocher plusieurs réponses.

	créole martiniquais	français martiniquais	français standard
à la maison/à la crèche (0 à 3 ans)	☐	☐	☐
à l'école maternelle (3 à 6 ans)	☐	☐	☐
à l'école primaire (6 à 11 ans)	☐	☐	☐
au collège (11 à 15 ans)	☐	☐	☐
au lycée (15 à 18 ans)	☐	☐	☐
à l'université (18 à 23 ans)	☐	☐	☐
dans la vie professionnelle (23 à 65 ans)	☐	☐	☐
à la retraite (à partir de 65 ans)	☐	☐	☐

4. Connais-tu des groupes de musique, chanteurs, rappeurs qui...

a) ...chantent en créole ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, lesquels ?

b) ... mélangent différents créoles ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, lesquels ?

c) ... mélangent le créole et le français ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, lesquels ?

5. a) Qui mélange davantage/plus le créole et le français ?

☐ les enfants ☐ les jeunes ☐ les adultes ☐ les personnes âgées

b) Quelles expressions créoles les jeunes utilisent-ils même dans un discours en français ?

p. ex. *Pa ni pwoblem*, _____

c) Peux-tu nommer des gros mots créoles que les jeunes martiniquais utilisent même dans un discours en français ?

d) Existe-t-il d'autres différences entre le créole parlé par les jeunes ou les adultes à la Martinique ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, lesquelles ?

6. a) Existe-t-il un langage des jeunes spécifique à la Martinique ?

☐ Non, le langage des jeunes est le même qu'en métropole.
☐ Non, il n'y pas de manière spécifique des jeunes à la Martinique de s'exprimer.
☐ Oui, il y a un langage des jeunes spécifique à la Martinique.

b) Si oui, quelles sont les caractéristiques du langage des jeunes à la Martinique ?

7. a) Y a-t-il une différence dans les pratiques langagières entre les filles ou les garçons ? Tu peux cocher plusieurs réponses.

☐ Les filles parlent plus créole que les garçons.
☐ Les garçons parlent plus créole que les filles.
☐ Les filles parlent plus français standard que les garçons.
☐ Les garçons parlent plus français standard que les filles.
☐ Il n'y a pas de différence dans les pratiques linguistiques entre les filles et les garçons.

b) Quelle est la différence entre la manière de parler des filles et des garçons ?

8. a) Avec qui parles-tu créole ? Tu peux cocher plusieurs réponses.

☐ avec mes parents ☐ avec mes grands-parents ☐ avec mes frères et sœurs
☐ avec mes amis ☐ avec mes professeurs ☐ autre (à préciser) : _____

b) Quelle(s) langue(s) utilises-tu dans les situations suivantes ? Tu peux cocher plusieurs réponses.

	créole martiniquais	français martiniquais	français standard	anglais	espagnol
pour rigoler ou pour me moquer	☐	☐	☐	☐	☐

pour jurer	☐	☐	☐	☐	☐
pour dénigrer ou insulter	☐	☐	☐	☐	☐
pour raconter des blagues	☐	☐	☐	☐	☐
pour draguer ou faire des compliments	☐	☐	☐	☐	☐
autres situations (à préciser) : _____	☐	☐	☐	☐	☐

9. a) Pourquoi les jeunes martiniquais utilisent-ils les langues suivantes ? Tu peux cocher plusieurs réponses.

	créole martiniquais	français martiniquais	français standard	anglais	espagnol
pour se révolter contre les adultes	☐	☐	☐	☐	☐
pour ne pas être compris par les étrangers	☐	☐	☐	☐	☐
pour se démarquer de la métropole	☐	☐	☐	☐	☐
pour manifester leur identité	☐	☐	☐	☐	☐
pour sauvegarder la culture martiniquaise	☐	☐	☐	☐	☐
pour imiter quelqu'un d'autre	☐	☐	☐	☐	☐
pour jouer avec la langue	☐	☐	☐	☐	☐
autres raisons (à préciser) : _____	☐	☐	☐	☐	☐

b) Et toi-même ? Pourquoi utilises-tu les langues suivantes ?

	créole martiniquais	français martiniquais	français standard	anglais	espagnol
pour me révolter contre les adultes	☐	☐	☐	☐	☐
pour ne pas être compris par les étrangers	☐	☐	☐	☐	☐
pour me démarquer de la métropole	☐	☐	☐	☐	☐
pour manifester mon identité	☐	☐	☐	☐	☐
pour sauvegarder la culture martiniquaise	☐	☐	☐	☐	☐
pour imiter quelqu'un d'autre	☐	☐	☐	☐	☐
pour jouer avec la langue	☐	☐	☐	☐	☐
autres raisons (à préciser) : _____	☐	☐	☐	☐	☐

10. Qu'est-ce que tu associes avec les langues suivantes ? Tu peux cocher plusieurs réponses.

	créole martiniquais	français martiniquais	français standard	anglais	espagnol
la plus belle	☐	☐	☐	☐	☐
la plus laide	☐	☐	☐	☐	☐
la plus sympathique	☐	☐	☐	☐	☐
la plus sérieuse	☐	☐	☐	☐	☐
la plus ridicule	☐	☐	☐	☐	☐
la plus vulgaire	☐	☐	☐	☐	☐
la plus correcte	☐	☐	☐	☐	☐
langue de la rébellion	☐	☐	☐	☐	☐
langue de l'identité	☐	☐	☐	☐	☐
langue de la vie quotidienne	☐	☐	☐	☐	☐
langue de la famille	☐	☐	☐	☐	☐
langue utilisée entre amis	☐	☐	☐	☐	☐

MERCI BEAUCOUP POUR TA PARTICIPATION !

Questions sur l'informateur/l'informatrice	
☐ féminin ☐ masculin	Âge : _____ ans
Lieu de naissance : _____	
Dans quel quartier habites-tu et/ou passes-tu beaucoup de temps ? _____	
Origine de la mère/du père : _____ / _____	
Profession des parents : _____ / _____	
Quelle est la première langue que tu as apprise pendant ton enfance ?	
☐ créole ☐ français martiniquais ☐ français standard ☐ autre(s) (à préciser) : _____	

5.2.4. Discussion

Abordons notre discussion méthodologique par les avantages de notre méthode et par les raisons pour lesquelles nous l'avons choisie. L'interview permet d'obtenir un maximum d'informations, ayant bien conscience que la situation d'interview n'est jamais neutre du fait de la présence de l'enquêteur et de ses réactions involontaires. Dans la forme d'entretien que nous avons préférée, à savoir l'interview semi-structurée, l'interlocuteur est guidé par les questions tout en pouvant se prononcer librement sur d'autres sujets qui lui semblent importants. Ainsi, de nouvelles pistes de réflexion peuvent s'ouvrir. En général, les recherches empiriques sur le terrain doivent remplir trois critères pour obtenir des résultats scientifiques : l'objectivité, la fiabilité, appelée « Reliabilität » chez Diekmann (2016 : 250-252), et la validité (*cf.* Diekmann 2016 : 249-261). Notre collecte des données se distingue par le recours à un mélange de méthode qualitative et quantitative afin de répondre au maximum à ces trois principes. Le critère de l'objectivité est satisfait par le questionnaire puisque la non-intervention de l'enquêteur n'influence aucunement les réponses de l'informateur. Ensuite, les questions fermées, dans l'interview ainsi que dans le questionnaire, fournissent des résultats fiables et valides, à savoir qu'une répétition de l'enquête ultérieurement avec les mêmes informateurs ne changera rien aux réponses : un jeune qui affirme avoir appris le créole avec ses parents, aura aussi appris le créole avec ses parents cinq ans plus tard, mis à part les soucis mémoriaux entraînés éventuellement par le laps de temps de cinq ans. Nous avons retravaillé notre questionnaire plusieurs fois et avons beaucoup réfléchi sur la manière dont nous posons les questions pour, justement, garantir sa validité (*cf.* Diekmann 2016 : 483*sq* sur l'ordre des questions). L'entretien semi-structuré et notre questionnaire présentent donc deux méthodes valides, fiables et, dans la mesure du possible, objectives pour examiner sur le terrain les hypothèses que nous avons formulées. Vu que les filles et les garçons ont séparément répondu aux mêmes questions dans les interviews ainsi que dans le questionnaire, nous pouvons comparer les deux groupes dans la partie analytique.

Malgré les points forts de notre méthodologie, nous nous sommes vu confrontée à plusieurs difficultés au cours de nos recherches sur place. Même s'il s'agit d'une enquête de terrain, on ne peut pas interviewer ou donner le questionnaire à n'importe qui. Nous l'avons déjà dit, les jeunes martiniquais âgés de 13 à 17 ans représentent notre cible de recherche. Cela implique que nous avons besoin d'une déclaration de consentement d'un responsable ; en plus, nous voulons garder les groupes de pairs comme cadre de l'enquête. Ces deux points font qu'il n'était pas possible de sortir dans la rue et d'interroger chaque jeune rencontré. Pour pouvoir commencer nos recherches, il a été d'abord important de faire la connaissance des

Martiniquais et de développer des contacts. Cette période peut de surcroît prendre beaucoup de temps, surtout si on est extérieur à la société antillaise. Ensuite, nous avons constaté que la richesse d'informations dans les interviews individuelles dépend du rapport (plus ou moins proche) entre l'interviewé et l'enquêteur. Nous étions plus liée à un interviewé (G17) ce qui se voit clairement dans la longueur de l'enregistrement et dans le contenu riche et varié. Grâce à l'ambiance détendue, une conversation libre s'est développée, guidée par nos questions, et a livré des déclarations intéressantes. Si le lien entre le jeune et l'enquêteur est trop formel, l'interviewé a tendance à répondre aux questions de manière également formelle de sorte qu'il est peu probable que de nouvelles pistes de réflexions apparaissent.

Un autre problème peut se poser par la maîtrise insuffisante du créole. Si l'on veut étudier le créole comme langage de jeunes, il est recommandable d'avoir quelques connaissances du créole afin de mieux comprendre les réponses. L'enquêtrice a suivi un cours de créole à l'université pour en acquérir les bases ce qui a facilité l'évaluation des questionnaires (expressions créoles, certaines insultes). En général, remarquons que l'écriture dans les questions ouvertes était parfois difficile à lire.

Ainsi, les enquêtes de terrain se sont présentées plus compliquées que prévu, expérience analogue à celle rappelée par Françoise Gadet (2017 : 18) dans son recueil *Les parlers jeunes dans l'Île-de-France multiculturelle* : « Mais il s'est avéré délicat d'enregistrer des Antillais (refus, rendez-vous manqués, dérobades de dernière minute...), malgré la proximité avec les enquêteurs. »

Enfin, malgré nos enquêtes-pilotes, un dernier aspect problématique s'est présenté par la formulation de quelques catégories dans le questionnaire (questions 9 et 10), comme en a fait la remarque notre interviewé G17 :

(1) G17 : [...] ce que j'essaie de comprendre, c'est qu'il y a plusieurs aspects à l'aspect de révolte, c'est quand nous sommes confrontés à l'adulte, donc par exemple quand tu fais t'agresser [sic !] à l'adolescent et tu te retrouves tous les trois jours à te prendre, à discuter avec ta mère ou ton père, donc à avoir des problèmes...donc dans ce sens là ? Quand il y a la confrontation ou est-ce que c'est pour se démarquer, « moi je suis pas, je suis pas comme les adultes etc., je le fais différemment etc. » ?

Les difficultés que nous avons rencontrées proviennent tout d'abord du fait de la cible de notre étude : des jeunes mineurs. Si nous avons pu comparer des groupes de pairs, la quantité d'informateurs pour les deux sexes n'est pas équilibrée (42 filles vs 25 garçons). S'ajoutent également que nous sommes extérieure à la société locale (du côté des contacts comme de la maîtrise du créole) et de l'adaptation nécessaire car, en général, on ne vit pas à la Martinique au même rythme qu'en Europe.

Tout cela sont des aspects qui, certes, ont compliqué nos recherches, mais qui ne sont pas en lien direct avec la méthode choisie. Comme nous l'avons montré, le choix d'utiliser, d'un côté, l'interview semi-structurée et de l'autre le questionnaire se justifie par les avantages pour collecter les données : informations qualitatives ainsi que quantitatives fiables, valides et objectives.

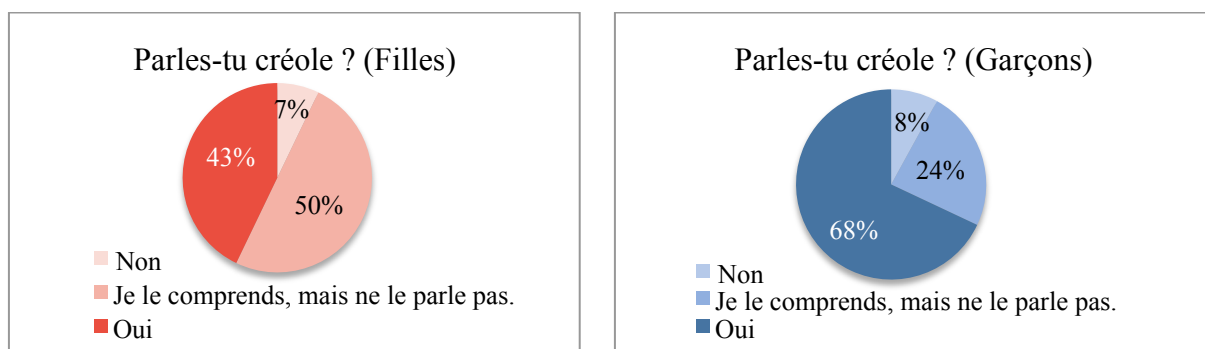
6. RESULTATS

6.1. Analyse

Dans la partie analytique, le créole ainsi que nos quatre hypothèses sont au centre de notre intérêt. Nous allons structurer l'analyse en quatre sous-chapitres au cours desquels nous éluciderons, d'étape en étape, le rapport entre les jeunes martiniquais et leur pratique du créole.

Dans un premier temps, nous traiterons le rapport entre le créole et les jeunes en abordant son apprentissage et sa pratique ce qui nous permettra d'étudier notre hypothèse (1). Ensuite, dans une courte digression de notre questionnement, nous aborderons les différences entre le créole des jeunes et celui des adultes pour examiner la question de la qualité du créole. Dans un troisième temps, nous rentrerons en détail dans les différences d'utilisation par le groupe féminin en rapport avec le groupe masculin et nous nous occuperons des associations avec les langues présentes dans le contexte de l'île. La vulgarité supposée du créole fait-elle que les filles l'utilisent moins que les garçons ? Dans un dernier temps, il s'agira de délimiter les situations ainsi que les raisons d'utilisation du créole face à la langue officielle sur l'île en nous intéressant aux cas du *bricolage* et du *crossing*.

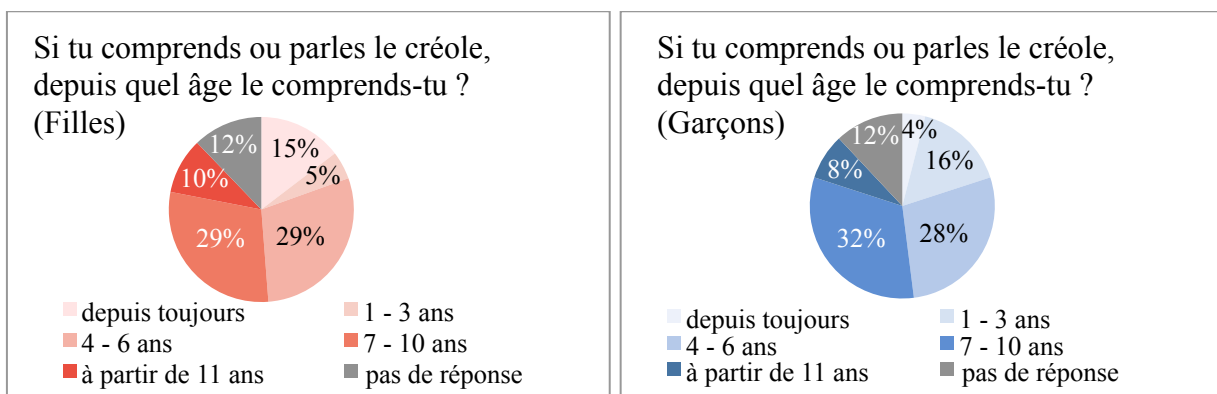
6.1.1. Le créole et les jeunes : l'apprentissage et la pratique



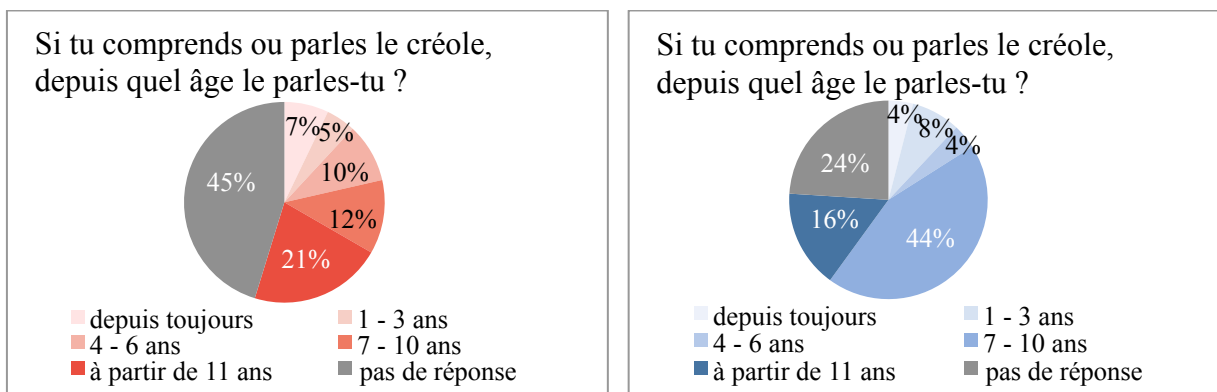
Tableaux 4 : question 1

Première observation à faire : la vaste majorité des jeunes martiniquais de notre panel, compte tenu des critères de sélection indiqués plus haut (*cf.* ch. 5.2.1.) affirment comprendre ou parler créole, contre une minorité répondant qu'ils ne le parlent pas. Chez les garçons, 68% prétendent pratiquer ce code par rapport à 43% chez les filles dont la moitié (21 locutrices) indiquent seulement comprendre le créole et ne pas le parler.

Les deux diagrammes qui suivent exposent les différentes étapes d'apprentissage du créole, à savoir sa compréhension et sa pratique, à chaque fois selon la variable de l'âge.



Tableaux 5 : question 2.a



Tableaux 6 : question 2.b

Notons que « Je ne parle pas créole. » n'était pas indiqué comme option puisque déjà mentionnée dans la question 1, or nous devons constater un pourcentage élevé de non-réponse (en particulier à la question 2.b), avec une tendance identique dans les quatre diagrammes : les adolescents commencent à comprendre le créole assez tôt (15% des filles dès le plus jeune âge, 16% des garçons de 1-3 ans), une pratique active de la langue ne se mettant en place qu'à partir de six ans avec l'entrée à l'école élémentaire. Le grand nombre de « pas de réponse » est néanmoins regrettable pour affiner les résultats recueillis. Les 19 filles (45%) qui n'ont rien répondu à la question 2.b, voulaient-elles éviter d'affirmer qu'elles se servent du créole ? C'est ce que laisserait supposer l'extrait ci-dessous de l'entretien avec l'interviewée F17 :

(2) JM : Depuis quel âge est-ce que tu as commencé à comprendre le créole ?

F17 : Vers 11 ans j'ai commencé à le comprendre. Ma mère parle créole, donc j'ai eu plus de facilité, et puis c'est arrivé, en fin primaire, début collège que j'ai vraiment commencé à comprendre.

JM : Ok, et de le parler activement ?

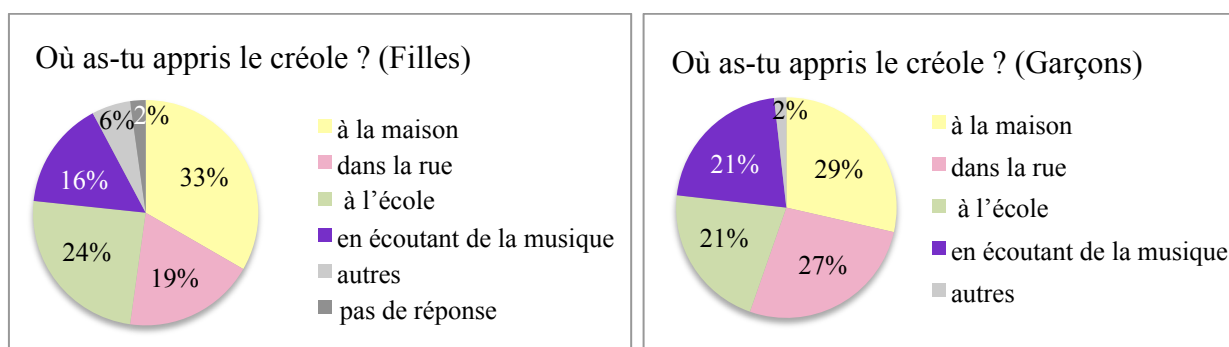
F17 : Je parle vraiment pas activement. Je peux parler mais je vais faire quelques fautes. J'ai pas un très bon accent. Mais je peux, je peux parler, ça peut-être depuis le lycée, début du lycée.

Selon son témoignage, G17 (extrait (3)) comprend le créole à partir de 3 ans (comme 16% des questionnaires masculins) et peut suivre une conversation en créole à partir de 11 ans (44% des garçons indiquent parler créole un peu plus tôt, de 7 à 10 ans). Sa réponse apporte un éclairage détaillé sur l'apprentissage du créole par un jeune natif de la Martinique :

(3) JM : Si tu comprends le créole, c'est à partir de quel âge que tu le comprends, que tu es entouré par le créole ?

G17 : En ce qui me concerne ça a été à partir de la petite section. Donc du coup j'étais dans une école qui se situait en plein milieu de la campagne à St. Joseph. Donc j'étais entouré de gens qui parlaient, qui utilisaient soit les expressions créoles, soit parlaient créole. Quand il s'agit de parler, je te donnerai pas vraiment d'âge, puisque tu commences un peu à parler créole, enfin tu commences à utiliser des expressions que dès lors que tu les entends, donc dès lors que tu es tout petit. Mais ce n'est qu'avec beaucoup de temps que tu te mets vraiment à parler créole. Je pense que j'ai commencé à pouvoir suivre une conversation totalement en créole, je dirais, à l'âge de onze ans.

Ensuite, nous avons demandé où et avec qui les jeunes ont appris le créole (question 2.c et d). Au cours de notre pré-enquête, nous avons découvert que la formulation de la question, en utilisant le verbe « apprendre », recouvrait une ambiguïté. Une fille a souhaité préciser : « On n'a pas appris, moi j'ai pas appris, ça vient tout seul. C'est comme le français. » (F4) L'alternative à la formulation avec « apprendre » aurait pu être le verbe « acquérir » ce qui présentait le risque d'exclure l'apprentissage à l'école. En dépit du risque de confusion signalé, nous avons décidé de conserver « apprendre ». Il s'est trouvé intéressant, dans les commentaires sur les questionnaires, de lire l'opinion des jeunes à ce sujet (*cf.* plus bas tableau 10).



Tableaux 7 : question 2.c

Pour plus des trois quarts, dans les deux groupes, l'environnement de l'apprentissage est majoritairement la maison (F un tiers, G 29%) et significativement la rue et l'école. Celles et ceux ayant coché « autre » citent d'autres « endroits » au sens large dont il faut cependant remarquer des nuances que nous n'avons pas élucidées, par exemple « dans ma famille » plutôt que « à la maison » :

F14_4 ¹⁰ : à la Radio sur Martinique 1 ^{er}	F15_21 : partout
F13_7 : partout	F14_28 : dans la famille
F14_15 : à force d'entendre les personnes le pratiquer	F14_29 : c'est pas vraiment appris
F14_18 : dans ma famille	G17_5 : partout

Tableau 8 : réponses à l'option « autre » (question 2.c)

Notre informateur G17, lui aussi, souligne l'omniprésence du créole sur l'île :

(4) G17 : Et où est-ce que je l'ai appris ? Partout, puisque dans notre société, enfin en Martinique, c'est un peu partout que tu entends des gens parler créole. Les gens, les surveillantes dans mon école primaire etc., les gens dans la rue.

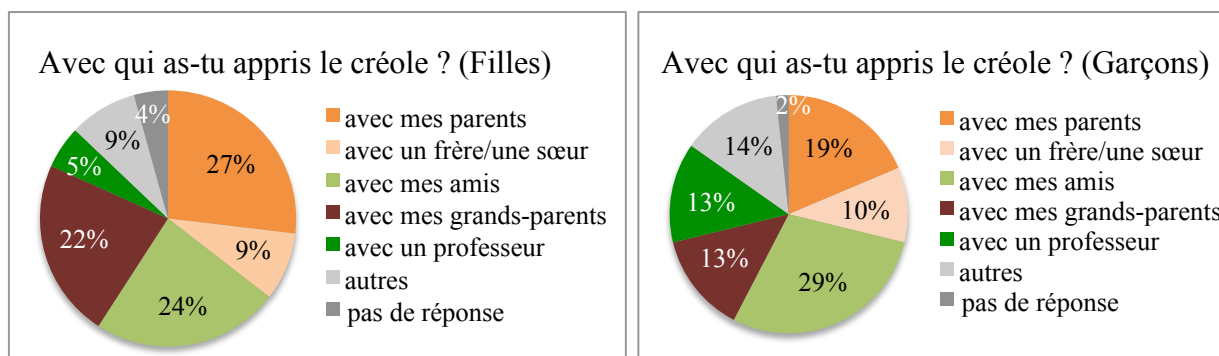
Le pourcentage élevé de l'option « dans la rue » (17 filles et 15 garçons l'ayant coché) et les précisions dans l'option « autre » montrent qu'une langue n'est pas seulement apprise par la mère ou à l'école. C'est ce qu'explique aussi Romaine (1984 : 182) : « children learn language from whomever they come in contact with. » Même si les jeunes indiquent l'école comme lieu d'apprentissage, on ne peut pas conclure automatiquement qu'ils l'ont appris avec un professeur, comme l'exprime notre interviewée F17 :

(5) JM : Donc tu l'as appris, enfin, tu l'as entendu où le créole ?

¹⁰ F et G sont les codes pour 'fille' et 'garçon', suivi de leur âge indiqué à la fin du questionnaire ; puisqu'il s'agit d'une quantité de données chiffrable, nous avons numéroté les exemplaires de 1 à 42 pour les filles et de 1 à 25 pour les garçons. Le chiffre après le tiret bas représente donc le numéro du questionnaire.

F17 : A l'école. Principalement à l'école, oui. Avec les autres élèves, non, pas avec les professeurs, avec les autres élèves, qui, eux, parlaient entre amis, parlaient beaucoup en créole.

C'est exactement ce que les prochains diagrammes (question 2.d) mettent en évidence :



Tableaux 9 : question 2.d

Ce ne sont que 5% des filles et 13% des garçons qui ont appris le créole avec un professeur. La plus grande partie des jeunes associent l'apprentissage de leurs connaissances du créole à leurs parents, leurs amis ou bien leurs grands-parents. Les chiffres ainsi que la remarque de F17 soulignent l'importance du groupe de pairs dans cet apprentissage. En effet, les recherches sociolinguistiques ont montré que le style communicatif à l'intérieur du 'peer group' et « the continuous monitoring from peers to which members are subjected » (Romaine 1984 : 183) influencent le plus le développement des compétences communicatives. Durant l'adolescence, les copains et les camarades du même âge remplacent les parents dans leur rôle de modèle par rapport à la langue et au comportement (cf. Jeßner 1991 : 108).

Dans le tableau suivant, nous avons transcrit les commentaires des filles (9%) et des garçons (14%) qui ont préféré répondre à la question 2.d en choisissant l'option « autre » :

F15_21 : Je ne l'ai pas forcément appris c'est juste l'origine.	F14_39 : en écoutant mes parents et leur amis parler entre eux.
F14_4 : je ne les pas forcément appris ¹¹	G14_17 : famille d'accueil
F14_15 : personne	G15_20 : la famille
F13_3 : origine	G15_23 : dans la rue
F15_40 : avec un peu tout le monde	G16_25 : en écoutant parler les parents
F14_25 : ma famille parle créole souvent	G17_5 : avec les gens dans la rue
F13_32 : uniquement ma maman	G17_4 : administration, animateur
F15_35 : J'ai pas appris, j'entends les autres le parlé.	G17_7 : en musique au collège

Tableau 10 : réponses à l'option « autre » (question 2.d)

¹¹ Les commentaires ainsi que les questions ouvertes ont été transcrits tels que notés sur les questionnaires – d'où les fautes d'orthographe et de grammaire.

Comme indiqué plus haut, les citations ci-dessus peuvent être lues comme une critique de l'utilisation du mot « apprendre » dans le questionnaire quand il s'agit du créole. Pour les jeunes concernés, le créole n'est pas une langue qu'il faut apprendre puisqu'il fait partie de la vie sur l'île et qu'il est implanté dans la culture martiniquaise. Ce jugement de la part de ces jeunes justifie l'observation de Bernabé (2004, 2009 : 103) que le créole n'est pas en danger de disparition aux Antilles.

Après les questions personnelles relatives à l'apprentissage, il nous a paru intéressant de connaître l'opinion des jeunes sur leur pratique active du créole. Nous avons demandé aux adolescents avec qui ils parlent dans ce code. Nos pré-enquêtes montrent deux tendances différentes : certains parlent créole surtout avec leurs parents et en famille ; pour d'autres, ils ne le parlent surtout pas avec les parents comme cela apparaît dans les extraits d'entretien ci-dessous :

(6) JM : Avec qui parlez-vous créole en général ?

(Toutes les 4) : Mes parents et mes amis.

F3 : Mais plus les parents parce qu'ils comprennent mieux que les amis.

(7) JM : Et toi, quand parles-tu créole ?

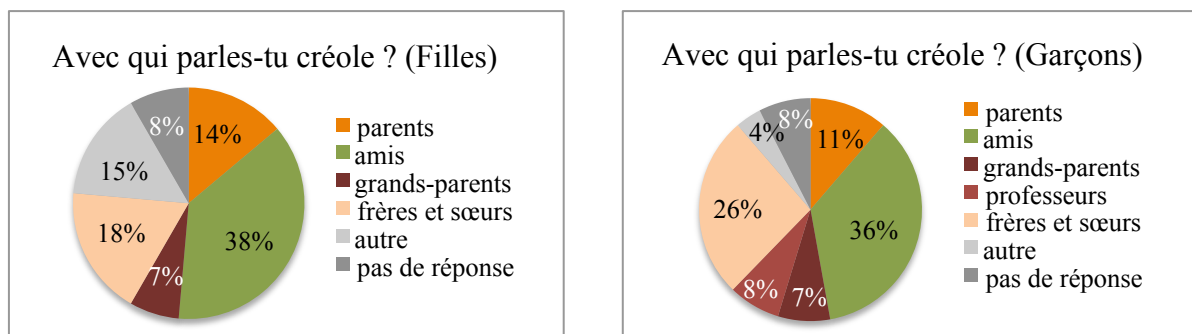
G2 : Je parle souvent créole avec ma famille et avec les amis pour faire des blagues et pour parfois jurer. Ça a un impact plus fort que le français.

G3 : Le plus souvent quand je parle créole, c'est avec ma famille. Pour m'exercer en fait, pour pouvoir mieux parler.

G4 : Moi je parle uniquement avec mes amis créole, pas avec mes parents, hors de la maison.

Nous reviendrons sur cette opposition dans le chapitre 6.2.2. quand nous étudierons la question du respect selon les interlocuteurs.

Ci-après les réponses aux questionnaires en forme de diagramme :



Tableaux 11 : question 8.a

Ce qui ressort des diagrammes ainsi que des entretiens de groupe, c'est que les jeunes martiniquais (filles tant que garçons) parlent créole surtout entre eux qu'il s'agisse des amis ou des frères et sœurs. Le tableau suivant rassemble les réponses des jeunes qui ont choisi « autre » comme réponse à la question 8.a :

F14_9 : Cousins/cousines	F17_42 : étrangers
F13_13 : avec des loulous	F14_17 : personne
F13_14 : à peu près tout le monde	F15_40 : avec mes amis
F14_15 : personne	F14_20 : personnes
F15_21 : les personnes qui veulent être vulgaire	G13_3 : jamais
F13_31 : personne, je trouve que cette langue est laide	G15_20 : ma famille
F13_32 : ma maman	

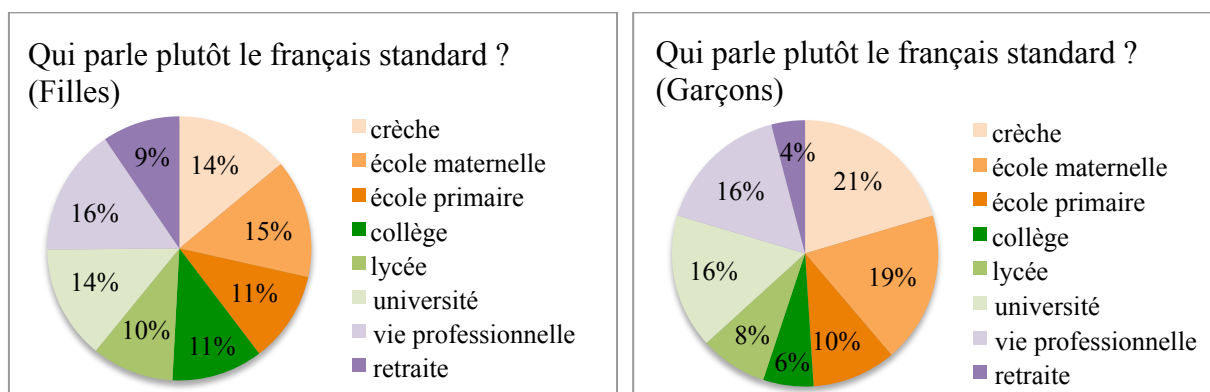
Tableau 12 : réponses à l'option « autre » (question 8.a)

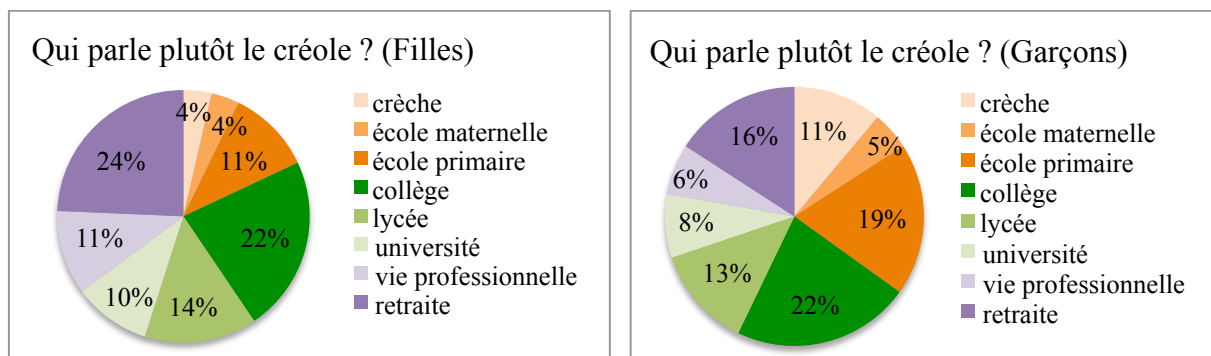
12 filles et 2 garçons ont précisé avec qui ils parlent créole en nuancant leur perception de cette question par des commentaires. Ainsi, F15_21 cite l'argument de vulgarité et F13_31 ajoute qu'elle trouve cette langue laide. Alors que certains explicitent leur interlocuteur (F14 : cousins, cousines (même génération) d'autres mentionnent « personne ». Remarquons ici que « Je ne parle créole avec personne. » ne figurait pas parmi les options à cocher ; les jeunes désirant répondre ainsi ont apparemment choisi de ne rien répondre (8% des filles et des garçons) ou bien de l'indiquer dans l'option « autre », les filles étant plus nombreuses à la commenter (F 15% vs G 4%).

Pour une approche plus générale, nous avons posé la question – qui parle plutôt quelle langue ? – dans le but de répondre à notre hypothèse (1) :

(1) A la Martinique, les jeunes locuteurs acquièrent le français en tant qu'enfant et le créole vers l'adolescence.

Les diagrammes suivants montrent les chiffres qui correspondent, d'un côté, au français standard et, de l'autre, au créole.





Tableaux 13 : question 3

Une analyse des diagrammes montre que le français standard prédomine pendant l'enfance (crèche et école maternelle). Puis, le créole semble s'imposer au début de l'adolescence : c'est au collège (dès l'école primaire pour 19% des garçons) que le créole est le plus souvent parlé (22% pour les deux groupes de pair) par rapport au français standard qui n'atteint que 11% (filles) et 6% (garçons) pour ce laps de temps. Ensuite, les périodes de l'université et de la vie professionnelle semblent plutôt réservées au français standard. Enfin, un quart des filles (24%) et 16% des garçons qualifient également les personnes à la retraite comme locuteurs du créole. A la même question, les réponses de nos interviewés confirment les chiffres du questionnaire, comme le montrent les extraits suivants :

(8) G16 : A l'école maternelle on parle français. A l'école primaire on commence un peu à parler créole entre eux, entre nous. Au collège, là on parle vraiment créole, et au lycée aussi.

(9) G17 : Moi quand j'étais en école primaire, on insultait souvent en créole. Parce que justement c'était marrant, enfin, dès six ans plutôt, donc dès l'école primaire. [...] Au collège... beaucoup de créole, surtout pour parler entre soi, enfin, pour rigoler, pour insulter, pas pour suivre les conversations.

(10) JM : C'est plutôt les jeunes ou les âgés qui vont parler créole ?

F17 : Ça dépend. Toute la famille du côté de ma mère, quand je vais là-bas, pour des repas de famille ou quoi que ce soit, là ça parle créole à tout bout de champs. Là ce sont vraiment les plus âgés qui vont vraiment parler uniquement créole. Et les jeunes aussi parce qu'on est dans une ambiance assez festive, entre cousins, donc voilà, effectivement, ça parle créole. Après, dans la vie de tous les jours, [...] ça dépend vraiment du cadre dans lequel je me trouve. Je dirais quand même plus les personnes âgées.

Si nous revenons à notre hypothèse (1), nous pouvons en effet déclarer, selon nos données, que le français est acquis pendant l'enfance et que le créole ne se met en place qu'au début de l'adolescence, période durant laquelle il servirait surtout à blaguer, rigoler et jurer entre collégiens.

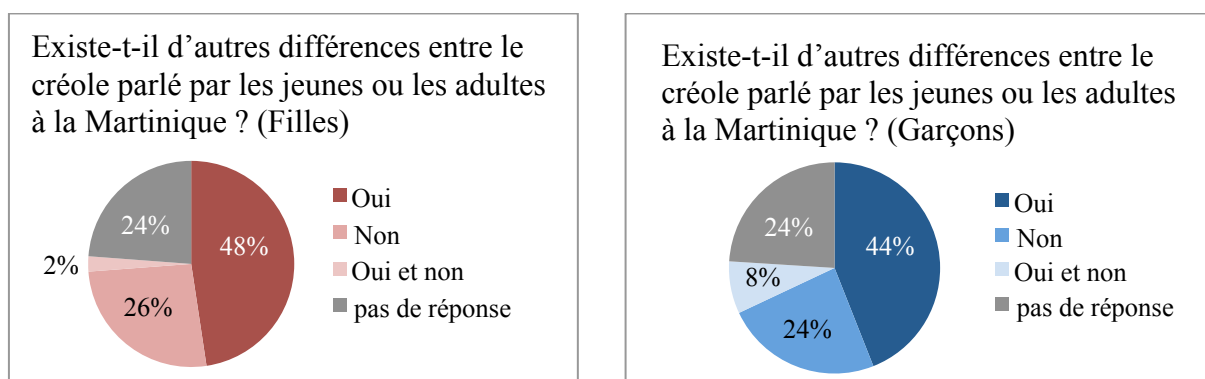
6.1.2. Digression : le créole des jeunes vs le créole des adultes

A ce stade, il nous apparaît que la langue créole, à la Martinique, n'est pas un trait distinctif de l'adolescence puisqu'elle est pratiquée, à des pourcentages plus ou moins élevés, par toutes les tranches d'âge de la population, surtout dans la génération des plus âgés (F 24%, G 16%). Sans traiter tous les détails, ce point n'étant pas au centre de notre questionnement, il nous a néanmoins semblé intéressant d'aborder le sujet de la qualité du créole selon l'âge des locuteurs.

C'est par la question 5.a que nous avons demandé qui mélange davantage/plus le créole et le français. Nous l'avons posée dans le but d'éclairer la fonction du *bricolage* et du *crossing*. D'après ce qui nous est apparu du contexte martiniquais, la question posée dans notre questionnaire ne pouvait livrer des réponses susceptibles de permettre une exploitation intéressante vu que tous les locuteurs créolophones, à des degrés divers, pratiquent du *code switching* avec le français. Il aurait fallu demander pourquoi les jeunes mélangent le créole au français et, en rapport, si et pourquoi les adultes ou les personnes âgées le font. Une analyse plus détaillée de la question du *bricolage* et du *crossing* sera traitée au chapitre 6.1.4.

Concernant les questions 5.b et 5.c, nous n'avons pas recueilli les expressions et les gros mots créoles dans un but lexical ou sémantique, nous ne procéderons donc pas à une analyse détaillée de celles-ci. Elles ne figuraient dans notre questionnaire que pour faire une « amusante » diversion.

Examinons maintenant les résultats chiffrés à la question 5.d, présentés dans les diagrammes ci-dessous :



Tableaux 14 : question 5.d

Bien que nous constatons que, dans les deux groupes, près d'un quart des informateurs n'a rien répondu, sans cocher « non », nous croyons pouvoir néanmoins traiter ces non-réponses

comme plutôt positives, ce qui donnerait que trois quarts des adolescents pensent que le créole parlé par la jeune génération se distingue du créole pratiqué par les adultes.

Les tableaux suivants présentent les commentaires des jeunes ayant coché « oui ». Nous les classons dans trois catégories : Premièrement, les différences se caractérisent par le fait que les jeunes insultent et sont plus grossiers.

F13_31 : les adultes n'insultent pas en créol. Ils l'utilisent en général pour parler d'un sujet qui les a outrés. Les jeunes l'utilisent généralement pour injurier	
F13_3 : Les jeunes utilisent plus le créole pour insulter, injurier et tchiper	
F13_2 : Oui, car la plupart des jeunes parle créole quand ils sont énervé et pour injurié. Les adultes parle cette langue pour tout les jours.	
F13_12 : Les jeunes c'est plus sales, mal élevé, alors que les adultes c'est plus dans le cadre gentil !	
F16_41 : Les jeunes sont plus grossiers	F14_20 : Les insultes
F14_4 : la vulgarité	F13_7 : les gros mots
G15_22 : des gros mots	G14_15 : les gros mot

Tableau 15 : réponses à la question ouverte 5.d, première catégorie

Deuxièmement, les jeunes pensent que les adultes ont une meilleure compétence en créole qu'eux-mêmes et parlent couramment :

F15_26 : les adultes sont plus à l'aise avec le créole, que les jeunes.
F14_28 : Ils savent juste mieux parler créole que nous (parfois)
F14_9 : Les jeunes utilisent plus souvent le créole pour insulter tandis que les adultes ils parlent le créole couramment pour toute sorte de situations.
F13_11 : Généralement les parents parlent mieux créole et l'utilise couramment. Nous les jeunes ont l'utilise plus pour injurier.
F14_18 : Le créole parlé par les adultes est utilisé pour dialoguer alors que le créole parlé par les enfants est utilisé pour jurer et se moquer.
F15_35 : Les adultes parlent couramment le créole, les jeunes le plus souvent pour insulter

Tableau 16 : réponses à la question ouverte 5.d, deuxième catégorie

Troisièmement, les jeunes affirment que le créole des adultes est plus pur :

F16_38 : La prononciation, moins francisé
G17_7 : Il y a des jeunes qui parle le créole comme des blancs (bon des adultes aussi mais ils sont plus rare) ; en général les adultes parlent mieux créole.
G16_8 : Les mots sont francisés, certains n'existent plus dans le langage des jeunes
G17_25 : Comme les adultes utilisent plus le créole, ils connaissent quelques mots en plus. On sent la différence un peu.

Tableau 17 : réponses à la question ouverte 5.d, troisième catégorie

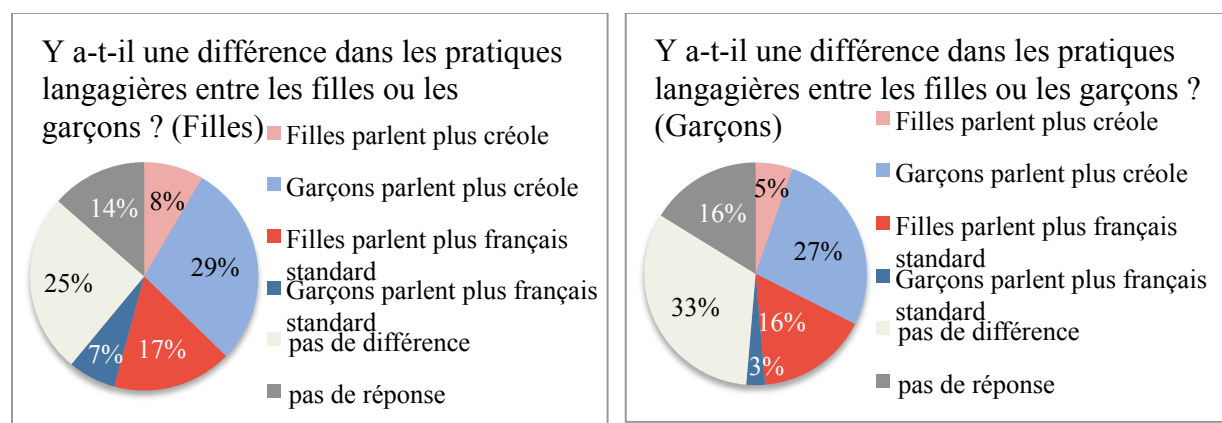
Le témoignage de G17 souligne le caractère francisé du créole des jeunes. Selon lui, le créole de la vieille génération est plus pur ce qui, tout de même, ne le choque pas puisque les langues évoluent. L'adaptation du créole à la modernité est un signe de sa vitalité (cf. Bernabé 2004).

(11) JM : Y a-t-il d'autres différences entre le créole des jeunes et le créole des adultes ?

G17 : Je pense parce que les jeunes vont utiliser beaucoup plus de créolismes, enfin, des mots français qui ont été créolisés que les vieux. Je sais pas si on peut appeler ça un créole plus pur, parce que en soit, enfin, la langue se développe, c'est normale qu'il y a des mots qui viennent s'ajouter au vocabulaire. Mais je pense que globalement les vieux utilisent un créole qui est plus ancien que celui utilisé par les jeunes parce que les jeunes vont justement rajouter des nouveaux mots, justement pour la rendre plus complète. [...] Je donnerai pas d'aspect qualitatif de ces deux créoles, puisque, forcément le créole évolue.

De ce que nous venons d'apprendre, nous pouvons conclure que les jeunes qualifient leur utilisation du créole de plus vulgaire que celle des adultes. Concernant la vulgarité, l'analyse de la question 10 (ch. 6.1.3.) livre plus d'informations.

6.1.3. Les connotations du créole



Tableaux 18 : question 7.a

En posant la question sur les comportements langagiers des filles et des garçons, nous espérons trouver des réponses à notre deuxième hypothèse, à savoir :

(2) Les jeunes garçons parlent davantage le créole que les filles.

Afin d'obtenir des résultats significatifs, nous avons imposé cinq réponses possibles, en laissant le choix entre les options suivantes :

- ☐ Les filles parlent plus créole que les garçons.
- ☐ Les garçons parlent plus créole que les garçons.
- ☐ Les filles parlent plus français standard que les garçons.
- ☐ Les garçons parlent plus français standard que les filles.
- ☐ Il n'y a pas de différence dans les pratiques linguistiques entre les filles et les garçons.

Tout d'abord, s'agissant ici de la question 7 sur 10, le nombre de jeunes n'ayant pas répondu (14% chez les filles, 16% chez les garçons) peut avoir plusieurs raisons : d'un côté, comme l'explique Diekmann (2016 : 484), l'attention augmente au début du questionnaire et décline au fur et à mesure ; les questions avant et celles après ont été toutefois répondues. Il faut donc se demander si c'est la question elle-même ou les catégories de réponse qui posent problème. En effet, étant donné que les catégories des questions précédentes sont formulées plus concisément et que les phrases à choix à la question 7.a se ressemblent, seule une lecture attentive permet de donner une réponse pertinente ; il est possible que les participants n'ayant pas répondu (F 14%, G 16%) n'aient pas poussé leur réflexion jusqu'à cocher une case. De plus, une non-réponse peut également être interprétée par une réponse « non, il n'y a pas de différence », même si cette catégorie est indiquée en dernier. Tout ceci sont des explications possibles, les raisons de ce taux d'absentéisme ne pouvant pas être complètement élucidées. L'analyse des chiffres montrés dans les diagrammes expose trois tendances principales. Premièrement, pour un quart des filles et un tiers des garçons (si l'on exclut la part de non-réponse), il n'y a pas de différence dans les pratiques langagières selon les sexes ce qui peut être étayé par les réponses à nos interviews :

(12) JM : Est-ce que les filles parlent plus créole ou est-ce que les garçons parlent plus créole ?

F2 : C'est la même chose.

F4 : Oui.

(13) JM : Concernant le créole, est-ce que les garçons vont plus utiliser le créole que les filles ?

F13 : Non, ils sont pareils, ils parlent presque pareil le créole.

Deuxièmement, « les garçons parlent plus créole que les filles » est affirmé par 29% (filles) et 27% (garçons), alors que, troisième tendance, « les filles parlent plus français standard que les garçons » est choisi par 17% (filles) et 16% (garçons). Ces deux dernières tendances se trouvent confirmées par ce qui en est la contre-épreuve : seulement 8% (filles) et 5% (garçons) pensent que les filles parlent plus le créole que les garçons ; de même, seulement 7% (filles) et 3% (garçons) disent que les garçons parlent plus français standard que les filles. En général, les scientifiques ont observé qu'il y a des différences dans la communication des filles et des garçons (*cf.* aussi ch. 1.3.2.) :

Selbst wenn Jungen und Mädchen in derselben Gegend, im selben Häuserblock oder im selben Haus groß werden, wachsen sie in verschiedenen sprachlichen Welten auf. Mit Mädchen und Jungen wird anders gesprochen, und es wird erwartet und akzeptiert, daß [sic!] sie anders antworten. (Tannen 1991 : 40)

D'après Tannen (1991), on différencie sa manière de communiquer si l'on parle avec une fille ou un garçon de sorte qu'on peut s'attendre à ce que les deux sexes adoptent d'autres pratiques linguistiques. Constat fait dans la littérature, constat prouvé dans nos questionnaires (deuxième et troisième tendance). Qu'est-ce qu'en pensent nos interviewés ?

(14) JM : Croyez-vous qu'il y une différence dans les groupes de jeunes, entre les filles et les garçons, pour l'utilisation du créole ?

G1 : Oui, je trouve que oui. Je pense que chez les jeunes en tout cas, les garçons utilisent plus le créole entre eux que les filles entre elles.

G3 : Ah oui. Les jeunes garçons, de notre âge.

JM : Vous êtes d'accord avec ça ?

G2 et G1 : Oui.

G4 : *Tous les deux, ça fait vulgaire.* (mis en italique JM)

(15) F17 : Moi, j'ai le souvenir qu'en collège, par exemple, j'entendais plus les garçons parler créole entre eux que les filles. Les filles, ça restait vraiment majoritairement du français, entre elles. [...] Parce que les filles blaguaient moins, tu sais, les garçons emploient le créole, une langue employée, souvent pour rigoler, enfin, dans les cours, quand il y a des altercations entre eux, là ça parlait que créole. Et ça arrivait plus souvent que les filles. *Les filles, elles, étaient plus sérieuses, enfin c'est une façon de parler plus français.*

(16) G17 : Je dirais pas que les filles parlent plus créole que les garçons, après, ça dépend du milieu social, enfin je veux dire *des filles de la cité Ozanam ou de Volga Plage vont sans doute parler plus créole que les jeunes filles mulâtres des avocats de Fort-de-France.* Déjà. C'est pas un jugement de valeurs, mais c'est vrai. C'est une réalité, je pense que ces filles-là parlent beaucoup plus créole que d'autres filles, que les filles béké par exemple, alors chez les Békés, *les filles béké parlent beaucoup moins créole que les garçons béké.* [...] En tout cas, je vois beaucoup plus de garçons utiliser le créole que les filles.

En résumé, nos informateurs disent que les garçons parlent plus créole que les filles et que l'utilisation du créole fait vulgaire. Est-ce la raison pour laquelle les filles se servent plus du français ? Certes, la question aurait pu être posée directement aux jeunes martiniquais, mais dans les recherches de ce type, il est déconseillé d'être trop directif dans la formulation des questions (cf. Diekmann 2016 : 479). Quand même, selon nos données (réponses qualitatives et quantitatives (cf. question 10) des questionnaires, témoignages de nos informateurs

interviewés (*cf.* parties mises en italique)), nous supposons que les filles, pour être plus consciencieuses, plus sérieuses, moins agressives et moins vulgaires, choisissent de parler français, et non créole.

Revenons sur le témoignage de G17 dans l'extrait (16). Sans le demander explicitement, il mentionne l'argument du milieu social et son influence sur les pratiques linguistiques. Selon lui, les adolescents issus de milieux moins favorisés (il cite la cité Ozanam ou le quartier Volga Place à Fort-de-France ; *cf.* Labridy 2015) utilisent plus le créole que les filles et les garçons issus de familles békés¹². Ceci justifie la deuxième partie de notre hypothèse (2) :

(2) Les adolescents issus de milieux sociaux moins favorisés utilisent davantage le créole que ceux issus de milieux favorisés.

Pour avoir davantage d'informations sur ce qui distingue la manière de parler des filles de celle des garçons, nous avons ajouté une question ouverte dans notre questionnaire. Dans les tableaux suivants, les réponses sont classées dans trois catégories : Premièrement, il n'y a pas de différence dans l'utilisation du créole entre les filles et les garçons. Même si tous les informateurs concernés ont déjà coché la case correspondante dans la question 7.a, ils ont manifesté de souligner leur choix en le répétant par un commentaire :

F14_28 : Il n'y en a pas.	F17_42 : Aucune
F14_9 : Aucune.	G17_7 : pa ni
F14_20 : Il y'en a pas.	G17_4 : Il n'y en a pas de particulière
F15_21 : Aucune c'est juste que les filles ne veulent pas mal entamer les choses	

Tableau 19 : réponses à la question ouverte 7.b, première catégorie

Deuxièmement, les garçons sont plus vulgaires et agressifs dans leur manière de parler que le groupe féminin alors que les filles parlent plus sagement (F15_1) et calmement (G14_13) :

F14_25 : les garçons sont très agités et vulgaire dans le langage que les filles.
F13_14 : Les gars sont plus sur le langage vulgaire que les filles.
F16_41 : Les garçons sont plus grossier que les filles, même si ces dernières le sont aussi.
F15_40 : Les garçons sont plus agressifs.
F15_1 : Pour moi les filles sont plus sage dans leurs parole en créole que les garçon.
F14_39 : Les jeunes filles utilise plus le créole pour jurer et insulter. Les garçons lorsqu'ils sont énervés.
G14_13 : Les filles parlent plus calmement.
G17_25 : Garçons l'utilisent plus agressivement

Tableau 20 : réponses à la question ouverte 7.b, deuxième catégorie

¹² Par 'béké' on désigne « les descendants des anciens maîtres des plantations » (Pustka 2015 : 354) qui représentent la classe sociale favorisée à la Martinique (*cf.* aussi « Les derniers maîtres de la Martinique », reportage de Romain Bolzinger, diffusé le 6 février 2009 sur *Canal+*).

Le côté agressif et vulgaire dans la manière de parler des garçons est aussi présent dans les témoignages de nos interviewés :

(17) JM : Est-ce qu'il y a des différences entre la manière de parler des filles et des garçons ?

F13 : Oui. Les garçons sont plus agressifs.

(18) JM : Est-ce qu'il y a une différence entre le créole des garçons et le créole des filles ?

G16 : Une différence...peut-être dans la légèreté d'utilisation de la langue. C'est-à-dire que...quoique...

JM : Ça veut dire que les garçons utilisent plus facilement le créole que les filles ou...

G16 : Je trouve que oui. Et plus agressivement on va dire. Même si c'est pas pour insulter.

(19) JM : Pourquoi y a-t-il une différenciation entre les filles et les garçons ?

G17 : Parce que globalement le créole est quand même une, une langue sale, enfin, l'utilisation qu'en font les jeunes est quand même assez vulgaire, dans un sens. Déjà c'est quand même vachement plus masculin, le créole.

Troisièmement, les garçons ont une meilleure compétence en créole. Le commentaire de G14_24 concerne davantage la question 7.a (différence dans les pratiques langagières) et G16_8 précise que les filles parlent plus rarement créole.

F13_3 : Les garçons utilisent le créole pour parler avec leurs amis (souvent des filles)
F16_33 : Les garçons peuvent faire une conversation en créole alors que les filles non.
F15_30 : Les garçons peuvent plus faire de conversations en créole contrairement aux filles
F15_34 : Les garçons c'est plus pour parler et les filles pour insulter les autres qui les regarde mal ou autres
G14_24 : Les garçon parle plus le créole que les filles et les filles parle plus que les garçon le français
G16_8 : Lorsqu'elles parlent créole, on peut dire qu'elles s'insultent. C'est plus rare le créole chez les filles.

Tableau 21 : réponses à la question ouverte 7.b, troisième catégorie

L'analyse de la question 7 nous permet de tirer les conclusions suivantes : une part des jeunes indique qu'il n'y a pas de différence dans les pratiques langagières tandis que l'autre affirme que les garçons parlent plus le créole que les filles qui, elles, parlent plus le français standard ; ces constatations, certes contradictoires, se retrouvent tant dans nos données quantitatives que qualitatives. Ensuite, les jeunes, filles autant que garçons, affirment que le langage des garçons est plus agressif et vulgaire.

Pour mieux étudier l'aspect de vulgarité en évitant de demander directement si le créole est jugé vulgaire (trop directif), nos informateurs ont répondu au cours de la question 10 à 12

catégories associées aux langues à choix¹³. Nous sommes consciente du fait qu'il s'agit ici de jugements très personnels et subjectifs et donc peu représentatifs. Les diagrammes correspondant à cette question ne seront pas insérés dans leur totalité. Nous n'aborderons ici que les associations qui ont donné des résultats significatifs. C'est le cas quand une des trois langues (créole, français martiniquais, français standard) a atteint plus de 50% ce qui s'applique aux options de « plus belle », « plus sérieuse », « plus ridicule », « plus vulgaire », « plus correcte », « langue de la rébellion » et « langue de l'identité ».

Chez les garçons, 58% qualifient le créole de langue « la plus belle », 57% l'associent comme « langue de l'identité » et 50% à la rébellion contre respectivement pour les filles 19%, 35 % et 72%. La question identitaire n'étant pas l'objet de notre étude, nous pouvons néanmoins remarquer la réaction équilibrée des garçons pour ces trois catégories. Cette cohérence ne se retrouve pas chez les filles pour qui le créole est « la plus laide » (50%) et le français standard la « langue de l'identité » (40%) ; le taux élevé pour la rébellion dans le groupe féminin laisse supposer une interprétation davantage en liaison avec leur opinion de l'agressivité et de la vulgarité du créole.

Filles et garçons choisissent le français standard comme langue « la plus sérieuse » (F 74%, G 40%) et considèrent le créole « la plus ridicule » (F 61%, G 37%). Toutefois, si le choix féminin est net, celui des garçons est plus nuancé, avec un relatif équilibre entre les trois langues pour ces deux catégories.

Sans contestation, la langue « la plus correcte » est le français standard (F 67%, G 61%) et surtout le créole « la plus vulgaire » (F 80%, G 70%), ce qui correspond à ce qu'ont dit nos interviewés (*cf.* entre autres les extraits (14) et (19)) et à ce qui ressort de la littérature scientifique (*cf.* ch. 4.2.2.). Dans nos pré-enquêtes, en posant directement la question s'ils qualifieraient le créole de vulgaire, les filles et les garçons n'ont pas répondu de manière identique :

(20) F4 : En fait ça dépend. La jeunesse l'a détourné. Avant c'était plutôt, on discutait tous les jours, mais les jeunes ont changé la langue, plutôt vulgaire.

F2 : Ça dépend de l'utilisation qu'on en fait. [...] Mais c'est quand même une langue vulgaire, je dirais que les jeunes l'utilisent plutôt de manière vulgaire.

(21) G3 : Non. C'est comme le français, le français a aussi les mots qui sont vulgaires.

G4 : Non, je pense pas. Ça ce sont des préjugés.

¹³ Nous ne traiterons pas l'anglais et l'espagnol qui sont également à choix dans le questionnaire, car l'usage de ces langues n'est pas dans le propos de notre étude.

G1 : Tout dépend de l'utilisation, c'est l'utilisation qu'on en fait. En fait, les gens utilisent la partie vulgaire du créole le plus souvent. Mais le créole en lui-même, ça ne, ça ne restera pas un cas à la vulgarité en fait.

G2 : Les gens font une fixation dessus.

G3 : Je pense que les quelques mots que les gens savent dire en créole, c'est que les mots pour jurer. Et comme on n'a pas appris le créole à l'école, parce que avant on n'avait pas le droit de parler créole, donc c'est pour ça qu'ils ne parlent pas couramment...

Si les deux groupes sont d'accord sur le point que la vulgarité du créole dépend de l'utilisation qu'on en fait, pour les filles, ce sont les jeunes qui l'ont détourné dans une langue vulgaire. D'après les garçons, le créole n'est pas vulgaire, ce sont des préjugés et la partie vulgaire provient de ce qu'elle est la plus utilisée par des locuteurs qui n'ont pas une pratique courante de cette langue, comme c'est le cas des adolescents.

A l'occasion de ces entretiens, ce qui nous a étonné, ce sont les réactions et le niveau de réflexion des garçons quand ils sont confrontés au concept de « vulgarité du créole ». Ils prennent la défense du créole pour expliquer à l'enquêtrice blanche et étrangère à la société martiniquaise que l'image qu'on a du créole ne correspond pas à l'image qu'eux-mêmes, en tant que Martiniquais créolophones, ont de cette langue.

A propos du verlan (langage des jeunes en France), Helfrich (2003) écrit :

Während Verlan für die männlichen Informanten ein positives Identifikationsmuster darstellt, benutzen weibliche Informanten Verlan insgesamt seltener, da sie ihn eher als negativ und sozial niedrig empfinden. Danach lässt sich Verlan wohl als typischer für den *langage des garçons* einstufen. (Helfrich 2003 : 99 ; en italique dans l'original)

Il y des correspondances entre les observations de Helfrich et celles résultant de notre enquête : les garçons s'identifient positivement avec le créole (« la plus belle », « langue de l'identité »), tandis que les filles l'utilisent moins en le jugeant de manière négative (« la plus ridicule », « la plus laide »). La conclusion qu'en tire Helfrich, à savoir qu'elle classe le verlan en « *langage des garçons* », peut être adaptée à notre contexte et aider à étudier la troisième hypothèse :

(3) Le créole est utilisé comme langage des jeunes à cause de sa vulgarité.

D'après ce que nous venons d'analyser, filles et garçons qualifient le créole de vulgaire mais ce sont majoritairement les garçons qui se servent de ce code, les filles préférant le français standard. Nous pouvons donc affirmer que la vulgarité n'empêche pas le groupe masculin d'avoir recours au créole. Reste à clarifier si c'est une raison pour qualifier le créole de 'langage des jeunes'.

6.1.4. Le créole vs le français : les cas du *bricolage* et du *crossing*

(22) JM : Comment évalueriez-vous vos connaissances de créole ? Est-ce que vous vous sentez à l'aise, est-ce que vous pouvez tout exprimer en créole ?

F2 : Non.

F1 : Oui quand même. Maintenant, dans certains domaines on ne peut pas parler créole tout le temps. Parce que certains mots n'existent pas.

F3 : C'est plus difficile à formuler, parce que des fois quand je veux parler créole, ça m'arrive de retomber dans le français. Il y a des mots qui n'existent pas, c'est un manque de vocabulaire.

F4 : Voilà. Si les parents ne te parlent pas trop créole à la maison, tu pourras pas entrer...Parfois j'essaie de me débrouiller en créole mais je ne comprends pas bien.

Cet extrait introductoire dans ce chapitre sur le créole vs le français contient plusieurs informations intéressantes. D'abord, les filles constatent que le créole ne leur sert pas comme langue de tous les jours. A cause du manque de vocabulaire, les locuteurs remplissent ces lacunes linguistiques avec un autre code, le français. Pour des motifs analogues, ce mélange de créole et de français est également présent dans la musique, comme le remarque notre interviewé G17 :

(23) G17 : Pour la plupart des chanteurs, ils vont au moins mettre une ou deux phrases en français dans leur chanson. Et on va y avoir des expressions françaises, de toute façon le créole ne peut pas tout couvrir. Il y a des mots qui ne sont pas, n'ont pas encore été créolisés, donc tu dois confondre avec français, donc forcément ils mélangent. Même si ce n'est qu'un peu, mais ils mélangent le créole et le français.

Etant donné que sur l'île, on est dans une situation de contact de langues, il est peu étonnant de constater qu'on se trouve en présence du phénomène du *code switching*. Ce que nous souhaitons étudier par contre, c'est si les jeunes martiniquais se servent du créole pour faire du *bricolage* ou *crossing* (cf. 2.2.3.), c'est-à-dire s'ils changent en créole pour, entre autres, blaguer ou jurer. Cette forme d'utilisation du créole serait typique d'une pratique du créole comme langage des jeunes et soulignerait notre hypothèse (4), à savoir :

(4) Le créole est utilisé comme langage des jeunes du fait de ses facilités à faire du *bricolage* ou du *crossing* dans le *code switching* avec le français.

Nos informatrices, parlant de leur compétence en créole, les jugent trop faibles pour tout comprendre de sorte qu'elles ne s'expriment pas dans ce code de manière courante – ce qui n'empêche pas son utilisation pour le *bricolage* ou *crossing* ! Les garçons semblent être plus sûrs concernant leur maîtrise du créole :

(24) JM : Comment évalueriez-vous vos connaissances de créole, vous diriez que vous pouvez vous exprimer aisément en créole ?

G4 : A l'oral ou bien à l'écrit ? A l'oral, c'est plus facile de parler.

G1 : Je pense que c'est assez facile, tout le monde parle le créole mais c'est pas parfait. Par exemple, je ne parle pas aussi bien créole que mon père.

Ce qui se répète dans nos entretiens c'est que le créole n'est plus parlé couramment par les jeunes comme langue de communication. Non utilisé pour de longues conversations, il est néanmoins présent dans la vie quotidienne. Son utilisation évoque la fonction du *crossing* :

(25) G17 : Quand tu es énervé, quand tu es en colère, tu vas peut-être parler en créole, mais pas de manière, tu ne vas pas avoir une discussion, en créole. Ça arrive très rarement. C'est vraiment quant aux moments forts que tu vas parler créole.

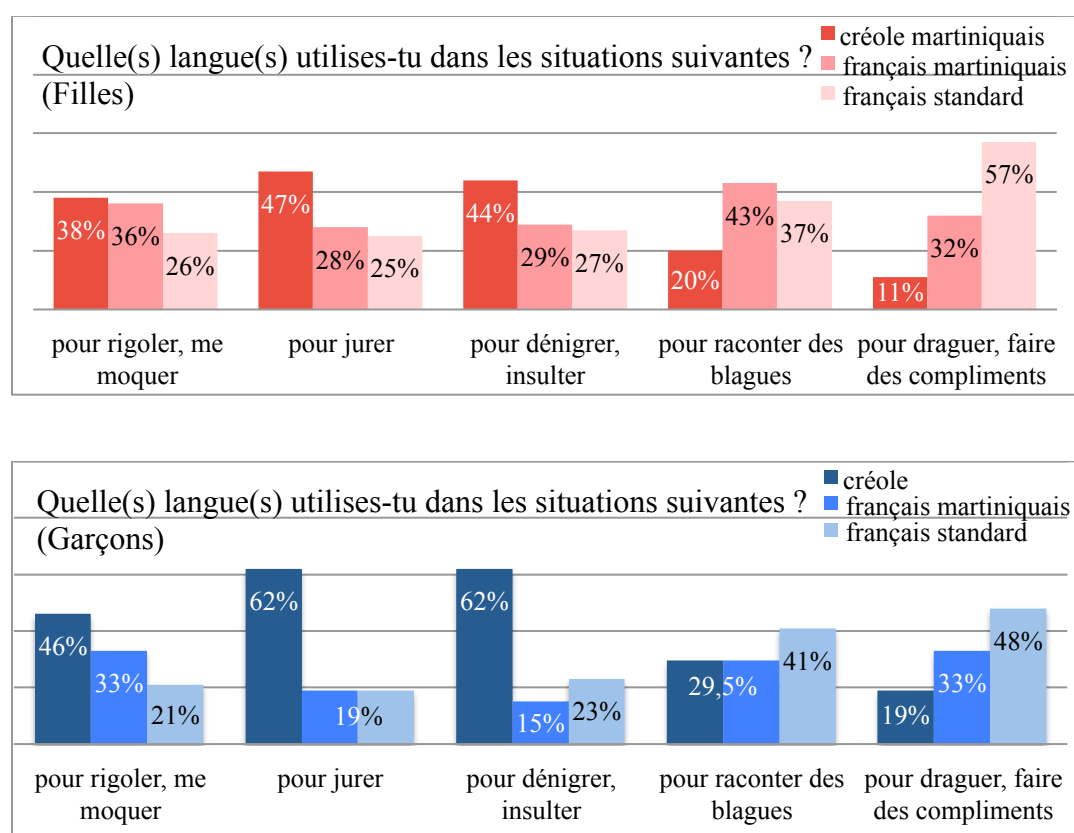
L'usage du créole pour faire du *crossing* ressort aussi du témoignage de F17. A notre question, s'il y a des situations où elle s'exprimerait en créole, même si elle ne parle pas couramment cette langue, elle répond :

(26) F17 : Sachant que je sais pas parler créole, c'est difficile mais effectivement des fois, j'ai envie de parler créole, même si j'arrive pas totalement à le parler. Si je suis...pour rigoler, c'est vraiment pour rigoler. Comment dire, « Aaahhh », je vais imiter les gens d'ici... « Ahh, ou pa sav ma fille » ('Ah tu ne sais pas ma fille' ; traduit par JM), voilà pour rigoler. Mais c'est tout parce que moi je sais pas le parler. Mais après c'est vraiment parce que je suis en Martinique. Si je suis entourée d'Antillais qui vont me comprendre, que je peux faire ça, que je fais ça. [...] je parle pas créole comme je t'ai dit, mais effectivement quand je suis avec mes amies, bah, parfois il y a quelque chose pour rigoler ou alors pour 'Je vais parler créole' parce que ça, ça ajoute quelque chose en fonction du contexte. C'est vrai que des fois de passer au créole, ça peut ajouter une connotation beaucoup plus humoristique ou, au contraire, beaucoup plus violente, tu vois. Ça c'est assez paradoxal mais c'est vrai. Ma mère quand elle nous, nous les enfants, elle nous criait dessus, c'était du créole, c'était du créole. [...] c'est quelque chose d'ici que les gens font beaucoup. Beaucoup beaucoup, quand on est au supermarché par exemple et que, là il y a une dame qui, euh, qui a un problème avec la caissière, et ben, toute de suite, mais, c'est vrai, toute de suite, ça va partir en créole parce que le créole est plus agressif, c'est plus direct. Le vocabulaire est peut-être plus, il y a plus de vocabulaire, ouais, agressifs. Tu vois, ça a plus de...pareil pour rigoler, (cite une phrase créole) « mwen ka palé kreol » ('je parle créole' ; traduit par JM), voilà, ça rajoute, la culture vraiment martiniquaise. Et que c'est vraiment intéressant, moi j'adore.

Les exemples cités nous permettent non seulement d'avoir une idée plus précise du mélange entre le français et le créole sur l'île, mais aussi de la perception par les jeunes de la différence d'utilisation du créole par les adolescents ou par les adultes. Quand notre

informatrice se sert du créole, c'est pour blaguer, pour imiter (*cf.* question 9), pour jouer avec la voix des autres – pour, justement, faire du *bricolage*. Elle souligne qu'elle ne parle pas créole, toutefois cela lui arrive de sortir un « *mwen ka palé kreol* » pour s'amuser entre amies, mentionnant que les adultes, en revanche, passent au créole pour exprimer leur colère (exemple au supermarché). Il semble que les adultes n'utilisent pas le créole dans la fonction du *crossing* ou du *bricolage* pratiquée par les jeunes : la mère ou les gens à la caisse changent en créole par réaction spontanée dans une situation donnée, c'est davantage du *code switching*.

Pour mieux étudier la place du créole face au français, et son importance dans certaines situations, nous avons introduit la question 8.b dans notre questionnaire :



Tableaux 22 : question 8.b

Les diagrammes révèlent que les informateurs masculins, dans toutes les situations proposées, ont plus souvent coché le créole que le groupe féminin, marquant une nette préférence pour ce code par rapport aux filles, ce que nous venons de constater dans le ch. 6.1.3.

Nos données montrent clairement que majoritairement les garçons (62%) changent en créole pour jurer et insulter contre 47% et 44% pour les filles ; les chiffres confirment ainsi l'utilisation et le choix du créole pour son caractère expressif tel qu'exprimé lors des entretiens. Pour rigoler ou se moquer, les pourcentages sont moins différenciés : 38% des

filles et 46% des garçons indiquent utiliser le créole, contre 36% (filles) et 33% (garçons) pour le français martiniquais. Dans les situations « positives », draguer ou faire des compliments, le créole occupe la dernière place par rapport au français standard préféré tant par les filles (57%) que les garçons (48%).

Nous avons aussi posé la question « Quand parles-tu créole, quand parles-tu français ? » à nos informateurs masculins qui nous ont répondu ce qui suit :

(27) G16 : Par exemple dans des entretiens ou dans des trucs de ce genre, bien sûr je parle français...quoi d'autres...dans un magasin aussi, à la caisse je parle français. Par contre, certaines personnes préfèrent parler créole, certaines grandes personnes [sic !] préfèrent parler créole, enfin, personnes âgées...toujours entre amis, je parle créole par exemple pour parler de, un peu de n'importe quoi, pour blaguer etc. quoi.

(28) JM : Y aurait-il des situations dans lesquelles vous ne vous exprimerez qu'en créole, dans lesquelles le français ne serait pas possible pour vous ?

G2 : Ah oui, pour se fâcher.

JM : Si vous êtes fâchés ?

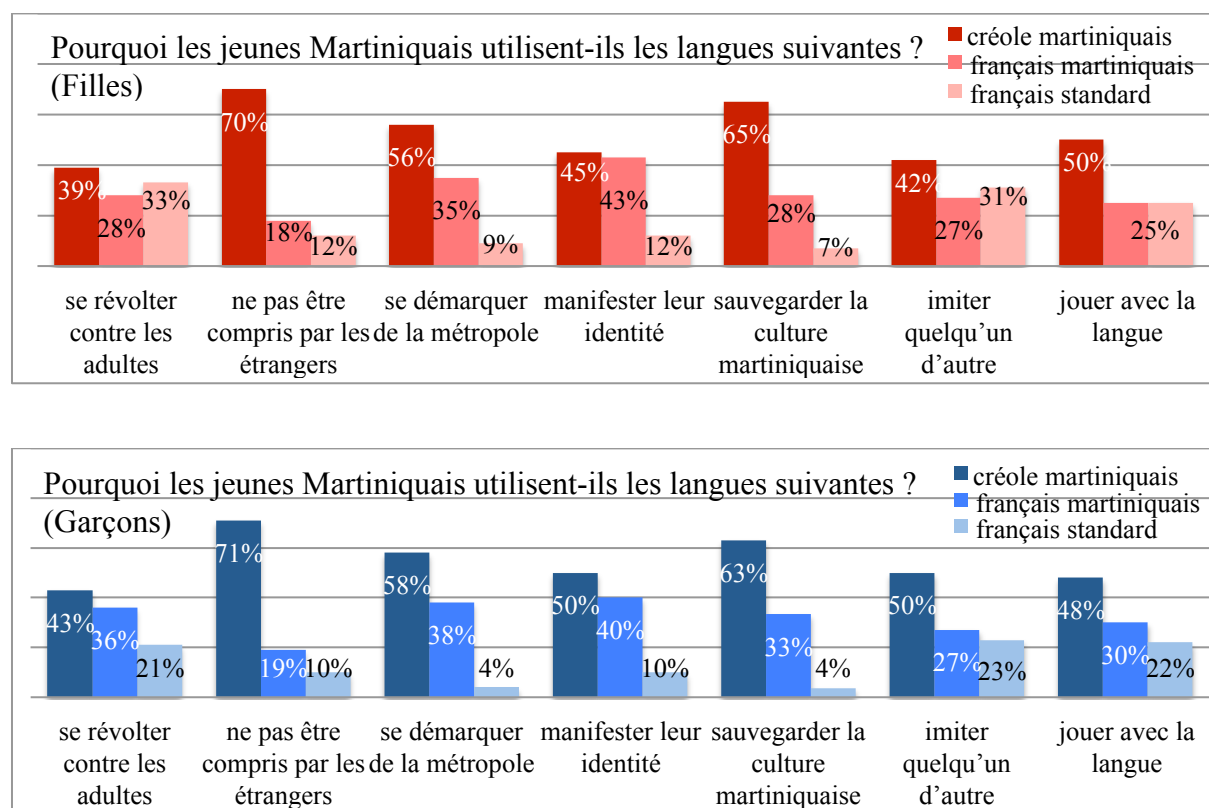
G4 : Ah oui quand on y vraiment est.

G1 : Si je ne prendrais que le créole, c'est dans des contextes où les gens ne parlent que créole, par exemple si, je sais pas si vous connaissez l'émission radio « A l'abordage ». Si par exemple, genre, j'appelle là, je suis obligé de parler créole.

(29) G17 : Je choisirais le créole pour insulter, parce que les insultes en créole sont vachement plus fortes que les insultes françaises, en tous cas moi, je trouve que les insultes en créole sont beaucoup plus fortes que les insultes françaises. Si j'insulte quelqu'un en créole c'est que vraiment, je suis en rage. Et aussi, ça va aussi dépendre de la personne avec qui tu parles. Quand je suis face à un Français de France, je ne vais pas l'insulter en créole, de toute façon il ne va pas me comprendre. Quand je suis face à un autre Martiniquais, là oui, je l'insulte en créole. [...] Pour draguer ou faire des compliments – non, jamais en créole.

Par rapport au contexte de draguer, André (1987 : 64) observe qu'un homme, pour « provoquer[r] ou apostropher[r] une femme dans la rue, il le fera en créole ; par contre, quand il veut « lui faire la cours, [...] il s'exprimera en français. » A la question « Quelle(s) langue(s) utilises-tu dans les situations suivantes ? », le participant G17_7, après avoir coché la case « français standard », éprouve le besoin d'ajouter le commentaire suivant : « en soirée quand je demande à une fille si elle veut danser (☺) ». L'expérience que nous avons faite dans la vie quotidienne pendant six mois sur l'île reflète l'observation d'André (1987) ; pour draguer dans la rue, les Martiniquais choisissent le créole, indépendamment de l'âge.

La première partie du chapitre a traité du choix d'une langue dans des situations personnelles. Notre questionnaire porte, cette fois, sur le choix de la langue selon sept catégories. Signalons de suite qu'aucun des 67 participants n'a répondu à l'option « autres raisons ».



Tableaux 23 : question 9.a

Au premier regard, on constate, encore une fois, une forte tendance au créole pour toutes les catégories. Il est étonnant que les pourcentages des filles et des garçons ne se différencient pas vraiment. Les jeunes martiniquais semblent être d'accord sur leur utilisation des différentes langues. En plus des chiffres, les réponses de nos entretiens éclairent l'opinion des jeunes :

(30) JM : Pourquoi parles-tu créole ?

F1 : Parce que j'ai entendu le créole depuis toute petite.

F2 : Parce que déjà c'est la culture. Et c'est bien de pouvoir parler une culture qui s'efface.

F3 : Parce que c'est la langue de la région.

F4 : Parce que c'est ma langue maternelle déjà. Et voilà, parce que j'aime ça aussi.

(31) G17 : En ce qui me concerne je n'ai jamais utilisé le créole pour parler, pour me révolter, enfin, pour me confronter à mes parents, jamais, j'utilise le français, on va dire le français martiniquais. Et je ne pense pas que de manière générale un petit Martiniquais s'amuserait à dire « ka fê mwen chié » à sa mère ou son père, je ne pense pas.

Le témoignage de G17 est discernable dans les diagrammes ; le créole ne prédomine pas comme langue pour se révolter contre les adultes. Les trois langues à choix figurent à peu près au même niveau. Toutefois, il faut faire la remarque qu'il est possible que la catégorie « se révolter contre les adultes » (*cf.* questionnaire) ait introduit une certaine confusion, (*cf.* réponse de G17 qui la reformule par « se révolter contre les *parents* ») ; plus de précision aurait pu donner des résultats différents. Néanmoins, les pourcentages à la réponse « se révolter contre les adultes » ne permettent pas d'interpréter que le recours au créole est un signe de démarcation vis à vis des adultes, qui, comme tel, aurait été une caractéristique du langage des jeunes. Autre témoignage de G17 à ce sujet :

(32) G17 : En Martinique, le créole est quand même vachement implanté, c'est pas un signe de démarcation par rapport aux adultes. Vraiment pas. Puisque c'est vraiment ancré ici le créole. [...] C'est...donc non, c'est pas une façon de se démarquer. Même chose pour sauvegarder la culture martiniquaise, c'est-à-dire que je ne ressens pas le besoin de la sauvegarder, elle est là, elle est présente, c'est une culture qui est bien implantée, donc non, pas besoin d'utiliser le créole.

Dans la première partie de cet extrait, G17 revient sur ce que nous venons de constater ; ce qui est intéressant par contre, c'est la deuxième partie de sa réponse : les chiffres de nos questionnaires contredisent ce que notre informateur G17 avance. Il affirme ne pas utiliser le créole pour sauvegarder la culture martiniquaise, tandis que nos données quantitatives nous montrent une autre tendance avec 65% des filles et 63% des garçons se prononçant pour l'utilisation du créole dans ce cas.

Avec 70% (filles) et 71% (garçons), il semble clair que les jeunes choisissent le créole pour ne pas être compris par les étrangers. Un argument qui a été également mentionné dans notre pré-enquête :

(33) JM : Est-ce que c'est déjà arrivé que vous parliez créole entre vous ou avec quelqu'un pour ne pas être compris ?

F4 : Oui.

F1 : Oui oui.

F2 : Oui en France.

La réponse de F2 ci-dessus, nous laisse à penser qu'il y a peut-être eu une confusion entre « les étrangers » et « la métropole », de laquelle, néanmoins, veulent « se démarquer » 56% des filles et 58% des garçons.

Les quatre catégories qui sont en lien avec la notion d'identité – « ne pas être compris par les étrangers », « se démarquer de la métropole », « manifester son identité », sauvegarder la

culture martiniquaise » – mettent le créole clairement en avant par rapport au français standard et aussi au français martiniquais, même si un peu moins prononcé. De l'ensemble de ces données, nous pouvons déduire que l'usage du créole est aussi considéré, par les jeunes martiniquais, comme un symbole identitaire. Ce qui n'est pas en contradiction avec le choix, de respectivement 42% et 50% pour les filles et 50% et 48% pour les garçons, d'utiliser le créole pour « imiter quelqu'un d'autre » ou « jouer avec la langue » (cf. question 8.b), ce qui renvoie, avec l'usage du *code switching* avec le français, au rôle du créole dans le *bricolage* et le *crossing*, confirmant notre hypothèse 4.

6.2. Discussion

Dans la partie analytique, nous n'avons pas pris en considération la question 4 qui aborde le sujet du créole dans la musique, plus précisément les musiciens chantant en créole, mélangeant différents créoles ou mélangeant le créole et le français. En retenant néanmoins l'expression de deux informateurs sur le rapport de la musique et les pratiques linguistiques des jeunes martiniquais :

(34) G17 : Donc c'est pas que parce qu'il y a des rappeurs ou dans la musique on mélange un peu les créoles un peu tout, français-créole quoi, que ça va aussi être utilisé comme ça par les jeunes.

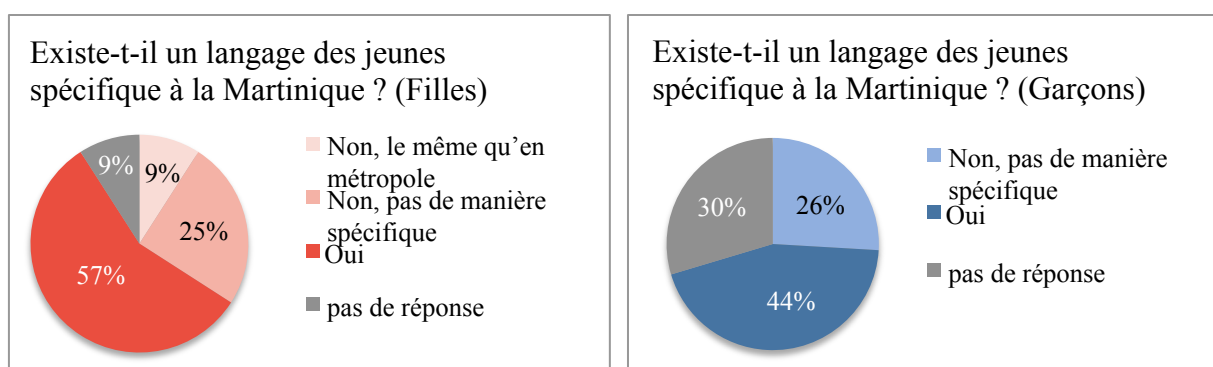
(35) JM : Est-ce que tes notions de créole viennent de la musique ?

F17 : Pas du tout, non

L'évaluation des questionnaires et des interviews nous a montré que ce bloc thématique ne présentait pas d'intérêt immédiat pour notre sujet de recherche.

Après avoir, dans les chapitres précédents, analysé nos données quantitatives et qualitatives en relation avec nos hypothèses, nous passerons maintenant à une partie que nous appellerons 'discussion'. L'objet étant d'apporter davantage d'informations sur notre sujet d'intérêt : le créole comme 'langage des jeunes'. A cet effet, nos questions ont porté sur la spécificité de la manière de s'exprimer, sur l'utilisation du créole avec les parents (question du respect) puis en tenant compte des milieux sociaux. Nous aborderons également le problème de la standardisation de la langue créole dans les expressions écrites de nos informateurs. Dans le dernier chapitre nous revenons sur notre méthode et noterons quelques réflexions à ce sujet.

6.2.1. Le créole – un langage des jeunes à la Martinique ?



Tableaux 24 : question 6.a

En posant cette question, nous avons proposé trois réponses à choix :

- ☐ Non, le langage des jeunes est le même qu'en métropole.
- ☐ Non, il n'y a pas de manière spécifique des jeunes à la Martinique de s'exprimer.
- ☐ Oui, il y a un langage des jeunes spécifique à la Martinique.

→ 6.b) Si oui, quelles sont les caractéristiques du langage des jeunes à la Martinique ?

Notons qu'en répondant « oui », les caractéristiques devraient être précisés par la suite (question 6.b). Les jeunes n'ayant rien répondu (F 9%, G 30%) voulaient-ils s'éviter ce travail supplémentaire ? Cela nous semble une explication raisonnable de sorte que nous considérons leur non-réponse comme approbation tacite de la question. En conséquence, contrairement à un quart des informateurs affirmant que les adolescents martiniquais ne s'expriment pas de manière spécifique, deux tiers des filles et trois quarts des garçons défendent l'idée d'un langage propre aux jeunes de l'île. Même si quatre filles ont coché que c'est le même langage qu'en métropole, cette opinion n'est partagée par aucun garçon, ni davantage par notre interviewé G17 :

(36) G17 : Mais oui, il y a une manière spécifique des jeunes de s'exprimer en Martinique. Déjà on utilise beaucoup moins le verlan qu'en France. D'ailleurs même, c'est une façon de se moquer des jeunes de France que d'utiliser le verlan. C'est vraiment quand on l'utilise, c'est pour marquer l'aspect ridicule.

Deux filles (F17_42, F15_40) n'ont pas dû avoir envie d'explicitier leur réponse en écrivant « Je ne sais pas. ». Les tableaux ci-dessous représentent les particularités des autres participants ayant coché « oui ». Les trois catégories de commentaires recueillis concernent la place du créole, les caractéristiques linguistiques comme l'accent ou l'intonation et les insultes.

F14_28 : En Martinique les jeunes n'utilise pas les même expressions que les métropolitains. exemple :

pour exprimer certaines expressions nous aurons recours parfois au créole.
F15_30 : Les expressions créoles ou typiquement martiniquaises, l'accent, certaines prononciations
F14_39 : Parfois on fait preuve de créolisme, ex : Nous appelons le jeu Tic Tac Toe ti poin ti croix
F15_35 : Nous employons beaucoup de mots issues du créole, ex : blatte → ravèt
G17_4 : mélange créole/anglais américain (très peu)/français
G14_24 : le français et le kréole
G17_7 : On mélange les expressions créoles et celles du jargon français (tchwim, wesh, azy...)

Tableau 25 : réponses à la question ouverte 6.b, catégorie « créole »

Sans avoir été sollicités explicitement, ces informateurs affirment néanmoins que la langue créole influence leur manière de s'exprimer en tant que jeunes. Le témoignage de G17 le confirme en soulignant l'importance des expressions créoles dans la communication entre jeunes martiniquais :

(37) G17 : Bien sûr qu'on utilise nos propres expressions, donc les insultes en créole etc., les manières de s'appeler, pour s'interpeller. Enfin, il y a pleins de façons de s'interpeller, par exemple on utilise « ti mal », « boug-mwen ». Toutes ces expressions-là, les jeunes, les Martiniquais les utilisent et c'est spécifique à la Martinique, tu vas pas entendre ça en France. Donc oui, c'est un langage spécifique aux jeunes de la Martinique.

Les réponses reproduites dans les prochains tableaux (26, 27) sont également en lien avec le créole, le premier au niveau linguistique (prononciation, vocabulaire), le second au niveau qualitatif (gros mots, insultes) :

F13_31 : Les jeunes martiniquais ne brodent pas. C'est à dire qu'ils ont une sorte d'accent en 'w'
F16_38 : Différents vocabulaire on fonction des moments
F14_18 : L'accent est différent et le dialogue avec les adultes plus familié qu'en métropole.
F14_25 : on utilise souvent les mot « faw' » à la fin de nos phrase ou quand on est facher.
G17_6 : Les 'r' sont différents, les intonations de voix, expressions et façons de parler un peu différentes.

Tableau 26 : réponses à la question ouverte 6.b, catégorie « caractéristiques linguistiques »

F14_4 : les insultes et les tchip	G13_3 : le tchip et le non respect
F13_3 : tchip et injures	G17_25 : les insultes, les gros mots
F14_20 : bonda, waymer, caler, moli, awa, doudou, fow, maria	
F13_12 : Nous on est plus agricole.	
G16_8 : Le langage est plus malpoli, plus familier, les gens s'interpellent plus facilement dans la rue en Martinique	

Tableau 27 : réponses à la question ouverte 6.b, catégorie « insultes »¹⁴

¹⁴ Les jeunes ont noté suffisamment d'exemples pour des gros mots ou insultes créoles dans la question 5.c.

L'analyse de cette question montre que les jeunes martiniquais sont conscients du fait qu'ils parlent autrement que les jeunes de Métropole, la différence principale, selon nos informateurs, provenant de l'utilisation du créole ce qui, compte tenu de la complexité du sujet, ne permet pas encore de qualifier le créole de 'langage des jeunes' à la Martinique. Nous reviendrons sur cette qualification dans la présentation de nos conclusions.

6.2.2. L'utilisation du créole

Dans la partie analytique, nous avons abordé l'association de vulgarité (*cf.* ch. 6.1.3.). Au cours du présent chapitre, nous examinerons la question du respect et reviendrons sur l'influence des milieux sociaux (hypothèse (2)) en abordant le cas du Couvent.

6.2.2.1. Une question de respect

Dans le cadre d'un cours de sociolinguistique à l'Université des Antilles, nous avons fait des enquêtes de terrain sur l'utilisation du créole à Terres Sainvilles (quartier de Fort-de-France). A cette occasion, nous avons recueilli le témoignage d'une femme de 56 ans, native Martiniquaise qui ne rentre certes pas dans la catégorie de nos informateurs pour ce mémoire, mais dont il nous a semblé intéressant d'intégrer les propos. Elle considère le créole, appris par naissance, être sa langue maternelle et déclare parler créole avec ses deux enfants quand elle est en colère. Toutefois, elle insiste sur le fait qu'on ne peut pas parler créole avec la mère (*cf.* ch. 1.4.2. et 4.2.2.), ce qui est également valable pour ses propres enfants :

(38) F56 : Oui ils [ses enfants] parlent le créole, mais pas pour¹⁵ [sic !] moi. Peut-être mieux entre copains, copines, mais pas pour moi....on n'a pas fait classe ensemble. Ah non non non, il y a des limites, hein. Je ne parle pas le créole avec ma maman. Elle a déjà un certain âge, donc on ne peut pas parler en créole, hein.

Les enfants doivent répondre en français à leur mère, une réponse en créole signifiant un manque de respect, selon notre interviewée. Pour examiner si la question de parler créole avec la mère ou les parents est une question de génération (témoignage de cette femme quinquagénaire *vs* nos informateurs jeunes), nous avons demandé à nos interviewés (G16 et G17) pourquoi ils ne parlent pas créole avec les parents :

¹⁵ L'expression 'parler pour quelqu'un', utilisé par l'interviewée, est un signe de l'influence du créole sur le français parlé. La phrase « Mes enfants ne parlent pas créole avec moi » donne en créole « Timanmay-mwen pa ka palé kréyol ba mwen. » (traduit par JM) La préposition *ba* est reproduit en français par la préposition *pour*.

(39) G16 : Parce qu'en fait c'est vu comme un peu irrespectueux. Enfin, à l'enfant c'est une façon irrespectueuse. Maintenant ça dépend. J'ai appris le créole en les écoutant à la maison. Nous en général, on n'a pas le droit de, comment dire ça, de leur parler créole, parce que c'est mal vu. Disons que nos parents en fait nous parlent en créole, mais nous, on répond en français.

(40) G17 : Ah non, jamais, avec les parents... Les parents, tu parles pas créole avec eux. Je ne peux pas parler à mes parents en créole. Enfin, je ne veux pas m'amuser à parler avec mes parents en créole. Mes parents peuvent me parler en créole, mais en ce qui me concerne, je ne vais pas non plus répondre en créole.

Sur demande, G17 explique ce phénomène de ne pas parler créole avec les parents qui revient également dans la littérature scientifique (cf. Reutner 2005 : 145 ; Pustka 2006 : 73 ; Seiler 2012 : 263) :

(41) G17 : Ça instaure une hiérarchie en fait. Parce que le créole, tu ne parles à quelqu'un en créole que si tu le considères comme quelqu'un de ton égal ou ton inférieur. Tu ne vas jamais parler à ton supérieur en créole, enfin que dans des cas spéciaux mais en général c'est pour prendre l'ascendant que tu vas parler en créole avec quelqu'un. Donc les parents non, j'suis pas ton camarade, enfin... moi je te parle en créole très bien parce que t'es mon gosse, par contre toi, tu ne me parles pas en créole.

Le fait de ne pas parler créole avec les parents évoque l'observation de Singy (2014 : 70) concernant la pratique du langage des jeunes dans le cadre familial : « 'parler jeune' avec ses amis est attendu, avec ses parents est inacceptable. » Il cite le témoignage d'un jeune homme de 18 ans qui explique : « [...] je trouve que ça se fait pas de parler comme ça à la maison. C'est comme si on crache dehors, on va pas cracher à la maison. A la maison, c'est là où tout le monde [...] montre le respect qu'on porte aux parents. » (cité dans Singy 2014 : 70)

Or, l'analyse de la question 8.a de notre questionnaire (cf. ch. 6.1.1.) a montré que 22% des filles et 19% des garçons parlent créole avec leurs parents. Même analyse chez Seiler (2012 : 345) qui résume que l'usage du créole dans le contexte familial diffère de famille en famille. Nous sommes confrontée à des données divergentes d'informateur à informateur ce qui ne permet pas de faire des généralisations, raison pour laquelle nous n'avons pas introduit la question du respect comme parallèle dans le chapitre 4.2.

6.2.2.2. Les milieux sociaux : le cas du Couvent

Tout d'abord, le sujet des milieux sociaux est extrêmement délicat. Il faut être prudent de ne pas tirer de mauvaises conclusions et encore moins de faire des jugements hâtifs.

Nous avons cherché notre groupe féminin dans le milieu plus favorisé (éducation catholique, établissement scolaire privé – Couvent) à l’opposé du groupe masculin (établissement public – Lycée Acajou II, environnement rural – MFR au Morne-Rouge). La confirmation d’attribuer à ces environnements certains milieux se trouve dans la littérature (cf. aussi Labridy 2015) : Saint Joseph de Cluny a été mis en place par des sœurs venues de France (d’où l’appellation de *Couvent*) pour l’éducation des filles. Pustka (2015), traitant la situation des Grands-Blancs en Guadeloupe, constate que, même de nos jours, « ces établissements catholiques sont très prisés dans la communauté des Grands-Blancs. » (Pustka 2015 : 364)

Dans l’extrait suivant (42), G17, lui-même demi-pensionnaire au Séminaire Collège Sainte Marie (autre établissement privé en Martinique), parle du milieu du Couvent et le compare au Lycée Acajou. Nous rappelons qu’il s’agit des deux écoles où nous avons, entre autres, effectué notre pré-enquête (Acajou II) et recruté les participants à nos questionnaires (Couvent pour les filles et Acajou II pour une partie des garçons). Son témoignage nous dévoile des informations auxquelles une enquêtrice blanche, n’ayant aucun rapport avec l’île – à part l’intérêt pour la culture et la langue créole –, n’aurait jamais eu accès :

(42) G17 : Tous les gens de familles aisées, donc des gens d’un certain milieu social, mettent leurs gosses dans le Séminaire Collège et au Couvent. Donc, le Couvent et le Séminaire Collège qui sont deux collèges-lycées privés. Et justement, Acajou c’est à l’inverse une école où tu vas trouver plus de Noirs. Ça n’a aucune connotation raciste, c’est simplement sorti des collèges et lycées centraux. [...] Tu vas rencontrer beaucoup de gens de familles aisées, de Békés, de Métropolitains vivants en Martinique qui veulent que leurs gosses ont quand même un certain milieu d’encadrement, puisque le Séminaire Collège vend ce côté sécurisé, bon entourage, ce qui n’est pas forcément vrai, déjà, et surtout qui vend aussi le côté catho, pour apporter de l’éducation religieuse. [...] Et parce que globalement, Bellevue, Séminaire Collège et Couvent, c’est là où il y aura les meilleurs résultats. Le meilleur enseignement surtout. Donc c’est pour ça qu’on envoie ses enfants là. Et comme il y a le côté privé, donc il faut payer, c’est pas toutes les familles qui peuvent se permettre ça. Donc c’est pour ça qu’on dit souvent que le Séminaire, le Couvent c’est des gosses de riches. C’est pas des gosses de riches forcément, mais c’est vrai qu’on va retrouver une certaine catégorie sociale dans ces écoles-là. Et je prenais l’exemple d’Acajou parce qu’à l’inverse, tu vas souvent entendre parler des lycées comme Acajou, comme technique, comme lycée un peu moins sécurisé où tu as moins de Blancs, où la population est un peu plus homogène. Ce sont des Noirs et des Mulâtres pour la plupart.

Tout de même il faut souligner, comme nous l’avons retenu en début de ce sous-chapitre, qu’on doit éviter de classer les élèves au préalable. Jean-David Bellonie, professeur à l’Université des Antilles et notre personne de contact sur place, nous a mis en garde de jeter « toutes les filles du Couvent dans le même pot », celui de la classe sociale favorisée. Nous

avons intégré des questions sociodémographiques à la fin de notre questionnaire dans le but de justifier ces attributions de milieu. Or, une très grande partie des participants (filles tant que garçons) n'a pas rempli les lignes correspondant à « Dans quel quartier habites-tu et/ou passes-tu beaucoup de temps » et « profession des parents ». Nous avons voulu éviter le piège de la facilité en classant les questionnaires sur de simples suppositions, aussi avons-nous préféré ne pas traiter cet aspect du milieu social.

Cependant, nous retenons certains extraits du témoignage de G17 (extraits (43) – (45)) dans lesquels nous découvrons que la société martiniquaise est encore marquée par des différences issues de son passé colonial. D'après G17, l'utilisation des langues est en lien avec l'environnement de la personne. Ainsi, à notre question si les jeunes ou les personnes âgées mélangent plus créole et français, il répond :

(43) G17 : Pour moi c'est non seulement une tranche d'âge, c'est un milieu social aussi. C'est une catégorie de la population. Que tu entendes parler créole, ce genre de chose, c'est vraiment dans certains milieux de la population.

Poursuivant, G17 explique le rapport des Békés (descendants des anciens maîtres de plantations à la Martinique, considérés encore aujourd'hui comme étant d'une classe favorisée) avec le créole :

(44) G17 : Comme je disais avant, tu ne parles pas créole avec n'importe qui, et donc dans le milieu professionnel, par exemple tu entends les Békés parler créole aux autres.

JM : Les Békés savent parler créole ?

G17 : Bien sûr, ah oui, tout bon Béké qui se respecte sait parler créole en réalité. Contrairement à ce qu'on croit, mais oui. Les Békés, ils connaissent très bien leur pays, ils connaissent très bien...enfin, c'est leur culture. Et ils parlent très bien créole, les Békés. Peut-être pas avec son gosse, mais avec le temps, ils apprennent à parler. Et souvent les Békés s'adressent aux autres en créole.

JM : Justement pour ce côté d'infériorité ?

G17 : C'est une façon d'être familier et une façon de prendre l'ascendant aussi. C'est une façon de se rapprocher à l'autre mais peut-être pas de la bonne façon. Par exemple au collège, au lycée, tu vois les petits Békés parler aux surveillants ou aux gens de la cantine en créole, c'est genre 'j'suis ton pote' etc., alors que tu ne verras jamais un Noir ou un Métropolitain ou n'importe qui d'autre, à part les Békés, tu ne les verras jamais parler en...[sic !] en tout cas, au Séminaire Collège, c'est les Békés qui parlent en créole aux surveillants et autres, et moi, en ce qui me concerne, je n'oserais jamais parler à un surveillant ou à qui que ce soit en créole, je parle en français.

Confronté à la question des pratiques langagières selon les deux sexes, G17 a encore une fois recours au milieu du locuteur pour justifier sa réponse. D'après lui, il y a une différence dans

la pratique du créole entre les Békés, les Blancs de famille aisée, les Métropolitains et « le reste », sans préciser s'il s'agit d'autres Blancs, des Mulâtres ou des Noirs :

(45) JM : Y a-t-il une différence entre les pratiques langagières des filles et des garçons ?

G17 : Chez les Békés, j'ai vu beaucoup plus de garçons parler créole que de filles. Chez les Métros, même chose. [...] C'est surtout chez des Békés, chez des Blancs, et oui, chez des Blancs de bonne famille que tu vas avoir une grosse différence entre les filles et les garçons. Pour le reste, je pense que c'est globalement à peu près la même chose.

De l'extrait ci-dessus, nous pouvons néanmoins tirer que la différence dans les pratiques langagières des filles et des garçons dépend du milieu social. Même s'il faut garder en tête qu'il s'agit d'un témoignage subjectif, il serait intéressant d'explorer cette piste au cours de recherches futures.

6.2.3. Le problème de standardisation

En regardant les réponses à la question ouverte « Quelles expressions créoles les jeunes utilisent-ils même dans un discours en français ? » (5.b), nous avons constaté que l'écriture d'une même expression peut varier d'une personne à l'autre. Les variétés orthographiques peuvent s'expliquer par le fait que beaucoup de jeunes n'apprennent pas le créole d'une manière scolaire à l'école, basée sur l'écrit, mais en écoutant parler les autres créolophones (parents, amis, dans la rue), à travers un apprentissage qui alors est basé sur l'oral.

Concernant l'utilisation du créole pour l'écrit, nous avons fait une autre observation. Lors de notre interview, demandant à l'informateur G17 comment écrire une expression créole qu'il avait citée, il a répondu que cela ne s'écrivait pas. Par contre, réfléchissant sur d'autres exemples, il a pris son portable pour s'inspirer dans ses conversations ; selon lui, il les utiliserait beaucoup dans les messages. Nous l'avons confronté avec ce paradoxe de ne pas pouvoir dire comment ces expressions s'écrivent mais de les utiliser en même temps à l'écrit. Il a expliqué alors :

(46) G17 : Parce qu'en soit ça s'écrit pas, c'est-à-dire que, si, ça s'écrit, parce qu'on l'écrit, mais c'est juste que quand tu m'as demandé comment ça s'écrit 'pa dig', je peux pas te dire un orthographe officiel de 'pa dig' parce que...je sais pas s'il y en a un...

En effet, les locuteurs du créole sont généralement confrontés avec un manque de standardisation, qui induit une certaine insécurité linguistique. Les chiffres de la question 10 soulignent cette constatation pour les jeunes quand 67% des filles et 61% des garçons

qualifient le français standard de langue « la plus correcte ». Ce problème de standardisation du créole est également abordé par les scientifiques :

Dès qu'un locuteur tente de recourir au créole dans un contexte plutôt formel sans préparation, on a des productions bien éloignées du créole 'accepté' (on ne peut véritablement parler de créole 'standard' en raison d'une part de l'extrême **variation*** constatée, mais d'autre part à cause de l'absence de **normalisation*** explicite et consciente). (Hazaël-Massieux 2011 : 24 ; mis en gras dans l'original)

Apparues au cours de notre travail d'analyse, de nouvelles questions interpellent : quel rôle ce manque de standardisation joue-t-il dans la population martiniquaise et, dans notre contexte, de quelle manière influence-t-il l'expression des jeunes en créole ? Est-ce qu'il incite les adolescents à utiliser cet idiome ? Est-ce qu'il accélère le processus de la décréolisation qualitative (*cf.* ch. 1.2.3.) ? N'ayant pas posé de telles questions, susceptibles d'apporter des réponses au rapport entre la standardisation du créole et son utilisation par les jeunes, nous ne pouvons qu'ouvrir ces réflexions pour de futures enquêtes.

6.2.4. Retour : réflexions méthodologiques

Avant de conclure nos résultats dans le prochain chapitre, notons quelques réflexions sur notre méthodologie.

Tout d'abord, une exploration plus approfondie (par exemple, en effectuant les entretiens semi-guidés avant l'établissement et la distribution des questionnaires) permettant une meilleure connaissance du contexte linguistique, aurait pu améliorer la part significative de notre enquête. Faute de temps pour établir un entourage satisfaisant, nous proposons avec cette manière de procéder d'avoir recours à une personne de contact pour les interviews, en remarquant toutefois qu'une telle option comporte le risque d'influence exercée par ce nouvel intermédiaire.

Au cours de notre analyse, nous avons constaté que certaines questions (par exemple 5a) ou catégories de réponses (celles liées aux questions 2a, 2b, 7a, 8a) ont posé des problèmes à nos informateurs (taux élevé de non-réponse). Les questions fermées, formulées de manière simple et pertinente, ont eu plus de retour que les plus complexes, celles à choix multiples. Bien que les questions ouvertes n'aient pas été traitées par la totalité des jeunes, les commentaires rassemblés ont néanmoins apporté des informations intéressantes et ont aidé à mieux faire face à la complexité du sujet. Par ailleurs, les réponses divergentes des pré-enquêtes nous ont aussi montré qu'on ne devrait pas poser la question de la vulgarité de manière directe et trop directive. Pour certaines questions, lors de l'évaluation des

questionnaires chiffrés d'un côté et des entretiens transcrits de l'autre, une contradiction est apparue entre les résultats quantitatifs et qualitatifs. Cette observation rappelle que, dans le contexte des déclarations linguistiques, il s'agit de jugements personnels et subjectifs, d'où l'importance de la formulation des questions et d'une vision de l'ensemble des réponses afin d'éviter de faire une fixation sur les remarques d'une seule personne.

En dépit des insuffisances soulignées ci-dessus, nous sommes persuadée que la double méthode (quantitative et qualitative) demeure la plus adaptée à ce type d'enquête.

CONCLUSION

En résumé, la situation sociolinguistique a connu de profondes modifications au cours des dernières décennies. La généralisation du bilinguisme et l'avènement du français en tant que L1 en sont les points saillants. Malgré une certaine revalorisation liée à son rôle identitaire, le créole reste subordonné au français. (Térosier 2016 : 225)

Cette observation de Térosier (2016) récapitule ce que nous avons examiné au cours de notre premier chapitre et montre que les études sociolinguistiques sont en constante évolution. Le présent travail espère contribuer à la poursuite des recherches sur la situation actuelle.

En ce qui concerne nos quatre hypothèses, elles avaient été formulées en tenant compte de l'aperçu de l'état des recherches, de la situation sociolinguistique à la Martinique, des études du langage des jeunes en général, des dialectes et langues minoritaires ou régionales comme langage des jeunes et des parallèles entre le créole et les langages des jeunes, ainsi que nous les avons examinés dans les chapitres 1 à 4. Cette vue d'ensemble avec nos propres enquêtes sur place a aidé à creuser la question : le créole est-il un 'langage des jeunes' sur cette île caribéenne ?

Selon les données que nous avons recueillies, l'hypothèse (1) est confirmée : les jeunes acquièrent le français pendant l'enfance et le créole au début de l'adolescence, avec l'entrée au collège ; ensuite, les domaines de l'université et du travail se caractérisent par l'utilisation du français tandis que le créole demeure d'une pratique courante chez les personnes à la retraite.

Les résultats relatifs à notre deuxième hypothèse sont plus partagés. La première partie (les garçons parlent davantage créole que les filles) est approuvée par une part des informateurs tandis que l'autre affirme qu'il n'y a pas de différence dans les pratiques langagières entre les filles et les garçons. Toutefois, et ainsi que Bernabé (2004 : 19) l'a déjà constaté en soulignant l'importance des groupes de pairs, nous pouvons ajouter que le créole sert aux jeunes (tant filles que garçons) de code de communication dans une même génération (amis, fratrie). Concernant la deuxième partie de l'hypothèse (2) (les jeunes issus de milieux moins favorisés utilisent davantage le créole), nous avons déjà indiqué que l'insuffisance des réponses nous avait empêchée de traiter cet aspect, en rappelant néanmoins le témoignage de G17 (extrait (16)) selon lequel les jeunes des milieux sociaux moins favorisés parlent plus créole que ceux issus d'un environnement favorisé, citant notamment le cas des jeunes békés.

Ensuite, concernant l'hypothèse (3), le créole est effectivement considéré, par les jeunes, comme un langage vulgaire (*cf.* question 10). Cette vulgarité pourrait en réduire l'utilisation

par les filles et expliquer leur préférence pour la langue française pour parler plus correctement. Par contre, il reste à découvrir si cette vulgarité symbolise la raison pour laquelle les jeunes garçons ont recours à ce code.

Nous retenons de nos données que les adolescents, faute de compétence courante en créole, confirment utiliser le créole pour faire du *bricolage* ou du *crossing* (cf. extrait (26), question 9.a) ce qui approuve notre hypothèse (4).

A la question (6.a), y a-t-il un langage des jeunes spécifique à la Martinique, deux tiers des filles et trois quarts des garçons ont répondu par l'affirmative. De leurs réponses, nous pouvons clairement retenir l'influence du créole dont l'utilisation représente une partie importante de leur manière de s'exprimer en tant que jeunes martiniquais (cf. ch. 6.2.1.). Or, nous tenons à répéter qu'à la Martinique cet idiome ne signifie pas un trait distinctif ou un signe de démarcation de la jeune génération, étant également pratiqué par les adultes – en famille ou en *code switching* – et par les personnes âgées. Par rapport aux adolescents, se pose toutefois la question : de quel créole et de quelle qualité du créole s'agit-il ? Nos enquêtes ont montré que les jeunes n'ont pas de pratique courante du créole (les filles encore moins que les garçons, cf. ch. 6.1.3.) et que le créole parlé par les jeunes est plus vulgaire que celui des adultes (cf. ch. 6.1.2.). Concernant la question de la mort du créole, nous pouvons affirmer que nos informateurs sont unanimes pour reconnaître qu'il est présent et bien implanté dans la société martiniquaise. Grâce à l'utilisation par les jeunes, le créole martiniquais ne semble pas risquer une décréolisation quantitative ; en revanche, cette même utilisation par les jeunes – locuteurs à compétence réduite, incapables de mener des discussions entières – et la confrontation à la francisation risquent d'entraîner une décréolisation qualitative (cf. 1.2.3.).

Nos hypothèses et le résultat de nos enquêtes confirment que le créole, tel que pratiqué par les jeunes martiniquais (tant filles que garçons), présente certaines caractéristiques propres aux langages des jeunes : vulgarité, blaguer, injurier, *bricolage*, *crossing*. En revanche, ces mêmes résultats ne mettent pas en évidence d'autres spécificités tel le marqueur identitaire, manifestement partagé avec les autres tranches d'âge de la société, ni la fonction de rébellion vis à vis des adultes (insistance du respect envers les parents, cf. ch. 6.2.2.1.). Le créole des jeunes martiniquais ne semble pas, non plus, être réellement un *ingroup code* dont la compréhension serait réservé à un groupe en se démarquant des autres (jeunes ou adultes). Enfin, le créole est encore pratiqué par la population locale, certes dans des proportions variables (âge, sexe, milieu professionnel ou social), alors que la compétence linguistique des jeunes locuteurs reste faible et limite son usage.

Pour conclure, les absences et restrictions relevées ci-dessus nous amènent à ne pas pouvoir attribuer au créole martiniquais la qualification de ‘langage des jeunes’ telle que nous en avons décrit les composants au chapitre 2. Des enquêtes ultérieures seront nécessaires pour confirmer ou réfuter le développement du créole comme ‘langage des jeunes’.

En complément à notre conclusion sur le sujet du présent mémoire et dans la perspective du développement des études sur ‘le créole des jeunes’, nous souhaitons formuler quelques réflexions et suggestions pour la poursuite des recherches. Vu que le français semble dominer à l’enfance et à l’âge adulte, face au créole réservé à l’adolescence et à la retraite, il serait intéressant d’étudier l’utilisation du créole par les étudiants (à partir de 18 ans). Une comparaison entre le comportement langagier des adolescents et celui des étudiants permettrait de vérifier si le créole est effectivement plus pratiqué au collège qu’à l’université et, le cas échéant, les motifs du désintérêt des plus âgés. Une telle étude pourrait contribuer à l’évaluation du phénomène de décréolisation et à la nécessaire réflexion relative tant au rôle de la standardisation dans l’avenir du créole qu’à celui qui, pour le maintien de cette langue, reviendrait à la jeune génération.

BIBLIOGRAPHIE

- Akissi Boutin, Béatrice (2010) : « Le français en Afrique et dans les DROM : éléments de synthèse », in : Detey, Silvain/Durand, Jacques/Laks, Bernard/Lyche, Chantal (éds.) : *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone*, Paris : Ophrys, 237-244.
- André, Jacques (1987) : *L'inceste focal dans la famille noire antillaise*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Androutsopoulos, Jannis (1998) : *Deutsche Jugendsprache. Untersuchungen zu ihren Strukturen und Funktionen*, Frankfurt am Main et al. : Peter Lang.
- Androutsopoulos, Jannis (²2005) : « Research on Youth-Language/Jugendsprach-Forschung », in : Ammon, Ulrich/Norbert Dittmar/Klaus J. Mattheier/Peter Trudgill (éds.) : *Sociolinguistics/Soziolinguistik. An International Handbook of the Science of Language and Society/Ein internationales Handbuch zur Wissenschaft von Sprache und Gesellschaft*, Vol. 2, Berlin : de Gruyter, 1496-1505.
- Barreteau, Daniel/Heeroma, David (2003) : *Des élèves de troisième s'expriment sur le français et le créole en Martinique*, IRD centre Martinique-Caraïbe.
- Bedijs, Kristina (2012) : *Die inszenierte Jugendsprache. Von 'Ciao amigo !' bis 'Wesh, tranquille' : Entwicklungen der französischen Jugendsprache in Spielfilmen (1958-2005)*, München : Martin Meidenbauer.
- Bellonie, Jean-David (2010) : « Repräsentationen des *accent antillais* und des *accent parisien* in Martinique », in : Krefeld, Thomas/Pustka, Elissa (éds.) : *Perzeptive Varietätenlinguistik*, Frankfurt am Main et al. : Peter Lang, 265-288.
- Bellonie, Jean-David (2012) : « Une didactique du français adaptée aux situations de créolophonie : le cas de la Martinique », in : *Le français aujourd'hui* 176, 113-122.
- Bellonie, Jean-David (à paraître) : « Les usages hybrides français/créole dans les représentations d'étudiants martiniquais : entre acceptation et rejet. », in : Boufoy-Bastick, Béatrice (éd.) : *La Francophonie dans la Caraïbe (LFC) : Enseignement et recherche dans les départements de français des universités caribéennes*, AUF.
- Bellonie, Jean-David/Pustka, Elissa (à paraître) : « Représentations des 'mélanges' linguistiques en Martinique », in : *Etudes créoles*, Actes de la 14^e Journée du Colloque International des Etudes Créoles (29-31.10.2014).
- Bernabé, Jean (2004) : « Eléments d'écologie linguistique appliqués à la situation martiniquaise », in : Feuillard, Colette (éd.) : *Créoles – Langages et Politiques linguistique*, Bern et al. : Peter Lang, 13-29.

- Bernabé, Jean (2005) : « Guadeloupe et Martinique, un survol sociolinguistique », in : *Langues et cité* 5, 6-7.
- Bernabé, Jean (2009) : « Complémentarité entre francophonie et créolité dans les Antilles », in : *Cuadernos de Linguística/U.P.R. Working Papers* 2, 97-104.
- Bernabé, Jean/Confiant, Raphaël (2002) : « Le CAPES de Créole : stratégies et enjeux », in : *Hermès, La Revue* 32-33, 211-223.
- Bernhard, Gerald (2008) : « Historische Aspekte der Jugendsprache in der Romania », in : Ernst, Gerhard/Gleißgen, Martin-Dietrich/Schmitt, Christian/Scheickard, Wolfgang (éds.) : *Romanische Sprachgeschichte/Histoire linguistique de la Romania*, Berlin/New York : de Gruyter, 2390-2403.
- Butel, Paul (2002) : *Histoire des Antilles françaises*, Paris : Perrin.
- Chovan, Miloš (2006) : « Kommunikative Stile sozialen Abgrenzens. Zu den stilistischen Spezifika sozial-distinktiver Handlungen in der Interaktion Jugendlicher », in : Dürscheid, Christa/Spitzmüller, Jürgen (éds.) : *Perspektiven der Jugendsprachforschung. Trends and Developments in Youth Language Research*, Frankfurt am Main : Peter Lang, 135-149.
- Cichon, Peter (1998/99) : « Témoignages sur la situation sociolinguistique à la Martinique en 1998 », in : Cichon, Peter/Gladishefski, Anke et al. (éds.) : *Quo vadis, Romania ? Martinique : Sprachen und Gesellschaft* 12/13, Wien : Institut für Romanistik, 70-91.
- Condon, Stéphanie (2004) : « Pratiques et transmission des créoles antillais dans la 'troisième île' », in : *Espace, populations, sociétés* 2, 293-205.
- Constitution de la République française (mise à jour 2015) [1958]. http://www.assemblee-nationale.fr/connaissance/constitution.asp#titre_12 [page consultée le 2 février 2018].
- Diekmann, Andreas (¹⁰2016) : *Empirische Sozialforschung. Grundlagen, Methoden, Anwendungen*, Hamburg : rororo.
- Dürscheid, Christa/Neuland, Eva (2006) : « Spricht die Jugend eine andere Sprache ? Neue Antworten auf alte Fragen », in : Dürscheid, Christa/Spitzmüller, Jürgen (éds.) : *Perspektiven der Jugendsprachforschung. Trends and Developments in Youth Language Research*, Frankfurt am Main : Peter Lang, 19-32.
- Dürscheid, Christa/Spitzmüller, Jürgen (éds.) (2006) : *Perspektiven der Jugendsprachforschung. Trends and Developments in Youth Language Research*, Frankfurt am Main : Peter Lang.

- Durizot Jno-Baptiste, Paulette (2004) : « En milieu créolophone faut-il faire fonctionner la langue du dysfonctionnement social en milieu d'apprentissage ? », in : Feuillard, Colette (éd.) : *Créoles – Langages et Politiques linguistique*, Bern et al. : Peter Lang, 101-106.
- Eble, Connie (²2006) : « 28. Slang and Antilanguage/Slang und Argot », in : Ammon, Ulrich/Dittmar, Norbert/Mattheier, Klaus J./Trudgill, Peter (éds.) : *Sociolinguistics/Soziolinguistik. An International Handbook of the Science of Language and Society/Ein internationales Handbuch zur Wissenschaft von Sprache und Gesellschaft*, Vol. 1, Berlin/New York : de Gruyter, 262-267.
- Ehmann, Hermann (1992) : *Jugendsprache und Dialekt. Regionalismen im Sprachgebrauch von Jugendlichen*, Opladen : Westdeutscher Verlag.
- France Info (mise à jour 2015). https://www.francetvinfo.fr/societe/le-senat-dit-non-a-la-charte-europeenne-des-langues-regionales_1712811.html [page consultée le 30 janvier 2018].
- Franceschini, Fabrizio/Pierazzo, Elena/Turri, Donatella (2006) : « The language of young people in Italy : A digital system for lexical analysis », in : Dürscheid, Christa/Spitzmüller, Jürgen (éds.) : *Perspektiven der Jugendsprachforschung. Trends and Developments in Youth Language Research*, Frankfurt am Main : Peter Lang, 427-444.
- Gadet, Françoise (²2006) : « 173. France/Frankreich », in : Ammon, Ulrich/Dittmar, Norbert/Mattheier, Klaus J./Trudgill, Peter (éds.) : *Sociolinguistics/Soziolinguistik. An International Handbook of the Science of Language and Society/Ein internationales Handbuch zur Wissenschaft von Sprache und Gesellschaft*, Vol. 3, Berlin/New York : de Gruyter, 1787-1792.
- Gadet, Françoise (éd.) (2017) : *Les parlers jeunes dans l'Île-de-France multiculturelle*, Paris : Ophrys.
- Gargiulo, Marco (2006) : « Youth language vocabulary in Sardinia », in : Dürscheid, Christa/Spitzmüller, Jürgen (éds.) : *Perspektiven der Jugendsprachforschung. Trends and Developments in Youth Language Research*, Frankfurt am Main : Peter Lang, 445-455.
- Gumperz, John J. (1977) : « The Sociolinguistic Significance of Conversational Code-Switching », in : *RELC Journal* 8, 1-34.
- Haarmann, Harald (²2006) : « 26. Abstandsprache – Ausbausprache/Abstand-Language – Ausbau-Language », in : Ammon, Ulrich/Dittmar, Norbert/Mattheier, Klaus J./Trudgill, Peter (éds.) : *Sociolinguistics/Soziolinguistik. An International Handbook of the Science of Language and Society/Ein internationales Handbuch zur Wissenschaft von Sprache und Gesellschaft*, Vol. 1, Berlin/New York : de Gruyter, 238-250.

- Hazaël-Massieux, Marie-Christine (1996) : « Du français, du créole et de quelques situations plurilingues : données linguistiques et sociolinguistiques », in : Bridget, Jones/Miguët, Arnaud/Corcoran, Patrick (éds.) : *Francophonie. Mythes, masques et réalités. Enjeux politiques et culturels*, Paris : Publisud, 127-157.
- Hazaël-Massieux, Marie-Christine (1999) : *Les créoles : l'indispensable survie*, Paris : Entente.
- Hazaël-Massieux, Marie-Christine (2011) : *Les créoles à base française*, Paris : Ophrys.
- Helfrich, Uta (2003) : « 'Jugendsprache' in Frankreich : Erkenntnisse und Desiderata », in : Neuland, Eva (éd.) : *Jugendsprachen – Spiegel der Zeit. Internationale Fachkonferenz 2001 an der Bergischen Universität Wuppertal*, Frankfurt am Main : Peter Lang, 91-108.
- Höller, Antonia/Krameter, Gudrun (1998/99) : « Französisch und Kreolisch auf den Antillen : Von einer antagonistischen zu einer komplementären Interpretation », in : Cichon, Peter/Gladishefski, Anke et al. (éds.) : *Quo vadis, Romania ? Martinique : Sprachen und Gesellschaft* 12/13, Wien : Institut für Romanistik, 29-51.
- Humenberger, Johanna (2011) : « Französische Jugendsprache in den Vororten von Paris mit einem vergleichenden Blick auf das Deutsche », in : *Wiener Linguistische Gazette* 75, 53-66.
- Jeßner, Ulrike (1991) : *Die Ontogenese von geschlechtsbedingten Sprachmerkmalen*, Axams : Steigerdruck.
- Koch, Peter/Oesterreicher, Wulf (2001) : « Gesprochene Sprache und geschriebene Sprache/Langage parlé et langage écrit », in : Holtus, Günter/Metzeltin, Michael/Schmitt, Christian (éds.) : *Lexikon der romanistischen Linguistik*, Vol. 1.2, Tübingen : Niemeyer, 584-627.
- Kremnitz, Georg (2006) : « 15. Diglossie – Polyglossie/Diglossia – Polyglossia », in : Ammon, Ulrich/Dittmar, Norbert/Mattheier, Klaus J./Trudgill, Peter (éds.) : *Sociolinguistics/Soziolinguistik. An International Handbook of the Science of Language and Society/Ein internationales Handbuch zur Wissenschaft von Sprache und Gesellschaft*, Vol. 1., Berlin/New York : de Gruyter, 158-165.
- Kremnitz, Georg (1998/99) : « Madinina, trente années d'observation. Entre négritude, assimilation et créolité. Quelques fragments », in : Cichon, Peter/Gladishefski, Anke et al. (éds.) : *Quo vadis, Romania ? Martinique : Sprachen und Gesellschaft* 12/13, Wien : Institut für Romanistik, 103-116.
- Kundegraber, Angela (2008) : *Verlan 2007 – Untersuchungen zur französischen Jugendsprache*, Hamburg : Kovač.

- Labov, William (1966) : *The social stratification of English in New York City*, Washington DC : Center for Applied Linguistics.
- Labov, William (1976) [édition originale 1972] : *Sociolinguistique*, Paris : Les Editions de Minuit.
- Labridy, Lorène (2015) : *Flux et langues en milieu urbain créole. Etude de sociolinguistique urbaine à Fort-de-France*, Paris : L'Harmattan.
- Largo, Remo/Czernin, Monika (²2013) : *Jugendjahre. Kinder durch die Pubertät begleiten*, München/Zürich : Piper.
- Lasagabaster, David (²2006) : « 49. Attitude/Einstellung », in : Ammon, Ulrich/Dittmar, Norbert/Mattheier, Klaus J./Trudgill, Peter (éds.) : *Sociolinguistics/Soziolinguistik. An International Handbook of the Science of Language and Society/Ein internationales Handbuch zur Wissenschaft von Sprache und Gesellschaft*, Vol. 1, Berlin/New York : de Gruyter, 399-405.
- Leclerc, Jacques (mise à jour février 2016) : « Martinique (France) », in : *L'aménagement linguistique dans le monde*. <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/amsudant/martinique.htm> [page consultée le 30 janvier 2018].
- Liogier, Estelle (2002) : « Quelles approches théoriques pour la description du français parlé par les jeunes des cités ? », in : *La linguistique* 38, 41-52.
- March, Christian (1996) : *Le discours des mères martiniquaises*, Paris : L'Harmattan.
- Messili, Zouhour/Ben Aziza, Hmaid (2004) : « Langage et exclusion. La langue des cités en France », in : *Cahier de la Méditerranée* 69, 1-8.
- Miller, Catherine (2004) : « Un parler 'argotique' à Juba, Sud Soudan », in : Caubet, Dominique/Billiez, Jacqueline/Bulot, Thierry et al. (éds.) : *Parlers jeunes, ici et là-bas. Pratiques et représentations*, Paris : L'Harmattan, 69-89.
- Ministère des Outre-Mer (mise à jour novembre 2016) : « Martinique – informations pratiques ». <http://www.outre-mer.gouv.fr/martinique-informations-pratiques> [page consultée le 16 mai 2017].
- Nazaire, Robert (2007) : « L'enseignement du français dans le primaire à la Martinique », in : Maïga, Amidou (éd.) : *Le français dans les aires créolophones. Vers une didactique adaptée*, Paris : L'Harmattan, 149-165.
- Neuland, Eva (²2007) : « Subkulturelle Sprachstile Jugendlicher heute. Tendenzen der Substandardisierung in der deutschen Gegenwartssprache », in : Neuland, Eva (éd.) : *Jugendsprache – Jugendliteratur – Jugendkultur. Interdisziplinäre Beiträge zu*

- sprachkulturellen Ausdrucksformen Jugendlicher*, Frankfurt am Main : Peter Lang, 131-148.
- Neuland, Eva (2008) : *Jugendsprache. Eine Einführung*, Tübingen et al. : Francke.
- Peschke, Elisabeth (1998/99) : « Zur Sozialgeschichte des Sprechens auf Martinique », in : Cichon, Peter/Gladishefski, Anke et al. (éds.) : *Quo vadis, Romania ? Martinique : Sprachen und Gesellschaft* 12/13, Wien : Institut für Romanistik, 52-69.
- Pöll, Bernhard (1998) : *Französisch außerhalb Frankreichs. Geschichte, Status und Profil regionaler und nationaler Varietäten*, Tübingen : Niemeyer.
- Pujolar, Joan (2008) : « Youth, language and identity », in : *Noves SL : Revista de Sociolingüística*, 1-11.
- Pustka, Elissa (2006) : « Le mythe du créole L1 – et la naissance du français régional aux Antilles », in : Kablitz, Andreas/König, Bernhard/Kruse, Margot et al. (éds.) : *Romanistisches Jahrbuch* 57, Berlin/New York : Walter de Gruyter, 60-83.
- Pustka, Elissa (2015) : « Les ‘Grands-Blancs’ de la Guadeloupe. Histoire des langues, sociolinguistique et phonologie », in : Thibault, André (éd.) : *Du français aux créoles : phonétique, lexicologie et dialectologie antillaises*, Paris : Classiques Garnier, 353-424.
- Pustka, Elissa (à paraître) : « Guadeloupe », in : Hardy, Stéphane/Herling, Sandra/Patzelt, Carolin (éds.) : *Weltsprache Französisch. Variation, Soziolinguistik und geographische Verbreitung des Französischen : Ein Handbuch für das Studium der Frankoromanistik*, Stuttgart : ibidem.
- Pustka, Elissa/Bellonie, Jean-David (2017) : « Guadeloupe, Martinique », in : Reutner, Ursula (éd.) : *Manuel des Francophonies (Manual of Romance Linguistics)*, Berlin/Boston : de Gruyter, 1-17.
- Radtke, Edgar (1990) : « Substandardsprachliche Entwicklungstendenzen im Sprachverhalten von Jugendlichen im heutigen Italien », in : Holtus, Günter/Radtke, Edgar (éds.) : *Sprachlicher Substandard III. Standard, Substandard und Varietätenlinguistik*, Tübingen : Niemeyer, 128-171.
- Radtke, Edgar (1993) : « Varietà giovanili », in : Sobrero, Alberto (éd.) : *Introduzione all’italiano contemporaneo. La variazione e gli usi*, Vol. 2, Rom et al. : Laterza, 191-235.
- Radtke, Edgar (2006) : « 174. Italien/Italy », in : Ammon, Ulrich/Dittmar, Norbert/Mattheier, Klaus J./Trudgill, Peter (éds.) : *Sociolinguistics/Soziolinguistik. An International Handbook of the Science of Language and Society/Ein internationales Handbuch zur Wissenschaft von Sprache und Gesellschaft*, Vol. 3, Berlin/New York : de Gruyter, 1792-1801.

- Reutner, Ursula (2005) : *Sprache und Identität einer postkolonialen Gesellschaft im Zeitalter der Globalisierung. Eine Studie zu den französischen Antillen Guadeloupe und Martinique*, Hamburg : Helmut Buske.
- Riehl, Claudia Maria (²2009) : *Sprachkontaktforschung. Eine Einführung*, Tübingen : Narr.
- Rindler Schjerve, Rosita (2005) : « Sprachkontakt als Sprachkonflikt – ein Paradigma im Wandel ? », in : Berger, Verena (éd.) : *Zwischen Aneignung und Bruch : Studien zum Konfliktpotential von Kulturkontakten in der Romania*, Wien : Löcker, 45-61.
- Romaine, Suzanne (1984) : *The Language of Children and Adolescents. The Acquisition of Communicative Competence*, New York : Basil Blackwell.
- Scherfer, Peter (²2007) : « Jugendsprache in Frankreich », in : Neuland, Eva (éd.) : *Jugendsprache – Jugendliteratur – Jugendkultur. Interdisziplinäre Beiträge zu sprachkulturellen Ausdrucksformen Jugendlicher*, Frankfurt am Main : Peter Lang, 149-168.
- Schlobinski, Peter/Kohl, Gaby/Ludewigt, Irmgard (1993) : *Jugendsprache. Fiktion und Wirklichkeit*, Opladen : Westdeutscher Verlag.
- Seguin, Boris/Teillard, Frédéric (1996) : *Les céfrans parlent aux français. Chronique de la langue des cités*, Paris : Calmann-Lévy.
- Seiler, Falk (2012) : *Normen im Sprachbewußtsein. Eine soziolinguistische Studie zur Sprachreflexion auf Martinique*, Wien : Präsenz.
- Singy, Pascal (2008) : « Rapport final. Les jeunes de Suisse romande face à leurs langues ». http://www.nfp56.ch/f_newsletter.cfm?command=Details&nid=11&code=bSmbbTxu [page consultée le 15 novembre 2016].
- Singy, Pascal et al. (2014) : *Le parler « jeune » en Suisse romande. Quelles perceptions ?*, Université de Lausanne.
- Sobotta (=Pustka), Elissa (2006) : « Französisch und Kreolisch in Guadeloupe », in : König, Torsten et al. (éds.) : *Rand-Betrachtungen : Beiträge zum 21. Forum Junge Romanistik (Dresden, 18.-21.5.2005)*, Bonn : Romanistischer Verlag, 99-114.
- Tannen, Deborah (1991) : *Du kannst mich einfach nicht verstehen*, Hamburg : Ernst Kabel.
- Van Berten, Christine (2004) : « Etude des représentations du créole et du français au collège en Guadeloupe. Place du créole dans l'enseignement », in : Feuillard, Colette (éd.) : *Créoles – Langages et Politiques linguistique*, Bern et al. : Peter Lang, 113-121.
- Werlen, Erika (2004) : « Jugendsprache zwischen Dialekt und Sprachenportfolio », in : Glaser, Elvira/Ott, Peter/Schwarzenbach, Rudolf (éds.) : *Alemannisch im*

- Sprachvergleich. Beiträge zur 14. Arbeitstagung für alemannische Dialektologie in Männedorf (Zürich) vom 16.-18.9.2002*, Stuttgart : Franz Steiner, 445-464.
- Wiese, Heike (2012) : *Kiezdeutsch. Ein neuer Dialekt entsteht*, München : C.H.Beck.
- Zimmermann, Klaus (2003) : « Jugendsprache in Frankreich : ein Resümee », in : *Neue Romania* 27, 41-62.

ANNEXE

Deutsche Zusammenfassung der Masterarbeit

Im Laufe des 17. und 18. Jahrhunderts hat sich auf Martinique im Kontakt zwischen afrikanischer Sklavenbevölkerung und französischen Kolonialherren ein Kreol entwickelt. Seitdem koexistieren auf der Insel zwei Sprachen: Französisch und Kreol (vgl. Pustka 2006, Bellonie 2010). Die beiden Sprachen haben in der Gesellschaft neben unterschiedlichem Status auch ein unterschiedliches Prestige: das Französische ‘offenes Prestige’ (*overt prestige* nach Labov 1966), das Kreol ‘verdecktes Prestige’ (*covert prestige*). Dabei handelt es sich allerdings nicht um eine klassische Diglossie im Sinne von Ferguson (1959). Die sprachlichen Gegebenheiten haben sich während der letzten Jahrzehnte verändert und der Sprachgebrauch lässt sich nicht strikt in komplementäre Situationen und Funktionen einteilen (vgl. Térosier 2016: 225, Pustka/Bellonie 2017: 3). Es handelt sich vielmehr um ein doppeltes Kontinuum (vgl. Hazaël-Massieux 1996) bzw. ein „*continuum-discontinuum*“ (Bernabé 1984, zitiert in Nazaire 2007: 151).

Das ‘offene Prestige’ des Französischen hat seit der Departementalisierung 1946 bei der Mehrzahl der Inselbewohner zu einem Wechsel der Erstsprache (*language shift*) vom Kreolischen zum Französischen geführt (vgl. March 1996, Reutner 2005, Bellonie 2010). Dennoch ist das Kreolische nicht vom Aussterben bedroht und wird weiterhin erworben, allerdings erst unter dem Einfluss der Peergroup (vgl. Bernabé 2004). Diese Entwicklung legt die Vermutung nahe, dass das Kreol eine besondere Rolle in der Gruppenkommunikation unter Jugendlichen spielt und dabei als Sprache der Rebellion fungiert (vgl. Pustka 2015). An diesem Schnittpunkt zwischen Kreolistik, Soziolinguistik und Jugendsprachforschung stellt sich nun die dieser Arbeit zugrunde liegende Frage nach einem eigenen „Jugend-Kreol“ (*créole des jeunes*, Titel der Arbeit).

Im Folgenden wird der bisherige Wissensstand der Forschung zum skizzierten Thema in der Kreolistik, der Jugendsprachforschung sowie der Sprachsoziologie von Dialekten und Minderheitensprachen im Allgemeinen dargestellt; letztere sind Bereiche, in denen man ähnliche Funktionalisierungen als Jugendsprache beobachten kann. Darauf aufbauend lassen sich gewisse Parallelen zwischen diesen drei Fällen erkennen, die eine Analyse der Minderheitensprache Martinique-Kreol als Jugendsprache nahelegen.

Stand der Forschung

Auf Martinique gilt die französische Sprachgesetzgebung. Französisch ist die einzige offizielle Sprache; das dortige Kreol hat nur den Status einer Regionalsprache (vgl. Pustka/Bellonie 2017). Der Stellenwert des Französischen als offizielle Sprache begründet sein ‘offenes Prestige’ in der gesellschaftlichen Verteilung der Kompetenzen und seiner Verwendung in Situationen der kommunikativen Distanz (vgl. Koch/Oesterreicher 2001) u.a. in der Verwaltung, in der Schule und in den Massenmedien. Seit der Departementalisierung der Insel (1946) lässt sich durch diese Prestige-Verteilung ein Sprachwechsel beobachten. Dieser Übergang zur dominanten Sprache kann nach Kremnitz (2006: 162) auch als „kompensatorisches Verhalten“ aufgrund sprachlicher Unsicherheit bis hin zum ‘Selbsthass’ interpretiert werden: Die dominierte Sprache, in diesem Kontext das Kreol, wird von ihren SprecherInnen, der Elterngeneration, abgewertet. Laut Kremnitz (2006: 162) kann diese Einstellung auf lange Sicht zur Aufgabe der Sprache und somit zum Sprachtod führen. Ganz anders auf den Antillen: Dort lässt sich ein anderer Prozess beobachten, und zwar die Entwicklung des Kreols zur Jugendsprache (vgl. Pustka 2006: 74 zur sprachlichen Situation auf Guadeloupe, Bellonie im Erscheinen).

Zur Hypothese ‘Kreol als Jugendsprache’ passt auch, dass die SprecherInnen, laut Forschungsliteratur (vgl. Reutner 2005, Seiler 2012, Pustka/Bellonie 2017), das Kreol als vulgär, männlich und als verbotene Sprache einschätzen. Diese Beobachtung legt einen genderdifferenzierten Sprachgebrauch, der typisch für Sprachwandelprozesse ist, nahe, bedingt durch das *overt prestige* des Französischen: Frauen orientieren sich stärker an der offiziellen Sprachnorm und verwenden stigmatisierte Formen seltener als Männer (vgl. Labov 1976: 331, Romaine 1984: 190). Deshalb sprechen Frauen – und Mädchen – auch weniger Kreol (vgl. Pustka 2015: 258f. zum Sprachgebrauch auf Guadeloupe).

In der Jugendsprachforschung sieht man sich mit einem gewissen Definitionsproblem des Forschungsgegenstandes konfrontiert. Diese Uneinigkeit (vgl. Androutsopoulos 1998: 32) lässt sich durch eine grundlegende Definition von Jugendsprache aus zwei verschiedenen Perspektiven lösen: Aus der Perspektive der Produktion versteht man darunter die Gesamtheit der sprachlichen Produktionen von Jugendlichen (vgl. Bedijs 2012: 40); aus der Perspektive der Repräsentationen dagegen ist Jugendsprache das, was die SprecherInnen als ebendiese ansehen (vgl. Romaine 1984: 188 Jugendsprache als „anti-language“). In dieser Arbeit untersuchte ich die Jugendsprache aus der Perspektive der Repräsentationen.

Fest steht, dass Jugendsprache als Sprache der Rebellion und als „Kontrastsprache“ (Ehmann 1992: 26) fungiert und aus Protest und Provokation gegen die Standardsprache verwendet

wird (vgl. Scherfer 2007). Androutsopoulos (1998) beobachtet, dass sich Jugendliche über ihre „ordinäre Sprechweise“ (Androutsopoulos 1998: 17) und die Verwendung der sogenannten „Fäkalien Sprache“ (Androutsopoulos 1998: 417) von der dominanten Sprachnorm abgrenzen wollen. Neuland (2008: 148) erklärt, dass anstößige Ausdrücke und der Bezug auf niedrige Stilebenen durch die Verwendung von Vulgarismen typische Merkmale von Jugendsprachen sind. Dass die Eigenschaft der Vulgarität von Jugendsprache nicht nur auf den deutschsprachigen Raum zutrifft, zeigen auch Scherfer (2007) und Singy (2008) in ihren Arbeiten zu Frankreich und der französischsprachigen Schweiz. Diese Untersuchungen ergaben, dass die SprecherInnen, also die Jugendlichen selbst, ihre Ausdrucksweise als „*grossier* und vulgär“ (Scherfer 2007: 152) bezeichnen und dass die Verwendung der Jugendsprache damit eine kathartische Funktion übernimmt (vgl. Singy 2008: Kapitel 2.1.5.).

Ein weiteres Merkmal jugendsprachlicher Kommunikation, das v.a. seit dem vergangenen Jahrzehnt immer mehr in den Fokus der Forschung rückt, ist die *bricolage*. Darunter versteht man das Spiel mit fremden Stimmen, welches Schlobinski/Kohl/Ludewigt (1993: 112) als „spielerische Bastelei mit verschiedenen Sprechstilen“ und Neuland (2007: 140) als „Stil-Bastelei“ bzw. als „verfremdendes Zitieren“ oder „spielerisch-ironische Abwandlungen eines den Beteiligten bekannten Referenzmusters“ (Neuland 2008: 150) bezeichnen. Ein Beispiel wäre die abgewandelte Form *Lassen Sie mich Arzt, ich bin durch*, also eine Verfremdung und spielerische Aneignung von ‘Lassen Sie mich durch, ich bin Arzt’. Ein damit verwandtes Phänomen ist das *crossing*. Eble (2006: 265) definiert damit die Verwendung einer anderen sprachlichen Varietät, die mit sozialen oder ethnischen Gruppen in Verbindung gebracht wird, zu der der Sprecher/die Sprecherin im Normalfall nicht gehört. Zahlreiche Beispiele für *crossing* findet man in der Verwendung von Migrantensprachen, Dialekten oder auch internationalen Sprachen wie dem Englischen, u.a. *Gemma Kino* (statt ‘Gehen wir ins Kino’) oder die Verwendung von *fuck* im Deutschen oder Französischen. Dieses „Prinzip von Stilmischungen“ (Neuland 2008: 148) kennzeichnet durch die Verwendung des sogenannten „Ausländer-Deutsch“ das Kiezdeutsch (vgl. Wiese 2012). Bei *bricolage* und *crossing* handelt es sich um verwandte Konzepte, die man dadurch voneinander abgrenzen kann, ob man grammatikalisch in einem sprachlichen Code bleibt (*bricolage*) oder ob eine sprachlich hybride Form entsteht (*language crossing*) (vgl. Androutsopoulos 2003). Der Wechsel zum Kreol, um Witze zu machen oder zu schimpfen (vgl. Pustka 2015: 257f. im Sprachgebrauch auf Guadeloupe) kann als solches *crossing* und somit als Charakteristikum der jugendsprachlichen Kommunikation im Kontext der Antillen analysiert werden.

Im Zusammenhang mit dem *language shift* von Dialekten und Minderheitensprachen zur Standardsprache haben Forscher immer wieder beobachtet, dass sich die immer weniger gesprochenen Sprachen zu Jugendsprachen entwickeln und in der jugendlichen Peergroup erhalten bleiben. Genau diese Beobachtung machte Radtke (2006: 1794) bei der Dialektverwendung Jugendlicher in Italien. Auch Ehmann (1992) hat zu diesem Thema eine Untersuchung in Deutschland durchgeführt. Diese ergab, dass Jugendliche in der dialektal geprägten oberbayrischen Region die Heimatmundart gegenüber dem Hochdeutschen bevorzugen (vgl. Ehmann 1992: 24). Ein weiteres Beispiel ist die Verwendung eines Dialekts von Jugendlichen in Sardinien, um ihre Identität auszudrücken und sich von der Sprache der Erwachsenen abzugrenzen (vgl. Gargiulo 2006: 450). Der Abgrenzungs- und Identitätsfaktor, der mit Minderheitensprachen in Kontakt gebracht wird, spielt auch bei schwarzen Jugendlichen in Amerika und Großbritannien eine Rolle; diese eignen sich als Symbol ihrer schwarzen Identität das „talking Jamaican“ (Romaine 1984: 188) an, welches in der jugendlichen Peergroup, bei gleichzeitiger gesellschaftlicher Stigmatisierung, *covert prestige* genießt. Kann der gleiche Prozess auch auf die Kreolverwendung unter Jugendlichen auf den Antillen übertragen werden?

Wie bereits gezeigt wurde, weisen Jugendsprache und Kreol mehrere Parallelen auf: Vulgarität (vgl. Neuland 2008: 148, Puskta 2015: 258f.), Sprachkontaktphänomene wie *crossing*, *bricolage* (als typisch jugendsprachliche Sprachstile) oder *Code-Switching* (allgemeines Sprachkontaktphänomen mit verschiedenen Gründen und Funktionen) (vgl. Pustka im Erscheinen zur Sprachsituation auf Guadeloupe), weiters Ingroup-Charakter (vgl. Wiese 2012) und Identitätsstiftung (vgl. Ehmann 1992, Bernabé 2004, Gargiulo 2006). Zudem kann man beide Varietäten (Jugendsprache und Kreol), nach der Definition von Androutsopoulos (1998: 13), als Substandardvarietät definieren. Er nennt dabei (in Opposition zur Standardsprache) die Kriterien des fehlenden (‘offenen’) Prestiges und der Stigmatisierung, des geringen Geltungsradius sowie der fehlenden Kodifizierung und des fehlenden Schulunterrichts¹⁶ – all diese Punkte treffen sowohl auf die Jugendsprache als auch auf das Kreol zu. Der Substandard setzt kommunikative Nähe voraus, wird bei geringem Formalitätsgrad verwendet und signalisiert *ingroupness* (Peergroup-Code) (vgl. Androutsopoulos 1998: 14). Eine Analyse des Antillenkreols in der Funktion als Jugendsprache liegt somit nahe. Zu diesem Schluss kommt auch Pustka (2015, bezüglich der Sprachsituation auf Guadeloupe): „De plus, une nouvelle fonction du créole émerge à l’heure

¹⁶ Laut Artikel 21 des *Loi relative aux compétences des régions de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de la Réunion* (1984, zit. in Leclerc 2016) ist ein Unterricht der Regionalsprache zwar gesetzlich erlaubt, wird aber nur von einem geringen Anteil von Schülern in Anspruch genommen (vgl. Leclerc 2016).

actuelle: celle d'un langage des jeunes (surtout des garçons) – tel qu'on l'observe chez la majorité noire de la population.“ (Pustka 2015: 254) Dieser „verstärkte[n] Zuspruch der jungen Generation zum Kreolischen“ führt zu einem gewissen „Zukunftsoptimismus“ (Peschke 1998/99: 67) in Bezug auf seinen Spracherhalt. Folgende Frage muss allerdings erst empirisch untersucht werden: Kann der Einsatz des Kreols als Jugendsprache den sich ankündigenden Sprachentod verhindern? Eine vorläufige Antwort auf diese Frage folgt im Ergebnis-Teil.

Hypothesen und Methode

Konkret haben je zwei Hypothesen zum Sprachgebrauch und zu seinen Ursachen die Feldforschung geleitet. Die Hypothesen zum Sprachgebrauch lauten:

- (1) In Martinique erwerben die SprecherInnen heute als Kinder das Französische und als Jugendliche das Kreol.
- (2) In der Jugend verwenden Buben das Kreol mehr als Mädchen und Jugendliche aus niedrigen sozialen Schichten das Kreol mehr als Jugendliche aus hohen sozialen Schichten.

Die Ursachen für diese Sprachverwendung des Kreols als Jugendsprache sind:

- (3) seine Vulgarität und
- (4) seine Eignung zum *bricolage* oder *crossing* im *Code-Switching* mit dem Französischen

Zur Untersuchung dieser Hypothesen wurden sowohl qualitative als auch quantitative Methoden herangezogen: halb-strukturierte Interviews und Fragebögen. Die Feldforschung führte ich während meines Erasmus-Semesters von Jänner bis Juni 2017 am Campus Schoelcher auf Martinique durch. Trotz unscharfer Grenzen der Kategorie ‘Jugend’ und ‘Jugendsprache’ (vgl. Bedijs 2012) legte ich die Altersspanne zwischen 13 und 17 Jahre¹⁷ als gemeinsamen Nenner meiner Feldforschung fest; zusätzlich zur Altersklasse war es wichtig, dass mindestens ein Elternteil Martiniquese ist, die Teilnehmer in Martinique eingeschult wurden und aktuell die Schule besuchen und sie in Kontakt mit der Kreolsprache sind, was jedoch jugendliche Metropol-Franzosen, die von Hexagonal-Frankreich nach Martinique gezogen sind, ausschließt. Bei den InformantInnen handelte es sich um Jugendliche in ihrer Peergroup (Schulklasse) und nicht um willkürlich gewählte Personen.

¹⁷ Da es sich um Minderjährige handelt, wurde eine Einverständniserklärung des Erziehungsberechtigten oder der Aufsichtsperson (Professor) vor der Befragung eingeholt.

Da das Kreolische als Jugendsprache auf Martinique ein bislang kaum untersuchter Forschungsgegenstand ist, habe ich mir einen ersten Überblick durch halb-strukturierte Gruppeninterviews (jeweils vier Teilnehmer für die männliche und weibliche Peergroup) verschafft. Die vorab gestellten Hypothesen wurden in entsprechenden Fragekategorien abgefragt und die Aufnahmen im Anschluss transkribiert. Nach dieser Auswertung habe ich vier weitere Einzelinterviews (Gesamtkorpus 2 Stunden 41 Minuten) mit je zwei Mädchen (F13, F17) und zwei Buben (G16, G17) durchgeführt; die Gesprächsteilnehmer wurden nach dem Schneeballprinzip aus meinem persönlichen Umfeld rekrutiert. Parallel dazu habe ich einen Fragebogen zusammengestellt, der sich inhaltlich am Interviewleitfaden orientiert und bereits die Ergebnisse der Gruppeninterviews berücksichtigt. Mit einem Pretest (vgl. Diekmann 2016: 485) wurde seine Verständlichkeit geprüft. Die Fragen beziehen sich auf die Themen Kreolisch als Jugendsprache, genderdifferenzierter Kreolischgebrauch, Vulgarität und *bricolage*. Die Fragenkomplexe zielen auf den Sprachgebrauch und die Sprachverwendung (in oder außerhalb der Peergroup) ab. Wann und wo lernen Jugendliche Kreolisch? Wo und mit wem sprechen sie es? Welche Altersklasse verwendet eher Kreolisch? Was wird mit der einen oder der anderen Sprache assoziiert? Verhindert die vermutete Vulgarität des Kreolgebrauchs, dass Mädchen Kreolisch verwenden?

Von den je 50 ausgeteilten Fragebögen für die männliche (Schüler des Maison Familiale Rurale und des Lycée Acajou II, öffentliche Schule) und die weibliche (Schülerinnen des Lycée Saint Joseph de Cluny, katholische Privatschule) Informantengruppe dienten schlussendlich 25 Fragebögen der Buben und 42 der Mädchen als Grundlage meiner quantitativen Forschung. Die offenen Fragen wurden transkribiert und die Antworten der geschlossenen Fragekategorien (Multiple-Choice und Rating-Skalen) wurden tabellarisch mit *Excel* ausgewertet. Da es sich um eine (relativ) geringe und für beide Peergroups unausgeglichene Datenmenge handelt, wurden keine Signifikanztests durchgeführt. Ich habe im Analyseteil die quantitativen (Diagramme) und qualitativen (Auszüge aus den Interviews, offene Fragen aus Fragebögen) Ergebnisse beschrieben, um dann in einem Vergleich mit den Hypothesen die gestellte Frage – Martinique-Kreol als Jugendsprache? – zu beantworten.

Beide Methoden, sowohl Interviews wie Fragebögen mit entsprechender Fragestellung, erfüllen die Gütekriterien empirischer Sozialforschung, nämlich Objektivität, Reliabilität und Validität (vgl. Diekmann 2016: 249-261).

Ergebnisse

Im Folgenden sollen die Ergebnisse der Fragebögen und Interviews zusammengefasst werden, um in einem nächsten Schritt die vier Hypothesen zu beantworten.

Die Mehrheit der Fragebogenteilnehmer (Mädchen und Buben) gibt an, ab einem Alter von 4 bis 10 Jahren Kreol zu verstehen und ab 7 bis 10 Jahren (für die Buben) bzw. ab 11 Jahren (für die Mädchen) es auch zu sprechen. Insgesamt bejahen 43% der Mädchen (50% verstehen es, aber sprechen es nicht) und 68% der Buben (24% verstehen es, aber sprechen es nicht) die Frage, ob sie Kreol sprechen (Frage 1 des Fragebogens). Der Kreolgebrauch fällt größtenteils mit dem Beginn der Jugend, genauer gesagt mit dem Eintritt ins *collège*, zusammen, was folgende Feststellung zulässt: In der Kindheit (*crèche, école primaire*) wird Französisch erworben, während dann in der Jugend die Kreolsprache dominiert. Ungefähr ein Drittel der Mädchen und Buben geben an, zu Hause Kreol gelernt zu haben, zahlenmäßig gefolgt von den Antwortkategorien „auf der Straße“ und „in der Schule“. Als wichtigste Sprecher, von denen die Befragten Kreol gelernt haben, stellen sich ihre Freunde und erst dann ihre Eltern und Großeltern heraus. Eine ähnliche Rangordnung nehmen die Gesprächspartner ein: Freunde (laut 36% der Buben und 38% der Mädchen), gefolgt von den Geschwistern und Eltern. Diese Ergebnisse unterstreichen die von Bernabé (2004) bereits postulierte Wichtigkeit der Peergroup (intragenerationelle Kommunikation) für den Kreolgebrauch. Somit wird bestätigt, dass die Kreolsprache auf Martinique kein Alleinstellungsmerkmal für die Kommunikation zwischen Jugendlichen ist, da auch Erwachsene (zu einem geringeren Prozentsatz) und vor allem die älteren Inselbewohner laut Einschätzung der Jugendlichen Kreol sprechen. Die Auswertung der Interviews belegen die Fragebogenergebnisse. Interessanterweise ist der Kreolgebrauch mit den Eltern nicht bei allen Jugendlichen einheitlich: Während manche Informanten angeben, dass sie in der Familie und mit ihren Eltern Kreol sprechen, erklären andere, dass es respektlos gegenüber den Eltern wäre, diese Sprache zu verwenden. In diesem Fall ist keine klare Aussage möglich, was bereits Seiler (2012) festgestellt hat.

Knapp drei Viertel der Fragebogenteilnehmer bejahen die Frage, ob es einen Unterschied zwischen dem Kreol der Jugendlichen und der Erwachsenen gibt. Die Auswertung der offenen Fragen und der Interviews ergibt, dass die Abweichungen sowohl die Vulgarität („Jugend-Kreol ist vulgärer als das der Erwachsenen.“), als auch die Sprachkompetenz („Die Erwachsenen sprechen fließender und besser.“) und die Sprachreinheit („Das Kreol der Erwachsenen ist reiner.“) betreffen. Wenn man nun genauer auf die Qualität des Kreols, das Jugendliche unter sich verwenden, eingeht, kommt man zu dem Schluss, dass die qualitative

Dekreolisierung (*décréolisation qualitative*, vgl. Bernabé 2009: 103), bedingt durch das Französische, einen großen Einflussfaktor auf die Sprachqualität des Kreols darstellt. Trotzdem ist das Martinique-Kreol nicht vom Sprachtod (*décréolisation quantitative*) bedroht, da es laut den befragten Jugendlichen präsent und gut in der Gesellschaft verankert ist (vgl. ebenfalls Bernabé 2009: 103).

Ein weniger deutliches Ergebnis liefert die Frage nach den Unterschieden zwischen dem Sprachgebrauch von Mädchen und Buben: Sprechen Buben mehr Kreol und Mädchen mehr Standardfranzösisch? Diese Aussage trifft nur teilweise zu. Zum einen antworten ein Drittel der männlichen und ein Viertel der weiblichen Fragebogenteilnehmer, dass es keinen Unterschied im Sprachgebrauch zwischen den beiden Geschlechtern gibt; zum anderen behaupten 27% der Buben und 29% der Mädchen, dass die männliche Gruppe mehr Kreol redet, während gleichzeitig 16% der Buben und 17% der Mädchen davon ausgehen, dass die weibliche Gruppe mehr Französisch spricht. Ähnlich verhält es sich mit der Sprechweise der Mädchen und Buben. Gewisse Informanten meinen, dass es keinen Unterschied gibt, eine zweite Gruppe kommentiert, dass Buben aggressiver und vulgärer und Mädchen ruhiger und bedachter sprechen; eine dritte Gruppe erwähnt, dass Buben besser Kreol beherrschen als Mädchen. Diese Kommentare sind eine Erklärung dafür, dass die Mädchen Französisch dem Kreol vorziehen, um nicht – wie die männlichen Jugendlichen, die Kreol verwenden – vulgär zu wirken. Auch bei dieser Frage stimmen die Aussagen der Interviewpartner mit den Zahlen der Fragebögen überein.

Weitere signifikante Ergebnisse (mehr als 50%) liefert die Frage der Wertezuschreibungen zum Kreol, zum Regional-Französisch (*français martiniquais*) und zum Standardfranzösisch. Für die Buben ist das Kreol die schönste Sprache (58%), sowie Ausdruck ihrer Identität (57%) und Rebellion (50%). Ganz anders dafür die Zahlen der Mädchen: Das Martinique-Kreol ist laut 50% der weiblichen Teilnehmerinnen die hässlichste und für 61% die lächerlichste Sprache, während Standardfranzösisch als die seriöseste Sprache (74%) bezeichnet wird. Alle Jugendlichen sind sich darin einig, dass Standardfranzösisch die korrekteste und das Kreol die vulgärste Sprechweise ist.

Bei der Frage „Wann sprichst du kreolisch?“ standen verschiedene Antwortkategorien zur Auswahl. Die Auswertung belegt den expressiven Charakter des Kreols, da es von 67% der Buben und 47% der Mädchen zum Fluchen und von 62% Buben und 44% Mädchen zum Beleidigen verwendet wird; diese Zahlen zeigen, dass die männlichen Teilnehmer öfter das Kreol verwenden als die weiblichen. Für Komplimente wird von beiden Gruppen das Standardfranzösische bevorzugt.

Auch bei der Frage nach dem „Warum Jugendliche auf Martinique Kreol verwenden“, standen mehrere Gründe zur Auswahl; die Auswertung zeigt annähernd gleiche Prozentsätze bei beiden Geschlechtergruppen. Die Kategorien mit Bezug zur Identität („um nicht verstanden zu werden“, „um sich von der Metropole abzugrenzen“, „um seine Identität zum Ausdruck zu bringen“, „um die Kultur von Martinique zu bewahren“) ergeben eine klare Präferenz der Kreolsprache gegenüber dem Französischen. Die gleiche Analyse trifft auf die Bereiche „um jemanden nachzuahmen“ und „um mit der Sprache zu spielen“ zu.

Die direkte Frage, ob es nach Einschätzung unserer Untersuchungsteilnehmer eine für Martinique spezifische Jugendsprache gibt bejahen zwei Drittel der Mädchen und drei Viertel der Buben. Bei Nachfrage, was diesen speziellen Code unter martiniquesischen Jugendlichen charakterisiert, wird bestimmend der Einfluss des Kreols erwähnt (Vokabular, kreolische Ausdrücke, Aussprache, Beleidigungen).

Resümee

Anhand der soeben dargestellten Ergebnisse kann die erste Hypothese bestätigt werden. Die Jugendlichen erwerben Französisch in der Kindheit und Kreol zu Beginn der Jugend mit dem Eintritt ins *collège*. Die Bereiche der Universität und der Arbeitswelt zeichnen sich durch die Verwendung des Französischen aus, während Personen im Ruhestand wieder Kreol sprechen. Wie bereits erwähnt, lässt die Analyse der zweiten Hypothese keine endgültige Antwort zu; gewisse Teilnehmer bejahen die formulierte Aussage („Buben sprechen mehr Kreol als Mädchen“), allerdings geben gleichzeitig andere Teilnehmer an, dass keine Unterschiede in der Kreolverwendung zwischen den beiden Geschlechtergruppen bestehen. Was den zweiten Teil der Hypothese (2) betrifft – „Jugendliche aus niedrigen sozialen Schichten verwenden das Kreol häufiger als Jugendliche aus hohen sozialen Schichten“ –, kann darauf in dieser Arbeit nicht weiter eingegangen werden. Bis auf das Interview mit G17 und seinen persönlichen (und somit subjektiven) Einblicken fehlen dafür die notwendigen Informationen um allgemeine Aussagen treffen zu können. Dafür ist die Bestätigung der dritten Hypothese in gewisser Weise offensichtlich: Das Kreol der Jugendlichen wird als vulgär angesehen, wodurch der geringere Gebrauch dieser Sprache und die Bevorzugung des Französischen von den Mädchen erklärt wird. Allerdings beleuchtet dieses Ergebnis nicht, ob diese Vulgarität der Grund ist, warum (vor allem männliche) Jugendliche auf das Kreol in ihrem Sprachgebrauch zurückgreifen. Die Interviews und die entsprechenden Ergebnisse der Fragebögen bestätigen eine Verwendung des Kreols für Sprachspiele und Stilbasteleien wie *bricolage* und *crossing*, was die Hypothese (4) bestätigt.

Nach einem Überblick über den aktuellen Stand der Forschung, nach der Auswertung meiner Untersuchungen und nach der Beantwortung der vorab gestellten Hypothesen, soll nun eine Antwort auf die Frage, ob das Martinique-Kreol eine Jugendsprache ist, formuliert werden, um abschließend mögliche weitere Forschungsvorhaben aufzuzeigen.

In der vorliegenden Arbeit wurde gezeigt, dass das Kreol in seiner Verwendung von den Jugendlichen gewisse Merkmale von Jugendsprachen aufweist: Es ist ein vulgärer Sprachgebrauch und dient dem Sprachspiel (*bricolage*, *crossing*); zu einem gewissen Prozentsatz kann auch festgehalten werden, dass es mehr männliche als weibliche Jugendliche sprechen. Nichtsdestotrotz sprechen auch andere Altersklassen diese Sprache, allen voran die ältere Bevölkerung. Die identitätsstiftende Verwendung des Kreols gilt gleichermaßen für Jugendliche wie für alle anderen Altersklassen der martiniquesischen Gesellschaft. Trotz der jugendsprachlichen Verwendung (Vulgarität, Sprachspiele) kann man das Martinique-Kreol, zum jetzigen Zeitpunkt, nicht mit dem Alleinstellungsmerkmal 'Jugendsprache' versehen. Wie wird sich das Ableben der älteren, noch kreolophonen, Bevölkerung auf diese Situation auswirken? Wie fortgeschritten ist die qualitative Dekreolisierung bereits heute? Welche Rolle spielt die Standardisierung des Kreols für seinen Erhalt und für seine Verwendung von Jugendlichen?

Alle diese Fragen konnten in der vorliegenden Arbeit bisher nicht beantwortet werden und erfordern weitere Untersuchungen, die sich speziell diesen Fragestellungen widmen.

Abstract (deutsch)

Auf Martinique existieren zwei Sprachen, Französisch und Kreol, mit unterschiedlichem Status und Prestige in einer Situation des Sprachkontakts (vgl. Pustka/Bellonie 2017, Térosier 2016). In der vorliegenden Arbeit haben wir uns mit der Frage, ob man das Martinique-Kreol als „Jugend-Kreol“ (*créole des jeunes*) bezeichnen kann, auseinandergesetzt. Ein Blick auf den bisherigen Stand der Forschung zeigt, dass trotz Wechsel der Erstsprache nach der Departementalisierung (vgl. March 1996) das Kreol von den Jugendlichen erworben wird (vgl. Bernabé 2004). Anstatt als dominierte Sprache langsam auszusterben, wurde auf Martinique die Entwicklung hin zur Jugendsprache beobachtet (vgl. Bellonie im Erscheinen), argumentiert durch seine Einschätzung als männliche und vulgäre Sprache (vgl. Reutner 2005, Seiler 2012). Aus der Sicht der Repräsentationen können folgende Charakteristika für das „glokale“ Phänomen ‘Jugendsprache’ (vgl. Zimmermann 2003) festgehalten werden: vermehrt männlicher Sprachgebrauch, Provokation durch vulgäre Sprechweise, Sprachspiele und Stilbasteleien wie *bricolage* und *crossing* (vgl. Androutsopoulos 1998, Eble 2006, Neuland 2008). Bezüglich der Sprachsoziologie von Dialekten und Minderheitensprachen wurde immer wieder der Erhalt in der jugendlichen Peergroup und somit eine Funktionalisierung als Jugendsprache festgestellt (vgl. Ehmann 1992, Gargiulo 2006, Radtke 2006), was eine Analyse der Minderheitensprache Martinique-Kreol als Jugendsprache nahelegt. In der Tat weisen Kreol und Jugendsprachen gewisse Parallelen auf: Vulgarität, Sprachkontakthänomene (*bricolage*, *crossing*), Ingroup-Charakter und Identitätsstiftung sowie die Einordnung als Substandardsprache (vgl. Androutsopoulos 1998). In unserer empirischen Feldforschung (Interviews und Fragebögen) haben wir martiniquesische Jugendliche (13 bis 17 Jahre) zu Spracherwerb, Sprachgebrauch und Spracheinstellungen befragt. Die quantitativen Ergebnisse wurden in Form von *Excel*-Tabellen ausgewertet, um unsere der Untersuchung zugrundeliegenden Hypothesen zu interpretieren. Wir können feststellen, dass die Jugendlichen zu Beginn der Jugend (mit Eintritt ins *collège*) das Kreol erwerben, während in der Kindheit und in den Bereichen der Universität und der Arbeitswelt Französisch dominiert. Die Frage nach dem geschlechterspezifischen Kreolgebrauch (Buben sprechen mehr Kreol und Mädchen sprechen mehr Französisch) lässt keine klaren Aussagen zu. Deutlich dahingegen ist die Bewertung des Kreols als vulgäre Sprache. Außerdem konnte seine Verwendung zum *crossing* beobachtet werden.

Wir können somit zusammenfassen, dass der Kreolgebrauch unter Jugendlichen jugendsprachliche Merkmale (Vulgarität, Sprachspiel) aufweist. Da die Kreolsprache auf Martinique allerdings kein Alleinstellungsmerkmal der jungen Generation darstellt

(Kreolsprecher vor allem in der älteren Generation), kann man, zum jetzigen Zeitpunkt, das Martinique-Kreol nicht ausschließlich als Jugendsprache bezeichnen. Wie sich diese sprachliche Situation in Zukunft darstellt, unter dem Druck der qualitativen Dekreolisierung und dem Ableben der kreolophonen Bevölkerung, können nur weitere Untersuchungen zeigen.

Abstract (english)

The Caribbean island Martinique has two languages, French and Creole, with different status and prestige; they exist in a situation of language contact (see vgl. Pustka/Bellonie 2017, Térosier 2016). In this master's dissertation, we tackled the question if the Martinican creole language can be described as a "youth creole" (*creole des jeunes*). According to research, young people acquire the creole language in spite of the language shift after the incorporation as French overseas department (see March 1996, Bernabé 2004). Instead of dying out, its development as youth language can be observed (see Bellonie to be published); the evaluations as masculine and vulgar language are used as arguments (see Reutner 2005, Seiler 2012). From a language representation point of view, the following characteristics for the "glocal" (see Zimmermann 2003) phenomenon 'youth language' can be stated: increased male language use, provocation by vulgar way of talking and linguistic play as *bricolage* and *crossing* (see Androutsopoulos 1998, Eble 2006, Neuland 2008). Concerning the sociology of dialects or minority languages, their maintenance in the youth peer group and with that their functionalization as youth language was identified in certain countries (see Ehmann 1992 for Germany, Gargiulo 2006 and Radtke 2006 for Italy); this suggests an analysis of the minority language Martinican creole as a youth language. In fact, creole and youth language show certain parallels: vulgarity, language contact phenomena (*bricolage*, *crossing*), in-group character and identity creation as well as the classification as substandard language (see Androutsopoulos 1998). In our empirical field research (interviews and questionnaires) we investigated the language acquisition, language use and language attitudes of Martinican adolescents (13 to 17 years). The quantitative results were analysed in form of tables (*Excel*) and we interpreted our hypothesis, forming the basis of our research. We found out that youths acquire the creole language at the beginning of the adolescence (with their admission to the *collège*), whereas French dominates during the childhood, the fields of university and work. Concerning the creole use according to sex (boys speak more creole and girls speak more French), no clear statement can be made. The evaluation of the creole as vulgar language was unanimously reported. In addition, we observed its use for *crossing*.

To sum up, the creole use among adolescence shows characteristics of youth language: vulgarity and linguistic play. But as the Martinican creole language isn't a distinguishing feature of the young generation (creole speakers in the older generation), the exclusive analysis as youth language, at this moment in time, isn't correct. Further research has to show how this linguistic situation will evolve in the future under the influence of qualitative decreolization and the insidious death of the creole speaking older population.

Eidesstaatliche Erklärung

Ich erkläre hiermit, dass ich die vorliegende Arbeit selbstständig verfasst und keine anderen als die angegebenen Quellen und Hilfsmittel verwendet habe. Ich habe keinerlei unerlaubte Hilfe in Anspruch genommen. Alle Stellen, die wörtlich oder inhaltlich den in der Bibliographie angegebenen Quellen entnommen wurden, sind als solche kenntlich gemacht. Ich habe die Arbeit bislang weder im In- noch im Ausland in irgendeiner Form als Prüfungsarbeit vorgelegt und auch nicht veröffentlicht.

Innsbruck, 2018